

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

**«LA SCÈNE, C'EST LA VIE; EN DEHORS, C'EST UN SHOW...»**

Voilà le genre de paradoxes que sert Yvon Deschamps quand il entreprend de se démystifier lui-même, ce qu'il a fait au cours d'une entrevue avec LA PRESSE.

page C 4

SPORTS

À SURVEILLER:

**MARIO LEMIEUX**

page D 1

Le hockey québécois est en train de produire un second Wayne Gretzky. C'est à Laval, avec les Voisins, qu'évolue le meilleur joueur de hockey junior au Canada: Mario Lemieux, 17 ans. Il ne pourra faire le saut dans la LNH qu'au début de la saison 84-85. Avec le Laval, en 28 matches, il a marqué 39 buts et récolté 45 aides. Son style: celui de son idole, Wayne Gretzky.

photo Robert Nadon, LA PRESSE



samedi/dimanche

1\$ MONTRÉAL, SAMEDI 27 NOVEMBRE 1982, 98<sup>e</sup> ANNÉE, n° 276, 204 PAGES, 12 CAHIERS •

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

**la presse**

TELE: 384-4990  
CHEZ CLOUTIER  
SERGE PARENT, PHARMACIEN  
1221 EST, RUE FLEURY  
OUVERT DE 9h à 23h / LIVRAISON 7 JOURS

**\$15 MILLIARDS DE TEMPS VOLÉ EN UNE ANNÉE PAR LES TRAVAILLEURS CANADIENS**

page B 1

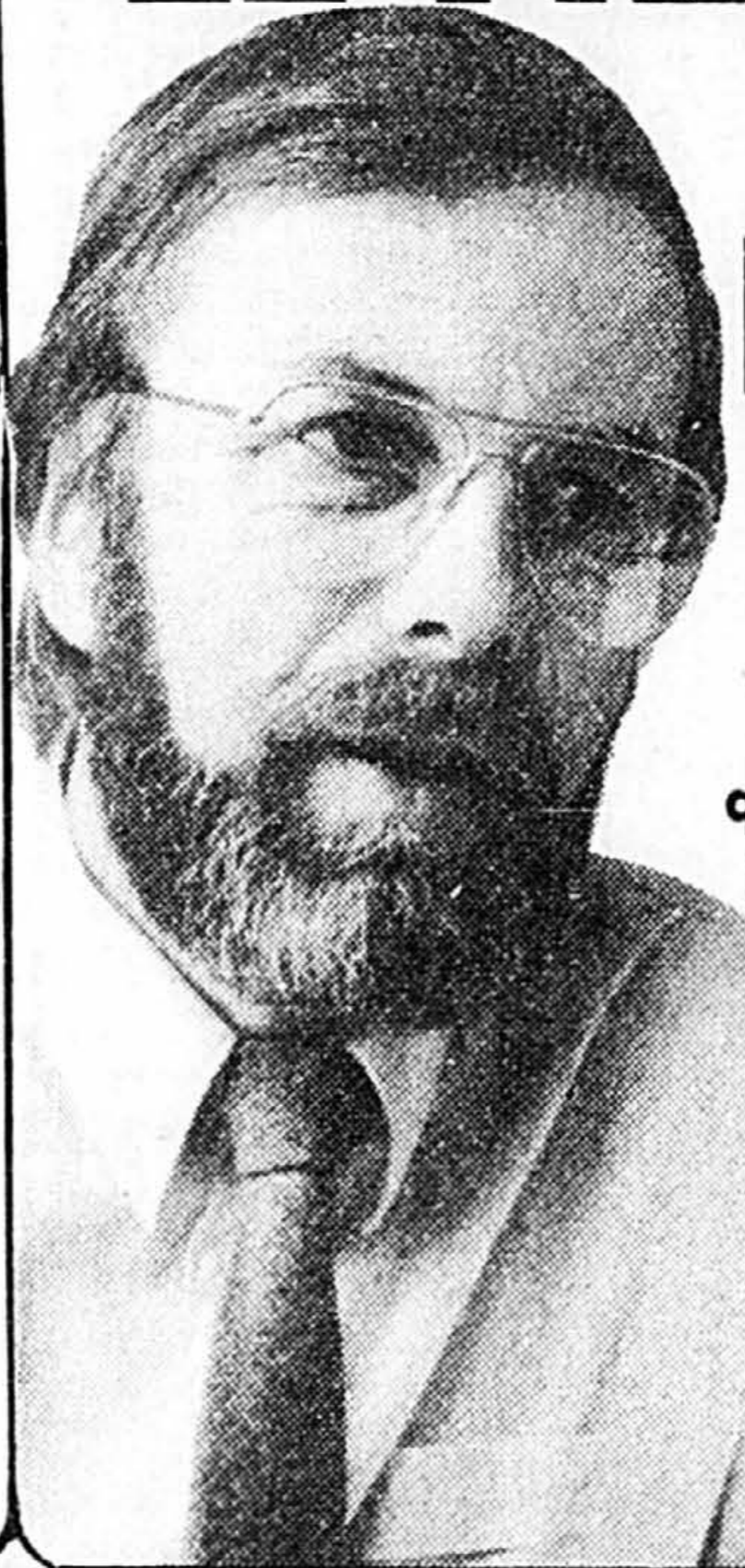
ÇA SERAIT LE BOUT DU BOUT S'IL LE FRONT COMMUN ET LE GOUVERNEMENT UNIS SAIENT LEURS EFFORTS POUR AIDER LE LIBAN...

POUR LA RECONSTRUCTION DES HÔPITAUX, DES ÉCOLES ET POUR LE RETABUSSEMENT DU TRANSPORT EN COMMUN!

... JE SUIS SÛR QUE VOUS PENSEZ QUE JE DÉCONNE. HEIN?

GILBERT

**APPRENDRE LE FRANÇAIS OU PARTIR**



C'est le choix qui s'offre aux étudiants non francophones du Québec. Et ils l'ont compris, selon une enquête analysée par le sociologue Uli Locher, de l'Université McGill. En effet, plus du tiers d'entre eux ont décidé de s'exiler devant le caractère irréversible de la francisation.

page E 1  
photo Michel Gravel



photo Armand Trotter, LA PRESSE

**LE FORUM REMPLI POUR LA FÊTE DE SAINTE MARGUERITE BOURGEOYS**

page A 3

**SOMMAIRE**

6

Annonces classées ..... B 2, D 10, F 2 à F 23

Arts et Lettres ..... C 1 à C 23

— Cinéma ..... C 14

Bandes dessinées ..... Z 11

Bricolage ..... F 4

Bridge ..... Y 12

Carrières et professions - Z 1 à Z 9

Décès, naissances, etc. .... D 17

Économie ..... b 1 à b 8

FEUILLETON ..... F 6

Jardinage ..... F 10

Le monde ..... D 16

Loisirs et récréation ..... Y 10

Quoi faire en fin de semaine - C 20

Restaurants ..... C 24 à C 26

Sciences ..... Z 12

Sports ..... D 1 à D 11

— Chasse et pêche ..... D 8

Télévision ..... C 21

— Télé-câble ..... C 11

Timbres ..... Y 12

Vacances-voyages ..... Y 1 à Y 16

Vivre aujourd'hui ..... E 1, E 2

**LILY TASSO DE**

**la presse**

**GAGNE LE PRIX**

**JUDITH-JASMIN**



page A 2

**SECTEUR PUBLIC LES OFFRES FINALES SONT REPORTÉES À LUNDI**

page D 14

**ÉDITO LAISSER MOURIR LE PROJET DE LOI S-31**

PAR MICHEL ROY

page A 6

**Super Loto**

**VOTRE MEILLEURE CHANCE DE DEVENIR MILLIONNAIRE À LA LOTERIE**

**4 GROS LOTS DE 1 MILLION \$**

5 lots de 100 000 \$ chaque mois

# samedi dimanche

## Perspectives

### LE COIN SON ET IMAGE

Quelques suggestions pour l'intégration des appareils vidéo, magnétoscope, enceintes acoustiques, télé, écran géant et vidéodisque de façon esthétique et sans négliger les impératifs techniques et pratiques qu'ils posent.

### LE 4 X 4 SORT DE L'ORNIÈRE

Dans sa chronique hebdomadaire, Jacques Duval traite de la nouvelle génération des « quatre roues motrices » qui correspond davantage aux impératifs économiques, dont la flambée du coût de l'essence, tout en conservant les avantages de motricité tous terrains.



Le nouveau mini-Blazer de Chevrolet offre plus d'espace que l'ancien.

## CHRONIQUES

■ Lysiane Gagnon : Trois fois minoritaires. — page A 7

■ Marc Laurendeau : La dynamite aurait-elle changé de camp? — page A 6

■ Claire Dutrisac : À quand l'ordre dans le désordre des Centres d'accueil d'hébergement et des Centres hospitaliers de soins prolongés? — page E 1

## PLEINS FEUX

■ Huguette Roberge : La volonté de dialoguer n'est pas évidente à l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc.

■ Nicole Beauchamp : Le rapport sur la protection de la jeunesse prend une saveur politique.

■ Gilbert Lavoie : Deux des 74 députés libéraux du Québec vont écouter Parizeau. Aurait-on affaire à un groupe qui ne veut entendre qu'une version de l'affaire?

■ Claude-V. Marsolais : Québec n'a jamais contrôlé adéquatement le nombre de ses enseignants.

■ Pierre Vennat : Sans parti pour la représenter, la gauche québécoise est déjà divisée. — pages A 7 et A 8

## ÉCONOMIE

Alain Dubuc : Le Québec, la mort dans l'âme, n'a d'autre choix que d'accepter l'offre de Jean-Luc Pépin dans le dossier de Québécois.

Jeux électroniques : Coléco est en train d'enfoncer Atari et Intellivision. — page B 2

## LE MONDE

MOYEN-ORIENT : Le conseil central de l'OLP réuni à Damas a rejeté le plan de paix du président Reagan et affirmé qu'il ne saurait y avoir de paix au Proche-Orient sans un état palestinien. — page D 16



## JARDINAGE

Paul Pouliot explique une méthode sûre et efficace de culture des plantes d'intérieur. — page F 10

## BRICOLAGE

Louis Thivierge fournit des indices permettant de faire un bon choix parmi les outils portatifs électriques. — page F 4

## LOISIRS

« Avalanche sur l'Outaouais », le 3 décembre.

Un relevé touristique des Bois-Francs. — page Y 10

## ARTS ET SPECTACLES

Maria Chapdelaine : un film pittoresque. — page C 1

« Le crime d'Ovide Plouffe », roman de la mutation de la conscience québécoise. — page C 3

Yvon Deschamps démystifié par lui-même. — page C 4

## VACANCES VOYAGE

Londres change, oui, les Londoniens, non. — page Y 1

La vie dangereuse des golfeurs en Floride. — page Y, 5



Visiblement émue par l'attribution du prix Judith-Jasmin pour sa série sur les handicapés, notre consœur Lily Tasso a fait preuve de sa simplicité coutumière hier soir, se disant heureuse d'être lauréate non pas tellement pour elle-même, mais

surtout parce qu'elle pense qu'on ne défendra jamais assez le droit à la différence: une seconde suffit, dit-elle, pour nous faire passer du camp des biens portants à celui des handicapés. photo Armand Trotter, LA PRESSE

## POUR UNE SÉRIE D'ARTICLES SUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

# Le prix Judith-Jasmin à Lily Tasso, de LA PRESSE

Le prix de journalisme Judith-Jasmin, catégorie des quotidiens, a été décerné, hier, à Mme Lily Tasso, journaliste à LA PRESSE depuis 19 ans.

### GILLES NORMAND

C'est une série de sept articles sur les difficultés que vivent les handicapés qui a valu ce prix à Mme Tasso. C'est la troisième mention importante que mérite ce reportage publié entre le 28 novembre et le 5 décembre 1981. En effet, il a attiré sur son auteur l'attention du jury qui en a fait l'une des femmes de l'année, lors du Salon de la femme, en mai 1982. Il lui a aussi valu une mention honorifique attribuée tout récemment par la Ligue pour les droits de l'homme du B'nai Brith Canada.

C'est le président du jury, l'écrivain Roger Duhamel, qui a remis le prix (une bourse de \$500 et une médaille de bronze) à Mme Tasso, hier, au Salon du Livre de Montréal, quelques heures après le retour de celle-ci de Bruxelles, en Belgique, où se tenait la première réunion du nouveau conseil d'administration de l'Association internationale des journalistes de la presse féminine et familiale, un

organisme regroupant des journalistes de plus de trente pays et dont Mme Tasso a été élue présidente, en mai dernier, lors d'un congrès qui avait lieu en Hongrie.

Les autres prix ont été accordés, pour la presse écrite, catégorie des périodiques, à Mme Michèle Grondin, pour une série d'articles sur les pluies acides, publiée dans *Le Voyageur*, de Sudbury; pour la presse électronique, section télévision, à Mme Janette Blondi, pour l'émission *Rolland Hallé*, de Radio-Québec, ainsi qu'à Mme Hélène Gedalof, réalisatrice; tandis que dans le monde de la radio, M. Gilles Proulx, de CKVL, reçoit le prix pour une émission sur le journalisme radiophonique.

Ce concours est organisé annuellement par le Cercle des femmes journalistes, grâce à l'appui de la Fondation du Reader's Digest du Canada et de la Société Imasco. Cette année, pour la première fois, le concours s'adressait à tous les journalistes d'expression française à travers le Canada, et les jurés ont dû choisir parmi un nombre record de soixante-cinq participants, dont ils ont évalué les travaux soumis, quant au fond, à la forme et à l'originalité.

## MICRO-INFORMATIQUE AU QUÉBEC

# Sogiciel obtient l'exclusivité de la marque Apple

Le groupe Sogides, qui réunit quatre maisons d'édition, une librairie et un distributeur, vient de conclure une entente avec la société californienne Apple Computer Inc. par le biais de sa nouvelle filiale consacrée à l'édition électronique, Sogiciel.

L'entente donne à Sogiciel l'exclusivité de la vente, au Québec, des produits dont Apple détient les droits. La compagnie a déjà investi \$250 000 dans le projet et y investira la même somme au cours de la prochaine année.

Sogiciel met déjà sur le marché quinze produits qu'elle a adaptés dans des logiciels en langue française: des programmes comprenant des jeux, un système de traitement de textes et un programme de gestion de base des données.

Le vice-président du groupe Sogides, M. Pierre Turgeon, a indiqué que les ventes prévues sont difficiles à évaluer, étant donné que le secteur de la micro-informatique est en pleine expansion. Dans dix ans, dit-il, l'édition électronique représentera des ventes dépassant celles des livres.

D'ici à un an, Sogiciel mettra en vente sur le marché québécois une quarantaine de produits destinés aux micro-ordinateurs (ordinateurs individuels installés à la maison).

« Nous allons développer des produits (en français) qui seront destinés à d'autres ordinateurs que ceux d'Apple (les Apple II) », a précisé M. Turgeon.

Sogiciel, qui présente ses produits de la micro-informatique au Salon du livre de Montréal (se tenant jusqu'au 28 novembre), est associée, sur le plan international, au groupe VIFI, qui réunit les plus importantes maisons d'édition au Canada, en France, en Allemagne, en Italie et en Angleterre. Les produits en français de Sogiciel seront distribués en France par Nathan et cette dernière maison accorde la vente de ses produits au Québec à Sogiciel.

D'ici à quelques années, la majorité des foyers québécois seront équipés d'un ordinateur individuel et la diversification de l'ensemble de l'industrie du livre se fera dans l'édition électronique, croit M. Turgeon.

### LOTO 6/36

Les six numéros gagnants sont:  
7 — 14 — 17 — 20 — 21 — 34  
complémentaire: 35

Les numéros du mise-161 sont:  
4 — 13 — 16 — 20

### MINI-LOTO

Le billet numéro 525328 rapporte \$50,000

### PROVINCIAL

Le numéro gagnant du gros lot de \$500,000 est 1861258

### INTER-LOTO

A. Numéros mobiles: 68811 8735 791

B. Non décomposables: 669447 675721 973819

C. Décomposable: 708178

## la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Part de retour garanti.

<b>ABONNEMENT</b> Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h	285-6911	<b>ANNONCES CLASSÉES</b> Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7111 285-7205
<b>RÉDACTION</b>	285-7070	<b>GRANDES ANNONCES</b> Détailants National, Télé-Press Vacances, voyages Carrières et professions, nominations	285-7202 285-7306 285-7265 285-7320
<b>PROMOTION</b>	285-7100		
<b>COMPTABILITÉ</b> Grandes annonces Annonces classées	285-6892 285-6901		

## LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: -11 Max.: -3  
ENSOLEILLÉ  
DEMAIN: BEAU TEMPS

### Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-15	8	Pass. Nuageux
Outaouais	-11	-3	Ensoleillé
Laurentides	-12	-7	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-11	-3	Ensoleillé
Mauricie	-12	-7	Ensoleillé
Québec	-11	-5	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-12	-7	Ensoleillé
Rimouski	-14	-6	Ensoleillé
Gaspésie	-14	-6	Ensoleillé
Baie-Comeau	-17	-6	Ensoleillé
Sept-Îles	-17	-6	Ensoleillé

### Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-1	4	nuageux
Edmonton	-21	-18	neige
Regina	-17	-13	nuageux
Winnipeg	-22	-12	nuageux
Toronto	0	2	ensoleillé
Fredericton	-4	1	ensoleillé
Halifax	0	4	nuageux
Charlottetown	-2	1	nuageux
Saint-Jean	-4	10	nuageux

## La Quotidienne

Tirage d'hier 0988 Numéro-boni 214822

### États-Unis

	Min.	Max.	Min.	Max.
Boston	3	7	Nlle-Orléans	14 15
Buffalo	1	3	Pittsburgh	-1 3
Chicago	-1	2	S. Francisco	7 15
Miami	23	27	Washington	3 9
New York	3	7	Dallas	4 8

### les capitales

	Min.	Max.	Min.	Max.
Amsterdam	5	10	Madrid	2 16
Athènes	3	18	Moscou	3 5
Acapulco	19	28	Mexico	7 20
Berlin	4	15	Oslo	0 5
Bruxelles	3	12	Paris	6 10
Buenos Aires	20	29	Rome	8 17
Copenhague	6	13	Séoul	-4 5
Genève	3	14	Stockholm	2 7
Hong Kong	18	24	Tokyo	6 12
Le Caire	12	16	Trinidad	21 30
Lisbonne	11	16	Vienne	3 6
Londres	6	11		

20,000 PERSONNES LUI RENDENT HOMMAGE

# Le Forum a vibré pour Marguerite Bourgeoys

«Rendons grâce au Seigneur pour le passage sur nos rives, sur le sol même que nous foulons aujourd'hui, d'une femme exceptionnelle qui a marqué notre nation. Et n'oublions jamais que celle-ci fut une sainte!»

**JULES BÉLIVEAU**

C'est de Marguerite Bourgeoys, canonisée à Rome par Jean-Paul II le 31 octobre dernier, que Mgr Paul Grégoire parlait hier soir aux 20,000 personnes entassées dans le Forum de Montréal pour rendre hommage à la première sainte de l'Eglise du Canada.

Les accents de l'archevêque de Montréal, tantôt solennels et tantôt presque intimes, s'accordaient bien avec le caractère particulier de cette fête au cours de laquelle une quarantaine d'évêques et environ 600 prêtres ont célébré l'eucharistie avec Mgr Grégoire. Parmi toutes les personnes présentes, aux côtés des très nombreux dignitaires ecclésiastiques et civils, de vieilles connaissances se retrouvaient dans une ambiance de respect et de complicité. Des anciennes élèves et des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, cachant mal l'émotion suscitée par une cérémonie aussi grandiose, échangeaient néanmoins des sourires chargés de souvenirs presque espérants...

Mais ce n'est pas précisément de ces parfois trop lointaines années de couvent ou de collège qu'ont traité hier soir Mgr Grégoire et la supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame, Soeur Louise Côté. L'un et l'autre y sont allés de vibrants éloges de la grande héroïne du jour, celle que la supérieure actuelle de sa congrégation religieuse a décrite comme «une femme-pour-les-autres».

## Le visage de la sainte

Dans son homélie, l'archevêque de Montréal a cherché à faire ressortir trois traits du visage de sainte Marguerite Bourgeoys, qui, a-t-il dit, fut «une missionnaire



Photo Armand Trothier LA PRESSE  
Monsieur Paul Grégoire a présidé la cérémonie, au Forum, au cours de laquelle 20,000 personnes ont rendu hommage à sainte Marguerite Bourgeoys

voyagère», «une fondatrice audacieuse» et «une sainte de chez nous». Et c'est en établissant un parallèle entre la vocation d'Abraham, la démarche de la Vierge Marie visitant sa cousine Eliza-

beth et l'engagement de Mère Bourgeoys qu'il a dépeint le premier trait de la missionnaire partie de Troyes, en France, un jour de 1610, pour se rendre en Nouvelle-France.

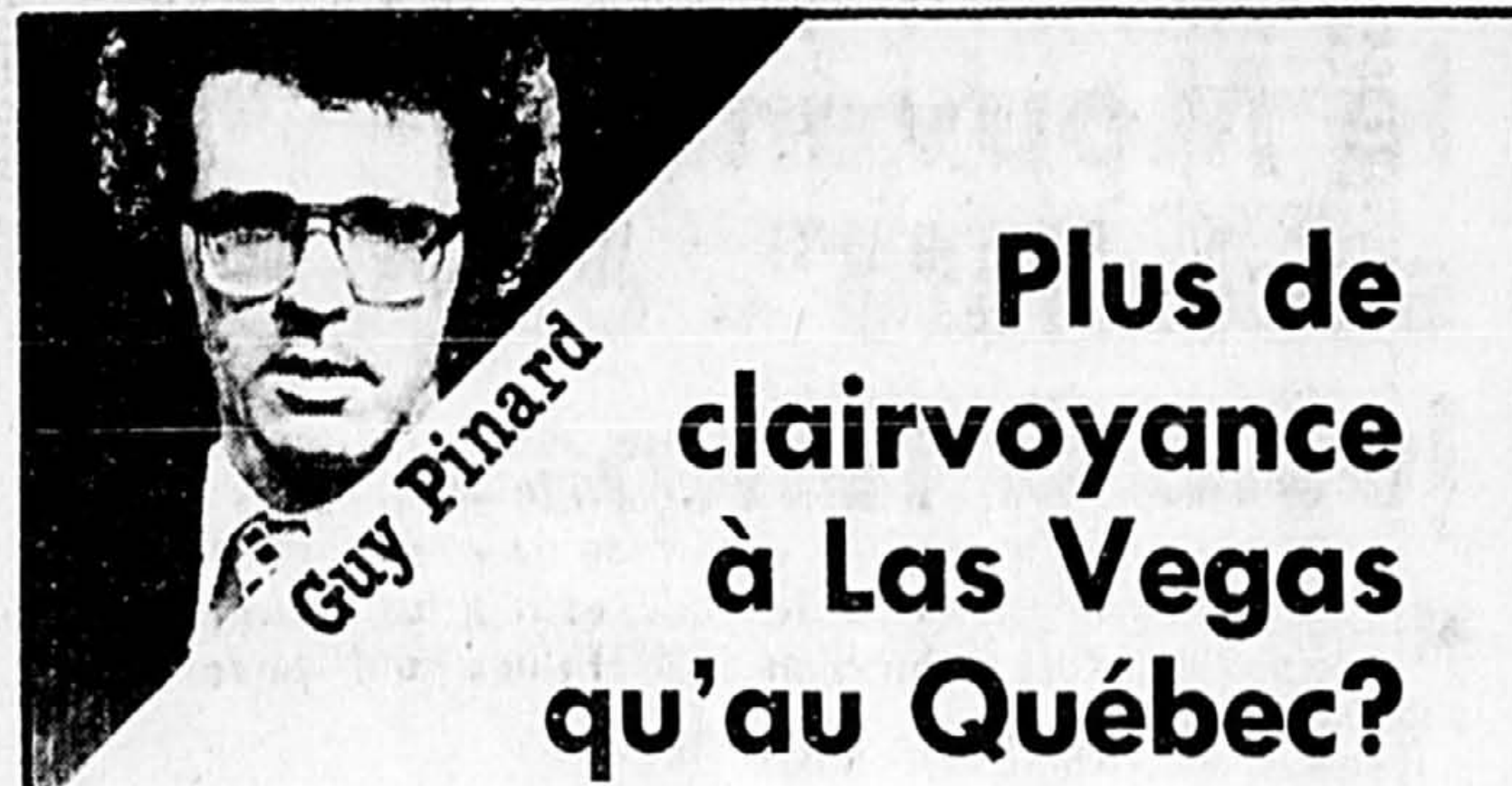
«Mère Bourgeoys, a-t-il rappelé, est celle qui se met sans cesse en route, qui part et repart, forte de sa seule confiance en Dieu et de l'appui de la Vierge visiteuse, pour ouvrir des chantiers nouveaux, des «missions» nouvelles.

De la fondatrice que fut la première sainte canadienne, Mgr Grégoire a souligné les aspects qui ont fait la pionnière de l'éducation à Montréal. Et il a déclaré: «Combien prophétique et pertinent nous apparaît le message que nous adresse encore aujourd'hui sainte Marguerite Bourgeoys, elle qui a su voir dans l'école et dans la famille les pierres d'assise de la société et de l'Eglise, et qui leur a consacré sa vie!»

De la «sainte de chez nous», Mgr Grégoire a dit retenir d'abord «son adhésion totale au double commandement de l'amour de Dieu et du prochain», qu'il a décrite comme le fondement de la pensée spirituelle de Marguerite Bourgeoys. L'archevêque de Montréal a également retenu le sens de l'Eglise de la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, un sens de l'Eglise qu'elle a toujours eu «le souci d'inculquer à ses soeurs».

La supérieure actuelle de la Congrégation fondée par la première sainte canadienne a fait ressortir, dans la vie de Mère Bourgeoys, plusieurs aspects humains de sa personne. De la trempe des bâtisseurs et femmes d'action, Marguerite Bourgeoys, a rappelé Soeur Côté, était aussi profondément contemplative.

«Celle qui nous rassemble ce soir est notre soeur à tous, quel que soit notre lieu d'origine, a dit Soeur Côté. Française de naissance, Canadienne par choix, Marguerite Bourgeoys est devenue une citoyenne du monde par l'implantation de son oeuvre dans quatre continents et parce que, le 31 octobre dernier, Sa Sainteté le pape Jean-Paul II l'a proclamée «sainte pour l'Eglise universelle».



## Plus de clairvoyance à Las Vegas qu'au Québec?

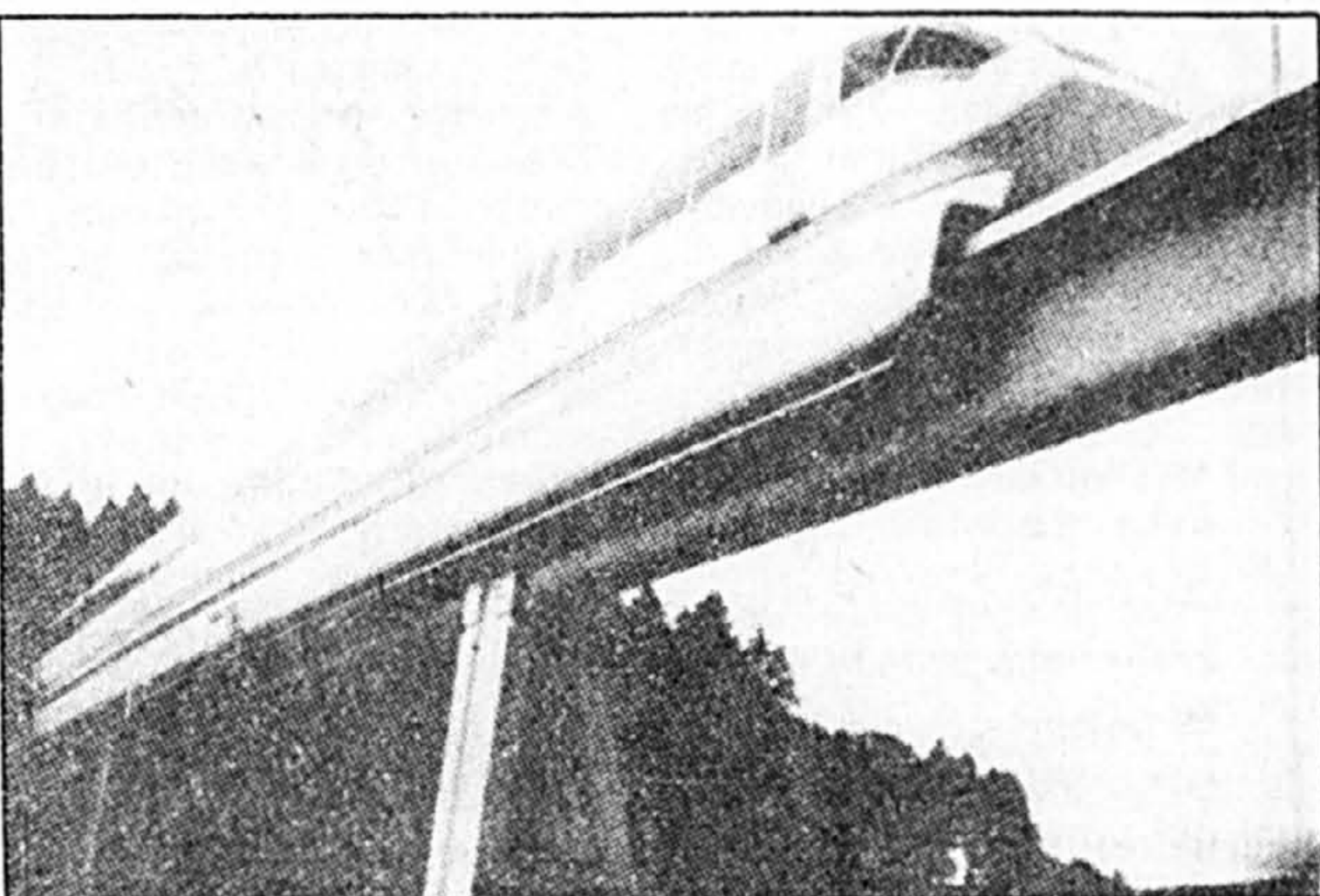
Le titre pourrait vous laisser croire que cette chronique sera consacrée aux casinos. Mais rassurez-vous, tel n'est pas le cas bien qu'il s'agisse d'un autre projet coûteux qu'on tente de nous vendre: celui du train Montréal-New York.

Ce rêve est essentiellement celui du maire Jean Drapeau, qui l'a depuis fait endosser par le gouvernement du Québec, au point où ce dernier a investi \$50 000 dans une étude préliminaire de faisabilité, confiée à une filiale de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF).

Pourquoi la SNCF? L'ambition du maire Drapeau concerne l'instauration d'une liaison par train à grande vitesse. Et connaissant l'attraction du maire de Montréal pour la technologie française, et compte tenu des qualités indiscutables du modèle français même si ce dernier n'a pas encore fait ses preuves en terrain montagneux et ne peut emprunter le moindre tunnel à grande vitesse, il était tout naturel que le maire songe à l'expertise de la SNCF.

Après avoir reconnu que le TGV français est le plus rapide (260 km/h en vitesse commerciale) et possiblement le meilleur de tous les trains qui roulent dans le monde actuellement, je rappelais en réplique que le choix d'un tel train pour relier Montréal à New York dans 10 ou 15 ans pourrait s'avérer une erreur monumentale, à cause de la mise en service des premiers trains à sustentation magnétique («maglev») capables de vitesses de 500 km/h et plus. Ma crainte était qu'on inaugurerait un service avec un type de train déjà dépassé au point de vue technique.

Force est d'admettre hélas qu'à l'époque, l'argument n'avait convaincu personne chez les partisans du projet, et avait encore moins découragé le maire Drapeau.



Voici une photo du train à sustentation magnétique développé par les Allemands de l'ouest, et qui pourrait atteindre des vitesses de 500 km/h avant la fin de la décennie.

## La liaison Las Vegas-Los Angeles

Un récent événement devait cependant prouver que je n'avais pas tout à fait tort à l'époque. Le printemps dernier, l'administration municipale de Las Vegas confiait au consortium Budd Co./Bechtel Inc. le mandat d'évaluer la possibilité de relier Las Vegas à Los Angeles (une distance de 550 km) par train à très grande vitesse.

Un rapport très préliminaire a été présenté le 9 septembre et, selon un porte-parole du bureau de M. Mike Daly, directeur du Développement économique au gouvernement municipal de la capitale mondiale du jeu, le rapport final de faisabilité doit être remis aux autorités le 14 décembre. Cette étude aura coûté \$270 000, y compris une subvention de \$150 000 provenant du département américain des Transports, le corridor Los Angeles-Las Vegas étant identifié comme un des quatre susceptibles d'être équipés d'un mode de transport ultra-rapide.

Les experts du consortium ont étudié quatre trains: le LRC de Bombardier, le TGV de la SNCF, le Shinkansen des chemins de fer japonais et le train à sustentation magnétique développé par les Allemands de l'ouest et le Japon depuis 1965. De ces quatre types de trains, seul le LRC ne requiert pas une voie exclusive et complètement protégée.

## La préférence au «maglev»

Or, même s'il était évident dès le départ que les experts de Budd en particulier ne favoriseraient jamais le LRC de Bombardier (ils n'ont pas encore digéré le coup du métro de New York), ils n'ont pas non plus jeté leur dévolu sur le TGV ou le Shinkansen dans le rapport préliminaire qu'ils viendront compléter par une étude des coûts incorporée au rapport final.

Après avoir démontré les avantages du système «maglev» sur les trains à grande vitesse conventionnels, les experts justifient leur recommandation par deux arguments: la capacité de transporter les passagers de Los Angeles à Las Vegas en un peu plus d'une heure (donc plus vite que l'avion en tenant compte des déplacements vers les aéroports, du décollage et de l'atterrissage) et par conséquent la possibilité d'augmenter considérablement le nombre de visiteurs.

En fait, les responsables de l'étude évaluent à 2 millions le nombre de visiteurs additionnels qui viendraient à Las Vegas à cause du système «maglev», et à \$174 millions les revenus additionnels (revenus du jeu exclus) qu'apporteraient ces visiteurs. En comparaison, les revenus additionnels provenant d'un système conventionnel à grande vitesse seraient de l'ordre de \$87 millions, donc 50 p. cent moins élevés.

## Le point sombre: le coût

En revanche, il faut dire que la technique préconisée, celle de la sustentation magnétique, en est encore à l'état embryonnaire tant au Japon qu'en République fédérale d'Allemagne, même si on s'attend à ce que les premiers trains de ce type commencent à rouler avant la fin de la présente décennie.

En outre, le coût d'un système à sustentation magnétique reste une inconnue de taille, du moins jusqu'à la publication du rapport final, lequel incidemment devrait éclairer le gouvernement provincial quant au coût très élevé d'une telle entreprise. A priori toutefois, les experts reconnaissent que le coût de la construction et de l'acquisition d'un réseau serait plus élevé dans le cas d'un système «maglev» que dans le cas d'un réseau de TGV ou de Shinkansen. En revanche, le coût d'entretien et d'exploitation serait moins élevé dans le cas du système «maglev».

Pour clore sur le sujet, il est important de signaler qu'aussi coûteux que pourra être le projet pour la ville de Las Vegas, cette dernière pourra réaliser d'importantes économies car, comme le soulignent les experts, les vastes étendues séparant les deux villes appartiennent en très grande partie au gouvernement fédéral américain, de sorte que l'acquisition de terrains n'engendrera pas des dépenses indues. A ce qu'on sache, on ne pourrait en dire autant des terrains entre Montréal et New York...

# La peste moderne: depuis sept ans le calvaire des Lavoie

«Ça devient quasiment irréel. Je vais chez Steinberg, et je suis incapable de me promener dans l'allée des savons: j'ai le nez, la langue qui me chauffent, j'ai de la difficulté à respirer, les réactions sont épouvantables. On enlève le capuchon d'un crayon-feutre, même chose. On ouvre un journal, on est mal, racontait hier en conférence de presse France Lavoie, 33 ans, qui est une victime de ce qu'on finira sans doute par considérer comme une forme de peste moderne.

**JACQUES BENOIT**

— Et maintenant, pendant que vous nous parlez, éprouvez-vous des malaises? a demandé un journaliste.

— J'ai très mal à la tête.

— Pourquoi?

— «A cause du tapis, je crois», a-t-elle répondu en indiquant le sol couvert d'une moquette en fibres synthétiques.

Plus tard, encore à la demande des journalistes, France Lavoie qui avait déclaré plus tôt perdre ses cheveux, a consenti avec réticence à enlever brièvement la tuque blanche qu'elle avait conservée: déjà elle a perdu plus du tiers de sa chevelure qui est très clairsemée, surtout sur le sommet du crâne.

A ses côtés, son mari Louis Lavoie, 32 ans, et leurs deux enfants, Marc-André, 5 ans, et Olivier, 8 ans. Louis Lavoie, contremaître adjoint à l'atelier d'usinage de Canadair («machine shop»), a commencé lui aussi à perdre tout doucement ses cheveux. Depuis 20 jours on le traite aux antibiotiques dans l'espoir que se résorbe tout à fait le gonflement de ses ganglions qui, il y a peu, dit-il, «me dépassaient les joues». Marc-André, le plus petit, a fréquemment, selon ses parents, des ulcères sur la langue. En septembre, ses excréments étaient noirs. L'ainé Olivier souffre régulièrement de plaies qui mettent des éternités à guérir.

## L'origine

Leur histoire, qu'on dirait tirée d'un recueil de nouvelles de scien-



photo Michel Gravel, LA PRESSE  
Les Lavoie, France, Marc-André, Louis et Olivier. «Je souffre depuis huit ans, la vie n'est pas courte, elle est longue»  
hier France Lavoie. On est au bout du rouleau. Quand on

ce-fiction, c'est eux-mêmes qui l'ont racontée hier, avec l'aide d'un porte-parole de la Fédération des comités de victimes de la mousse d'urée du Québec, Nicole Lamer. Une histoire cauchemardesque, et que viennent de confirmer de façon retentissante les résultats d'une étude commandée à l'ingénieur ontarien Bruce Small par le Centre national de recherches. A savoir, en gros, que les personnes exposées aux vapeurs chimiques de la mousse d'urée-formol et qui y sont sensibles, peuvent se retrouver avec des allergies, quasi sans nombre, aux multiples produits d'origine chimique qui peuplent notre environnement. Et avec, pour couronner le tout, des effets aussi hallucinants qu'imprévisibles.

La maison des Lavoie, à Saint-Augustin, non loin de Boisbriand, fut construite en 1974. L'année suivante, mais uniquement parce que la famille la jugeait alors inefficace comme isolant, la mousse fut retirée de trois murs porteurs sur quatre. Commençaient déjà, pour les Lavoie, les problèmes de

santé: broncho-pneumonie chez le cadet, multiples malaises chez France Lavoie plus durement affectée que les autres, etc. Ont suivi, depuis, deux autres séries de travaux d'importance: d'abord, en novembre 81, l'enlèvement de la mousse du quatrième mur; puis ce printemps la reconstruction presque complète de la maison, à l'exception des fondations, du plancher et du toit, alors que les tests faits un peu plus tôt par la firme Sodexen au nom du Conseil national de recherches montraient que les matériaux de leur demeure se situaient grosso modo au deuxième rang sur 15 maisons étudiées au Québec pour ce qui est de la teneur en formaldéhyde.

«Cet été, pendant qu'on vivait avec les fenêtres ouvertes, tout allait bien, a raconté hier Louis Lavoie. Mais depuis qu'on doit fermer à cause de l'automne, tout a recommencé...»

## Que faire?

On vit, on le sait, dans un environnement où la chimie est reine (un très grand nombre de vêtements sont faits aujourd'hui, par exemple, avec des fibres synthé-

Le samedi  
4 décembre 1982.  
C'est le cahier spécial des

# sports d'hiver au Québec

DANS  
la presse

# Pour Marcel Pepin, le Mouvement socialiste « arrive juste à temps »

Le Mouvement pour un Québec socialiste est maintenant une réalité.

Bien sûr, officiellement, le Mouvement avait vu le jour en novembre 1981, il y a un an, avec le lancement du manifeste par le Comité des cent, manifeste prônant un Québec socialiste.

## PIERRE VENNAT

Mais les structures qu'il s'était donné étaient provisoires, l'exécutif n'avait pas été élu en congrès et le mouvement n'avait jamais réuni ses militants.

C'est maintenant chose faite. Hier soir, le Mouvement pour un Québec socialiste a ouvert son premier congrès, lequel a justement pour but de lui donner une structure permanente.

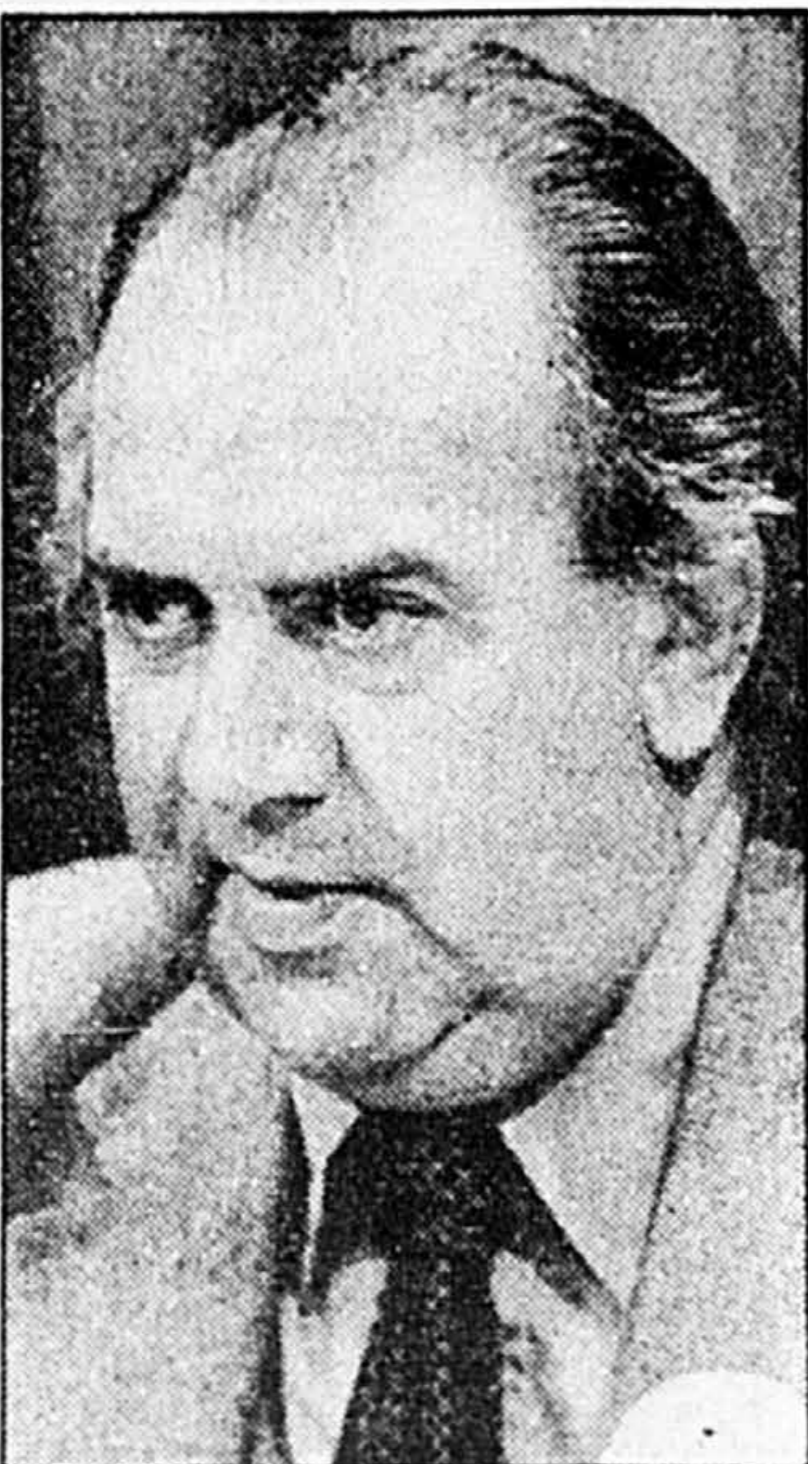
Pour ce vieux routier du syndicalisme et du socialisme qu'est Marcel Pepin, l'ancien président de la CSN et de la Confédération mondiale du travail, recyclé en professeur d'université, c'était heure de gloire et surtout, immense occasion de fierté.

M. Pepin, qui préside les destinées du Mouvement à titre de président provisoire depuis ses débuts, est bien conscient qu'il réalise là un vieux rêve:

« Nous savons tous, a-t-il dit hier, qu'à maintes reprises dans le passé, des travailleurs du Québec ont voulu fonder une organisation politique pour faire entendre leurs voix. Ces tentatives ont échoué; les temps n'étaient pas mûrs, ou bien les énergies se sont dissipées en de vaines querelles intestines. »

Mais voilà, a-t-il ajouté, les bases du Mouvement sont jetées, les structures régionales sont en place, les membres ont appris leur métier et sont prêts, désormais, à bâtir une grande maison du peuple.

« Ils sont à l'oeuvre avec la volonté bien arrêtée de fabriquer du solide, de réaliser enfin l'unité politique de tous ceux et celles qui veulent un changement radical de société et qui entendent ainsi pré-



Photothèque LA PRESSE

Marcel Pepin

parer le terrain à un Québec socialiste, indépendant et démocratique où hommes et femmes vivront en toute égalité ».

Pour M. Pepin, il existe aujourd'hui, au Québec, un vide politique qu'il est urgent de combler: « Les péquistes sont en pleine déroute. L'Union nationale est encore morte. Et les travailleurs savent de quel bois se chauffe le Parti libéral, avec ou sans chef. Quant à la gauche, elle souffre de son éparpillement. Oui, le Mouvement socialiste arrive à temps ».

Ceci dit, l'unité de la gauche reste à faire, Marcel Pepin en est bien conscient. Pour réaliser leur projet politique, les socialistes devront réaliser l'unité.

Mais, a conclu le vieux routier socialiste, le congrès, qui se continue aujourd'hui et demain, est une manifestation d'unité et d'espoir pour ceux qui, comme lui, croient en la possibilité d'un Québec socialiste et démocratique.



Jacques Bouchard

En proposant de fusionner les trois organismes chargés d'administrer le Code électoral au Québec, le ministre de la Justice, **Marc-André Bédard**, a lui-même avoué que ce geste procurera des économies de bouts de chandelle au trésor de la province.

Le projet de loi sur cette fusion, déposé jeudi à l'Assemblée nationale par le ministre chargé de la réforme électorale, ne permettra, reconnaît-il, qu'une économie de seulement \$2,5 millions par année à l'Etat.

Cette économie est bien mince si l'on considère que pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1982, il en a coûté \$29,907,000 au gouvernement du Québec pour assurer le fonctionnement de la démocratie au Québec par le biais des bureaux du Directeur général des élections, du Financement des partis politiques et de la Commission de la représentation électorale.

De ce montant il faut cependant soustraire une somme de \$3,5 millions qui avait été versée pour des remboursements de dépenses électorales à la suite de l'élection de 1981 et les versements des allocations aux partis politiques reconnus à l'Assemblée nationale.

## \$3 millions pour l'ensemble du Canada

Aussi étrange que cela puisse

paraître, et pour le même exercice financier, le Bureau du directeur général des élections pour tout le Canada a dépensé la modeste somme de \$3,759,000. Ce qui constitue un écart de plus de \$20 millions.

La réforme proposée à l'Assemblée nationale au début du mois à la suite d'un rapport déposé par le Directeur général du financement des partis politiques, **Pierre-Olivier Boucher**, visait effectivement un tel regroupement dans le but d'économiser de l'argent et de rendre les services actuels plus efficaces.

Dans un premier temps, il s'agirait sans doute de réduire le personnel de 253 employés que l'on retrouve dans les trois organismes existants actuellement et dont les fonctions se recoupent. Le bureau du Directeur général du Canada qui dessert les 10 provinces compte 49 employés...

Compte tenu du texte du projet de loi, on peut se demander comment le ministre de la Justice en est venu à la conclusion que l'on pourrait effectivement économiser une somme de \$2,5 millions.

Selon les dispositions de la loi visant à regrouper les trois organismes, le Directeur général des élections, poste détenu présentement par **Pierre-F. Côté**, n'a pas de budget fixe. Chaque année, devant la commission parlementaire de l'Assemblée nationale, et selon ses estimations, il réclamera les

sommes nécessaires pour le fonctionnement de son organisme.

Dans la réforme proposée par le Directeur du financement des partis politiques, qui est en fait l'organisme le plus touché par cette réorganisation, semble-t-il, on avait souligné que deux objectifs devaient présider au choix des solutions à retenir. Le premier consistant à placer l'électeur au centre du processus électoral.

Selon cette étude, il avait été établi que la multiplication des institutions et des lois ainsi que le morcellement des responsabilités administratives rendaient difficile un contrôle efficace du processus électoral par l'Assemblée nationale.

Si ce premier objectif a été retenu, il n'est pas évident que le second l'ait été. Il consistait à assurer une saine gestion administrative du processus électoral, en ayant un souci constant d'économie des moyens, en utilisant de façon maximale les diverses institutions ou services publics existants et en reconnaissant l'Assemblée nationale comme seule instance pouvant contrôler l'institution responsable.

Le principe est beau, mais les députés de l'Assemblée nationale seront bien mal placés pour intervenir de façon trop préventive. Une telle attitude pourrait en effet être interprétée comme des entraves partisans au travail que doit effectuer un Directeur général des élections.

## LaSalle est déçu

Le député conservateur de Joliette, **Roch LaSalle**, s'est dit déçu, hier, de la tournure que prennent les événements au Québec en vue du congrès de son parti qui aura lieu en janvier, à Winnipeg.

L'ex-ministre, au cours d'une conversation avec LA PRESSE, faisait notamment référence à la dernière réunion de l'exécutif de l'association provinciale, qui avait adopté la « slate » pro-Mulroney, présentée par le trésorier de l'exécutif, **Rodrigue Pageau**. Cette liste de 38 délégués a été adoptée par la majorité, alors que M. LaSalle et Mmes Suzanne Duplessis et Céline Blouin s'opposaient à une telle démarche.

M. LaSalle a souligné qu'il aurait espéré une entente entre les deux clans qui aurait pu amener le choix d'une quinzaine de délégués favorables à M. Clark en vue du vote sur le leadership du leader tory qui aura lieu lors de ce congrès.

M. LaSalle a précisé que la situation actuelle au sein du PC au Québec était malheureuse. Il a ajouté qu'il en avait discuté avec le président de l'Iron Ore. Il se demande si M. Mulroney n'est pas tout simplement en train de se couper les ailes avec toutes ces manoeuvres.

Mais une chose est certaine, si Mulroney se coupe les ailes il pourra au moins se vanter d'avoir mis du plomb dans les ailes du chef qu'il veut remplacer...

## SELON LE PRÉSIDENT DU PQ MONTRÉAL-CENTRE

# Il ne saurait y avoir de projet de société sans projet économique

Les péquistes de Montréal-Centre partagent la vision de Claude Charron dans son testament politique à l'effet qu'il ne peut y avoir de projet de société sans projet économique.

## PIERRE VENNAT

« On n'a pas assez discuté de ces questions au sein de notre parti. L'indépendance, on la présente comme projet de société. Et un projet de société qui n'aborderait pas l'économique, ce n'est pas un

véritable projet de société. Il ne saurait y avoir de progrès social et de progrès culturel s'il n'y a pas progrès économique ».

André Boulerice, le président des péquistes de la région de Montréal-Centre, était en verve hier midi pour discuter du Québec de la troisième vague, beaucoup plus que pour discuter des révélations de son prédécesseur, Marc Lavallée.

Il invite d'ailleurs les péquistes, samedi prochain, à se réunir dans un hôtel de la métropole pour discuter de télématique, de bureauti-

que, de robotique et du Québec à l'heure du virage technologique.

Trois ministres, soit MM. Gilbert Paquette, ministre du Développement technologique, Jean-François Bertrand, responsable des Communications, et Bernard Landry, l'auteur du deuxième tome de *Bâtir le Québec* intitulé *Le virage technologique*, doivent y prendre la parole. A noter que le lendemain, les péquistes de l'autre partie du Grand-Montréal, Ville-Marie, tiendront eux aussi un colloque sur l'économie, sujet à la mode ces temps-ci en milieu péquiste.

seur possible de Claude Charron comme porte-étendard du parti dans Saint-Jacques, s'il était en verve pour parler de robotique, aurait bien aimé ne pas avoir à parler de son prédécesseur, Marc Lavallée.

M. Boulerice a défait M. Lavallée à la tête des péquistes de la région il y a un peu plus d'un an et l'on sait que M. Lavallée est maintenant passé avec armes et bagages du côté des libéraux, et allège de plus que la France a subventionné le PQ et l'Union nationale.

Plusieurs des anciens partisans de l'équipe Lavallée jouant encore un rôle prédominant au sein du parti à l'intérieur de la région, M. Boulerice s'est contenté de dire que le spectacle donné par son prédécesseur était à la fois triste et décevant, d'autant plus que M. Lavallée aimait à se décrire comme un homme de gauche et un indépendantiste.

Sa défection ne semble pas avoir été suivie, les anciens membres de l'équipe Lavallée étant tous, en autant que M. Boulerice est concerné, de bons péquistes qui entendent le demeurer.

Mais il n'a pu s'empêcher de lancer la pointe suivante:

« En autant que je me souviens, je n'ai jamais entendu M. Lavallée se vanter en ma présence du rôle important qu'il se donne dans son livre, quoique je sais qu'il adorait les jeux de coulisse. Mais dans le fond, si je vous dis que je ne m'en souviens pas, c'est que je n'ai jamais fait trop attention aux propos de cet individu ».

**POUR UNE MEILLEURE APPROCHE DE SON VÉRITABLE**

**NAD**

Comprendant:

- L'ampli NAD 3020 de 20 watts minimum par canal
- Le syntonisateur NAD AM-FM modèle 4020 A

**MICRO-SEIKI**

• Une platine tourne-disque Micro-Seiki à retour aut.

• Les haut-parleurs Mission 700 à 2 voies

**CET ENSEMBLE POUR SEULEMENT \$1089**

**LAVAL AUDIO**

**CENTRE LAVAL**  
1600, Le Corbusier  
687-0431  
QUÉBEC

**PLACE VERSAILLES**  
7275 est, Sherbrooke  
354-7110  
Galeries de la Capitale

**ST-JÉRÔME**  
Carrefour du Nord  
432-5200  
627-2737

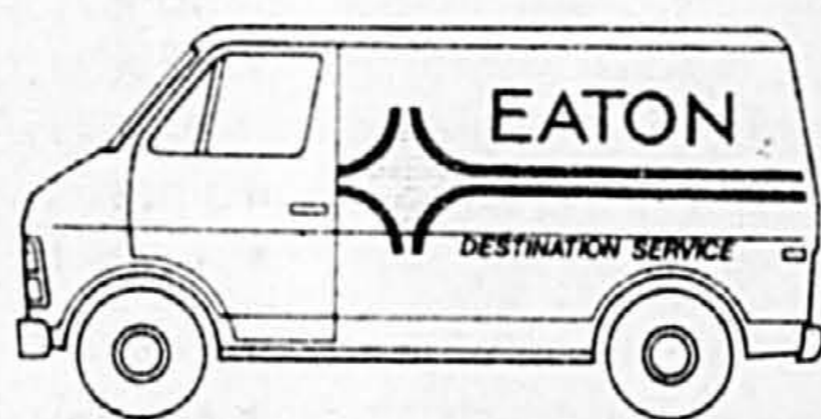
**SOLDE DE LIQUIDATION**

## DESTINATION SERVICE

Montréal et sa banlieue

TÉLÉPHONE: 342-2060

Appelez Eaton pour la réparation rapide de téléviseurs, machines à laver, sèche-linge, cuisinières, lave-vaisselle et appareils de réfrigération. Nous réparons les appareils Viking Eaton ainsi que la plupart de ceux de marques connues. Plan d'entretien prolongé. Vente de pièces à l'unité.



**EATON**

## Le souvenir de Lavallée

M. Boulerice, que la rumeur publique mentionne comme succes-

**Rencontrer**  
une personne avec les mêmes goûts, les mêmes affinités

**AIMER PARTAGER**

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous caresse au fond de son cœur?

**ENFIN!**

« DONNER UN VISAGE À VOS RÊVES »

OUVERT: lun. au ven. 10h à 21h. Sam. 10h à 15h.

**524-1176**

**Institut de la Recherche Humaine**  
847, rue Chénier  
(Métro Sherbrooke) Montréal  
Organisme à but non lucratif

Courrèges Guétano Scuderi Gucci

POUR L'ULTIME - HOMME

**HENRI WEZINA**

243 BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL 669-1751

## « Racisme »: nouvelle charge contre des policiers de la CUM

La Commission des droits de la personne tentera bientôt d'obtenir d'un policier de la CUM, et de l'un des rares agents féminins de cette force policière, une somme de \$6,100 en dédommagement pour un incident survenu dans le centre-ville, il y a quelques mois, et au cours duquel, en plus d'être rudoyé et blessé, M. Daniel Otchere, un noir, avait été traité avec mépris, à cause de la couleur de sa peau.

Les agents Allsn Gosset et Monique Tremblay avaient interpellé M. Otchere alors qu'il tenait de quitter un îlot de stationnement, rue Clark, où il était venu conduire des amis. Les policiers étaient accourus à cet endroit pour une prétendue bagarre, mais ne trouvant aucune trace de combat, ils avaient décidé «d'enquêter» auprès des personnes qui se trouvaient sur place.

Selon les prétentions de la victime, supportées par l'enquête déjà faite par la Commission des droits de la personne, il semble qu'ils s'en soient rapidement pris à M. Otchere, après avoir appelé du renfort, et l'automobiliste aurait notamment été blessé à un oeil par un coup de lampe de poche, décoché avec un accompagnement de «bloody nigger». Conduit au poste, on ne lui aurait pas permis d'être transporté à l'hôpital, tel que le requerrait son état, ni de téléphoner à un proche, comme c'était son droit.

La déclaration produite par le procureur de la Commission, Me Robert Senay, n'impute pas de coups effectivement portés par la jeune policière, mais demande à la cour de la tenir conjointement responsables des dommages causés, en raison de l'assistance qu'elle a apportée, dans les circonstances, au policier mâle.

## Elle devra renoncer à sa « minoune »

Une quinquagénaire du quartier Saint-Michel, séparée de son mari ivrogne depuis quelques mois, et mère de onze enfants, devra désormais faire ses courses et aller à son bingo bi-hebdomadaire en métro ou en autobus.

### LEOPOLD LIZOTTE

C'est l'effet de la décision prise hier, et sans regrets exprimés, par le juge Pierre Verdy, de la Cour provinciale, à qui cette honorable dame, qui vit presque uniquement de prestations du Bien-être social, avait demandé d'annuler un jugement précédemment rendu par un de ses collègues, à la requête de la General Motors Acceptance Corporation.

Cette institution financière avait obtenu la rétrocession de la vieille Oldsmobile 88 de la requérante, pour non-paiement de ses mensualités, en dépit du fait qu'elle avait déjà soldé la moitié du coût de la voiture. Ce que la loi de protection du consommateur prévoit explicitement, à condition toutefois qu'un juge se prononce sur le cas.

Or, jusqu'à maintenant, il y en a donc deux qui l'on fait. Pour sa part, le juge Verdy souligne que la quinquagénaire ignorait même que son mari avait fait défaut de payer les mensualités, avant son départ, et qu'elle n'a pas pu les mettre à jour par la suite. Et d'autant plus qu'elle se

plaint, et avec raison, qu'il lui faut déboursier \$45 chaque fois qu'elle veut faire le plein d'essence pour sa «minoune», également grande consommatrice d'huile.

De la preuve exposée, le magistrat déduit qu'elle n'a aucun besoin, dans un but utilitaire, de ce tacot auquel elle donne une valeur de \$6000 (surtout en réparations), alors qu'elle n'a versé que \$3200 pour l'achat original.

Notant que le septième versement échu était dû lundi, et que tout son espoir de payer repose sur une contribution qu'un de ses enfants doit lui apporter, après les Fêtes, le juge se dit d'avis qu'elle n'a certainement pas les moyens de garder un tel objet de luxe, ni même la capacité de le payer.

Il serait socialement indéfendable, dit-il, d'en décider autrement. La loi a en effet pour but de protéger le consommateur, et non pas de l'aider à s'endetter davantage et sans raison.

Le juge Verdy dit par ailleurs espérer que cette automobiliste déçue de rentrer dans le monde des piétons trouvera quelqu'un qui pourra la conseiller efficacement sur une façon meilleure et plus sage de dépenser les deniers publics dont elle est bénéficiaire, soit ailleurs que dans le paiement et l'entretien, tout aussi coûteux l'un que l'autre, d'un objet de luxe passé qui ne vaut sans toute plus, sur le marché, le montant du solde impayé.

## L'hôpital tenu de fournir son dossier médical, par écrit, à un prisonnier

Récemment soumis à une intervention chirurgicale majeure, à la Cité de la Santé, à Laval, un détenu de l'Institution Archambault, à Ste-Anne des Plaines, pourra recevoir par écrit son dossier médical existant dans cet hôpital.

C'est ce qu'a ordonné le juge Denis Durocher, de la Cour supérieure, hier, à la suite d'une requête présentée devant lui par Me Renée Millette, le procureur de Jason Gallant.

Ce dernier, incidemment, serait l'un des prisonniers impliqués dans l'émeute sanglante de l'été dernier, à Archambault.

La Cité de la Santé, par ses officiers, voulait bien donner connaissance visuelle de ce dossier à Gallant ou à ses procureurs, mais refusait une copie écrite en soutenant qu'il s'agissait là d'une politique nouvelle de l'institution.

Le tribunal en est toutefois rapidement venu à la conclusion que les règlements contenus dans la loi sur les services de santé et les services sociaux devaient avoir priorité sur les décisions administratives de l'hôpital. Et la loi décrite effectivement qu'une patient a droit à la communication écrite de ces renseignements.

# Grande victoire syndicale: Eteco Photo doit rouvrir

Dans une décision dont on ne relève définitivement que fort peu d'exemples, le juge Denis Durocher, de la Cour supérieure, a donné raison sur toute la ligne aux quelques cent employés d'Eteco Photo, à Ville La Salle, et émis en fin d'après-midi d'hier une injonction qui a pour sextuple effet (et dans l'ordre):

### LEOPOLD LIZOTTE

—de mettre immédiatement à pied les fiers-à-bras qui ont contribué à fermer les ateliers, mardi.

—de rouvrir immédiatement les portes de l'entreprise et d'en per-

mettre l'entrée aux salariés membres du syndicat.

—de mettre immédiatement fin au lock-out décrété depuis cette date.

—de fournir du travail à chacun d'eux au poste qu'il détenait au moment de ce lock-out.

—de respecter la convention collective en vigueur entre les parties, au moment de la fermeture de l'endroit aux syndiqués

—et, finalement de rembourser le salaire perdu à cause et depuis le début de ce lock-out illégal.

Dans sa requête, le Syndicat des travailleurs d'Eteco Photo (CSN) avait souligné que même si la con-

vention collective devait rester en vigueur jusqu'au 31 mars 1983, M. Gilles Roy, vice-président aux ressources humaines chez Québecor, dont Eteco constitue une division, présentait aux représentants du syndicat une liste de modifications que l'entreprise voulait y apporter. Mardi, une réunion générale des membres était convoquée, pour faire rapport aux employés, et ceux-ci, au scrutin secret, devaient rejeter les propositions patronales, notamment en ce qui a trait à l'octroi de sous-traitants, la modification des clauses de rappel et la mobilité illimitée des travailleurs dans l'entreprise.

Mercredi, selon la requête, on donnait congé au personnel des 10h, et, par la suite, six fiers-à-bras, soudainement présents dans l'immeuble, empêchaient les représentants du syndicat de se rendre à leurs départements.

À la fin de l'après-midi, ces mêmes individus et des cadres, sortaient de la bâtisse du matériel en cours de production, enlevant du fait même leur travail aux syndiqués. Puis les ouvriers du quart de soir trouvaient les portes tout simplement closes, au 2345 de la rue Lapierre. Jeudi, cette fermeture se poursuivait, même si les cadres continuaient leur travail à l'intérieur.

Depuis mercredi donc, les employés ont été écartés illégalement de leurs lieux de travail, et c'est à cette situation que l'injonction est venue apporter remède, un peu avant 17h, hier.



(photo La Presse Armand Trottier)

## Du scrabble pour la ville et la campagne

Plusieurs écoles se disputent les adeptes du scrabble, ce jeu de lettres dont l'alphabet et le dictionnaire sont les deux mamelles. Pas étonnant, en l'occurrence, que le Salon du livre — où des milliards de caractères s'entassaient — ait suscité l'intérêt de quelques centaines de scrabbleurs hier soir, qui ont même pu se frotter aux

mandarins de ce sport pour sédentaires. Une cinquantaine de Tartarins ont donc bravé les chevaliers du verbe devant une foule attentive mais littéralement calculatrice. Car il ne suffit pas, dans ce labyrinthe lexical, de transformer les mots en amibes. Il faut en plus veiller à les placer là où ils rapportent le plus!

## Faiblesse décelée sur un alcootest

OTTAWA (PC) — La Société canadienne de médecine légale a indiqué hier que l'alcootest 900A, l'un des deux appareils du genre utilisés par la police au Canada, était susceptible aux interférences radiophoniques dans certaines conditions limitées.

Le comité d'étude des alcootests de la société a donc recommandé dans un rapport présenté au ministre de la Justice, M. Mark MacGuigan, de soumettre à des examens appropriés tous les endroits où des tests d'alcoolémie sont effectués aux pays.

Le président du comité, M. D.M. Lucas, a indiqué que l'autre type d'alcootest utilisé au Canada, le modèle 900, n'avait pas présenté de susceptibilité aux ondes radiophoniques émises sur certaines fréquences.

«Dans certaines conditions, le modèle 900A pourrait être soumis aux interférences de transmissions effectuées sur des ondes VHF moyennes utilisées par les services publics», a noté le comité.

**Risque peu élevé**  
«Le risque d'interférences lors de la prise des tests d'alcoolémie est toutefois peu élevé présentement. Un technicien compétent et qui pratiquerait rigoureusement la procédure de test approuvée au Canada pourrait, en tout cas, s'en rendre compte si cela survenait», a-t-on précisé.

Le comité Lucas a néanmoins recommandé au gouvernement des inspections de tous les endroits où sont effectués les tests d'alcoolémie, «dans le but de rassurer l'administration de la justice quant à l'intégrité du programme d'alcootest au Canada».

L'étude avait été commandée après que des rapports eurent affirmé que les résultats d'alcootest pouvaient être influencés. Plus de 157.000 accusations de conduite en état d'ébriété ont été logées, l'an dernier au Canada.

**DÉTECTIVE**  
**PIERRE D. MASSUE**

DEPUIS  
1949  
387-8757

• Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec  
Licencié par la Cité de Montréal

• Disparitions • infidélité conjugale • surveillance • divorce • preuve d'adultère  
• enquêtes criminelles • fraude • extorsion • surveillance d'employés  
• filature • toutes preuves pour la cour

CONFIDENTIEL - DISCRETION ASSURÉE

## Collège de Montréal

Institution privée déclarée d'intérêt public  
dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice

### COURS SECONDAIRE COMPLET EXTERNAT POUR GARÇONS

**EXAMENS D'ADMISSION**  
Pour la première année du secondaire  
les samedis 11 décembre 1982 et 8 janvier 1983  
Pour les première et deuxième années du secondaire  
le samedi 15 janvier 1983  
Durée: trois heures (de 9h à 12h)

Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente  
(si ce n'est déjà fait)  
Après entente, des bourses d'études sont disponibles

**Renseignements: 933-7397, poste 38**  
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3  
(Station de métro Guy)

## 5<sup>e</sup> SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

PLACE BONAVENTURE du 23 au 28 NOVEMBRE 1982

**Ne manquez pas nos deux super  
encans de livres neufs et usagés  
aujourd'hui et demain de 13h à 14h 30.**  
François Beaulieu vous y attend.  
L'encan du dimanche est consacré aux  
livres pour enfants.

## CHÂTEAU DE GOURGAZAUD...

un plaisir au palais.

S.A.Q. 626 F **5,50\$**  
Gravel Liquovins Inc. 731-3919

**Fabriquez vous-même  
UN VIN DE QUALITÉ SUPÉRIEURE**

C'est facile, c'est économique  
Équipement de base requis pour fabrication  
de vin pour moins de **70\$**

Pour de très bons vins, voyez le spécialiste  
**PAUL BOURGET INC.**  
1265, rue O'Brien, Saint-Laurent — 747-3533

# ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY  
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO  
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information  
MICHEL ROY éditorialiste en chef

## Laisser mourir le projet de loi S-31

Il aura fallu quelques jours de réflexion, les confidences des milieux financiers et les nombreuses déclarations inachevées de M. André Ouellet pour comprendre la portée véritable du projet de loi S-31. Le gouvernement propose au Parlement de limiter à 10% le nombre d'actions votantes que peuvent détenir les provinces dans une entreprise de transport interprovincial ou international.

L'objectif est à la fois politique et économique. Politique, en effet, dans la mesure où le gouvernement fédéral, fidèle au dessein constitutionnel de son chef, entend raffermir davantage la primauté du pouvoir central dans le vaste domaine des transports et restreindre les initiatives financières des provinces. Politique, encore, en ce sens qu'Ottawa s'efforce ici de circonscire l'action et l'influence économiques de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Celle-ci, avec des fonds de \$15 milliards et un portefeuille de \$2,8 milliards, est l'une des deux ou trois institutions financières les plus riches du pays. Aucune autre province, même pas l'Alberta, ne dispose d'un levier de promotion économique aussi puissant.

Puissant et gênant aux yeux de la communauté financière canadienne qui observe avec inquiétude certaines interventions de la Caisse. M. Jacques Parizeau l'a signalé jeudi devant le comité sénatorial qui étudie le projet de loi: quand le conseil d'administration du Canadien Pacifique s'est avisé que la Caisse possédait maintenant 9,9% des actions de la compagnie et que Paul Desmarais en possédait 14% avec Power Corporation, une certaine anxiété s'est emparée du cénacle à l'idée que le pouvoir traditionnel serait modifié dès que la Caisse porterait ses avoirs en actions à 10%.

Ce que craignent autant le gouvernement fédéral que les milieux financiers, c'est que le gouvernement du Québec, par l'entremise de la Caisse de dépôt, puisse influencer sinon infléchir la gestion des entreprises de transport. Le pouvoir fédéral veut en outre empêcher les provinces d'intervenir, par l'acquisition de tranches d'actions, dans un domaine qui relève de sa compétence et qu'il entend se réserver à tous égards.

M. Ouellet, quand il agite l'épouvantail du «socialisme québécois» ou encore les risques de dilapidation des fonds publics accumulés par la Caisse de dépôt, multiplie avec démagogie des sophismes réducteurs. Pourquoi le ministre ne parvient-il jamais à expliquer de manière cohérente, complète et convaincante les objectifs véritables de ce projet de loi? Il se borne jusqu'ici à déplorer la politique d'investissement de la Caisse dont il assimile la direction au gouvernement du Parti québécois. Pourtant, il sait que l'institution jouit d'une très large autonomie de fonctionnement depuis sa création, il y a 20 ans, sous le régime de Jean Lesage.

La Caisse de dépôt et d'autres institutions québécoises, comme la Société de développement industriel, ne pourront plus apporter à l'économie québécoise l'entier concours qui lui est indispensable si le projet S-31 est voté. Le ministre des Finances du Québec l'a expliqué aux sénateurs jeudi: des emplois seront perdus si ce projet est adopté.

Le ministre a en outre souligné la situation paradoxale dans laquelle se place le gouvernement fédéral: le S-31 empêchera la Caisse de dépôt et d'autres institutions provinciales de contribuer par leurs investissements à la canadienisation de l'économie qui constitue l'un des grands objectifs de la politique libérale. Il sera plus facile aux sociétés étrangères qu'aux provinces d'intervenir dans les compagnies de transport.

Les représentants de la Caisse de dépôt et M. Parizeau ne sont pas les seules voix discordantes. Le Conseil du Patronat, le président de la Bourse de Montréal, M. Pierre Lortie, le représentant de la Banque d'Épargne, M. Raymond Garneau, et même M. Donald Macdonald qui préside la nouvelle enquête royale sur l'économie canadienne, ont formulé des réserves et des objections nombreuses.

Que l'action et le rôle des institutions financières des provinces soient assortis de certaines restrictions, on le conçoit et divers projets sont du reste à l'étude. Mais le bill S-31 ne répond pas aux besoins et crée plus de problèmes, au Québec notamment, qu'il ne peut en résoudre. Il vaut mieux le laisser mourir au feuillement.

Michel ROY

## Moscou répond par la truculence

Tout en annonçant un ambitieux programme d'implantation de missiles MX sur le territoire américain, le président Reagan, dans son allocution de la «Thanksgiving», avait rappelé l'existence du téléphone rouge entre Moscou et Washington et annonçait que des «améliorations» seraient apportées à cette installation.

Or, l'organe du Parti communiste russe, la «Pravda», répond avec une certaine truculence à ce passage de l'allocution. «De toute façon, écrit le journal, il est plus important de réduire le nombre des missiles que d'augmenter celui des téléphones. Si pour 100 nouveaux missiles MX nous ajoutons 10 nouveaux téléphones reliant Washington à Moscou, des rouges ou des bleus, cela rendra-t-il les missiles moins dangereux?»

Le ton est presque celui de la bonne humeur, sinon de la fantaisie, dans une affaire plutôt sérieuse et que les dirigeants russes traitent certainement avec le plus grand sérieux. Ces MX ne leur inspirent rien de bon.

D'ailleurs, à beaucoup de milieux américains ces missiles MX ne disent rien de bon. Un régime libéral comme celui des États-Unis est au départ désavantagé, sinon freiné, dans sa marche. Les fermiers du Wyoming, qui auront les MX comme «voisins» en 1986, sont persuadés autant que quiconque qu'il faut arrêter l'«expansionnisme soviétique» dans le monde. Mais quand on leur demande si la pensée de côtoyer les MX leur sourit grandement ils renâclent. Dans un régime totalitaire ils n'auraient même pas la faculté d'exprimer un point de vue.

D'autres objections reposent sur des considérations moins directement reliées à l'emplacement des armes. La MX est une arme nucléaire. Mais c'est aussi une arme offensive. D'où certaines arrière-pensées prêtées à M. Reagan. Le fait même que l'administration présente les MX comme des instruments de paix («peacemakers») loin d'atténuer les préventions, les a plutôt aggravées. En résumé, la confiance n'est pas absolue, comme l'indique une opposition au programme qui recrute bien des adeptes dans des milieux respectables.

La truculence des Soviétiques cache-t-elle un certain effroi devant un déploiement d'armes dont ils ne sont pas démunis eux-mêmes? Beaucoup d'observateurs estiment que leur crainte est réelle et qu'elle ne peut que se trouver aggravée par l'isolement.

D'où la volonté de plusieurs de repousser les frontières de l'isolement. Lors de son passage à Washington, le chancelier Kohl d'Allemagne, dont les vues sont mieux accordées que celles de son prédécesseur Schmidt à la démarche du président Reagan touchant la défense de l'Europe, n'en a pas moins rappelé la nécessité de conversations entre les Super-grands.

Quand les États-Unis ont commencé à se dégager du gâpier vietnamien leur intention était de jeter leur dévolu sur l'Europe, mais une Europe qui n'aurait pas exclu totalement l'URSS, au moins comme marché. Ces vues étaient notamment défendues par Brzezinski, qui devint plus tard le conseiller du président Carter. Il est vrai que c'était en 1966, et que nous ne sommes plus en 1966...

Guy CORMIER

## LE FRONT S'ACTIVE FÉBRILEMENT



Droits réservés



(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

## La dynamite aurait-elle changé de camp?

Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, évoquait cette semaine une «correspondance» entre la découverte récente de bombes et certaines caricatures publiées dans les journaux anglophones. M. Laurin les décrivait comme marquées au coin de la haine et susceptibles de déclencher des débordements passionnels.

Reconnaissons que certaines caricatures se sont avérées provocantes (celle de la Gazette, représentant la Société Saint-Jean-Baptiste dans les habits du Klu-Klux-Klan). Le ministre visait surtout un dessin du Sunday Express le montrant avec une bouteille de Tylenol extra-fort (allusion au poison introduit) et faisant référence à la loi 70, concernant la récupération. La force entraînée de ces caricatures reste du domaine des spéculations. Rien n'incite autant à l'action violente que la réalité vécue.

La législation linguistique du gouvernement Lévesque n'a pas eu besoin, pour susciter la contestation, qu'on la tourne en dérision dans des dessins insolents. Dès le départ, elle a suscité des remous dans la communauté anglophone, chez les néo-Québécois, et au sein des milieux d'affaires. Par la suite, toutefois, la Charte du français devait s'avérer (selon les sondages ef-

fectués à la fin du premier mandat) la loi la plus populaire du gouvernement péquiste chez l'ensemble des Québécois.

Cette loi 101 possédait l'avantage de la clarté et ne jouait pas, comme les tentatives antérieures (loi 63 de J.-J. Bertrand et loi 22 de Robert Bourassa) sur une dangereuse confusion, provocatrice de tumulte. Mais divers groupes ont persisté à se dire évincés même si le gouvernement Lévesque pouvait raisonnablement entourer sa loi d'une auréole de paix sociale. C'est précisément à cette image qu'ont voulu s'attaquer des manifestants l'an dernier, devant l'Office de la langue française et par ailleurs, vraisemblablement, les auteurs de récents attentats à la bombe.

Rappelons que le 16 juillet dernier, cinq bâtons de dynamite ainsi qu'une minuterie étaient découverts dans les locaux de l'Office, situés place Victoria à Montréal. Trois semaines plus tard, deux bâtons de dynamite étaient envoyés au bureau du premier ministre René Lévesque. Enfin, au cours de la dernière fin de semaine, trois autres engins explosifs étaient recueillis, l'un au bureau de comté de M. Camille Laurin, un second dans un escalier menant aux lo-

caux du PQ rue St-Denis à Montréal, et un autre aux bureaux de l'Office de la langue française à Sherbrooke, en Estrie.

Détail important, les bâtons de dynamite (de fabrication et de provenance identiques) n'étaient pas assortis d'un détonateur. Les premiers indices démontrent donc que l'on n'est pas en présence de «professionnels» et que le degré de violence n'est pas maximal. Le communiqué qui peut le plus être pris au sérieux (parce que cet écrit mentionnait l'attentat de Sherbrooke avant que les policiers ne l'aient rendu public) relie les dernières bombes au refus récent de M. René Lévesque d'effectuer des concessions sur la loi 101, en faveur des minorités représentées par le groupe de pression Alliance-Québec. En dépit de ces éléments troublants, la prudence exige évidemment qu'on ne ferme pas la porte à d'autres hypothèses de provocation, avant la fin de l'enquête.

Observons tout de suite un phénomène. Bien que le Québec se soit dégagé, depuis une décennie, de la violence politique qui l'avait secoué, les questions linguistiques continuent à allumer de brefs sursauts. La papeterie du petit commerçant Allan Singer, lequel persiste à défier la loi 101 par un affichage unilingue anglophone, est périodiquement

la cible des vandales qui aspergent les vitrines de peinture, quand ils ne les couvrent pas d'éclatantes croix gammées. Ce badigeonnage agressif survit comme un anachronisme du début des années 60. Il en est de même pour les bombes presque artisanales. Sauf, bien sûr, que dans ce dernier cas, la violence semble avoir changé de camp.

\*\*\*

La Gazette réprovoquait énergiquement et sans équivoque mercedi en éditorial cette nouvelle forme de terrorisme. Le quotidien montréalais anglophone soulignait que le Québec, comme toute société démocratique, offre des mécanismes de changement politique pacifique. On songe bien sûr aux garanties qu'offre le système électoral et la libre expression de divers groupes de pression.

Mais ajoutons que la nouvelle Constitution canadienne, telle que rapatriée et remaniée sous l'initiative du gouvernement Trudeau, offre à la minorité anglophone la possibilité de contester avec succès devant les tribunaux plusieurs articles de la Charte du français. Déjà l'unilinguisme français envisagé pour les documents de la législation a été battu en brèche par la cour, de même que le critère d'admission à l'école anglaise. D'autres dispositions de la loi 101 pourraient être invalidées de la même manière.

Les attentats à la bombe ne sont donc pas l'arme ultime de personnes ou de groupes totalement démunis. Bien au contraire. Ce terrorisme repose soit sur une méconnaissance de la conjoncture soit une haine si vivace qu'elle exclut toute forme d'analyse.

## DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

### Le maire Drapeau...vu de Winnipeg

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, peut être reconnaissant à l'ancien chef de police M. Henri-Paul Vignola et au petit groupe qui l'entourait dans sa candidature, lors de l'élection municipale que le maire a remporté.

Si M. Drapeau avait eu à faire face à une opposition unie, il aurait été dangereusement près de perdre son fauteuil de maire et sa majorité au conseil. Plus de Montréalais ont voté contre le maire que pour lui.

Personne ne peut dire de façon certaine pour qui ceux qui ont soutenu M. Vignola auraient voté si l'ex-chef de police ne s'était pas présenté, mais étant donné que la question essentielle de chaque élection municipale, à Montréal, est de déterminer si oui ou non M. Jean Drapeau continuera de gouverner la ville à sa manière, il est raisonnable de supposer que la plupart de ces gens auraient voté pour le principal candidat de l'Opposition, l'avocat-journaliste Jean Doré...

Il est évident maintenant que M. Drapeau ne parle pas au nom des Montréalais ni qu'il exprime leurs rêves comme il le faisait à l'époque où, pendant les années 60, il remportait la victoire avec des majorités de 90 pour cent. Il parle au nom de la

moitié de la ville — suffisamment pour gagner une élection contre une opposition divisée — mais pas assez pour rallier les énergies de la ville autour d'une vision partagée de ce que Montréal doit devenir.

La vision qu'offre aujourd'hui M. Drapeau est celle de trains ultra-rapides vers New York, mais personne ne la prend au sérieux.

...Les années dynamiques et fascinantes de l'ère Drapeau sont terminées, à toutes fins utiles. Le début de l'ère post-Drapeau a été retardé de quatre autres années.

Le 16 novembre.

The Winnipeg Free Press

### Les programmes de sécurité sociale

Les parents qui sont bien contents de recevoir chaque mois un chèque du gouvernement doivent se demander ce qui se passe dans la tête des ministres du cabinet fédéral. Le ministre des Finances Marc Lalonde dit que l'universalité des programmes de sécurité sociale n'est pas essentielle aux conceptions du Parti libéral. Le ministre de la Santé Monique Bégin dit que l'universalité devrait être maintenue — comme il est probable qu'elle le sera.

De toute évidence, un grand nombre de familles ne pourraient boucler leur budget chaque mois sans cet argent. Mais même les familles qui n'ont pas besoin, chaque mois de ce \$27 par enfant ont placé

l'argent dans des comptes d'épargne ou des fonds d'éducation pour leurs enfants.

La classe moyenne, mécontente, se dit peut-être qu'au moins elle reçoit quelque chose en retour des impôts qu'elle paie au gouvernement fédéral... Ce que le gouvernement devrait examiner, c'est le système de taxation. Le système d'impôt sur le revenu était censé filtrer tout l'argent que le gouvernement versait aux Canadiens à revenus élevés, pour l'acheminer vers le trésor fédéral.

On nous dit depuis longtemps qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter des millionnaires et des gens dont les salaires atteignent les six chiffres et qui reçoivent des allocations familiales et des pensions de vieillesse. Le percepteur, nous affirmait-on, reprendrait cet argent pour nous. Il y a 15 ans, la Commission royale Carter sur la taxation déclarait qu'un dollar est un dollar et devait être taxé comme tel.

Cependant, aucun gouvernement fédéral n'a eu le courage de changer le système fiscal pour s'approprier ces dollars. C'est ce qu'il faut faire maintenant, et non pas modifier le système d'allocations familiales.

Le 9 novembre

The Edmonton Sun

### Un rendement médiocre

Même si Mme Sylvia Ostry est née à Winnipeg et a fait carrière à Ottawa, elle n'épargne pas, quand elle en-

tre dans la classe à titre d'économiste en chef de l'Organisation pour la coopération et le développement économique, les Canadiens médiocres envoyés en pénitence dans le coin, ceux dont le rendement n'est pas à la hauteur.

Mme Ostry était récemment à Toronto afin de joindre sa voix à d'autres qui ont fait remarquer, depuis quelque temps, que la productivité du Canada est la plus basse en Occident. Et elle a ajouté au débat certains chiffres qui indiquent que les choses vont en s'aggravant.

«Quelques statistiques effarantes nous permettent de jeter un coup d'œil sur notre «problème de productivité», a déclaré Mme Ostry.

«Non seulement les salaires canadiens sont très au-dessus de la moyenne à l'OCDE, mais le rapport entre le rendement et le coût est encore plus attristant, à cause du ralentissement plus prononcé de la productivité.»

Le premier ministre du Canada nous a fait à peu près les mêmes observations dans la première de ses trois mini-conférences à la télévision...

Le discours du premier ministre de même que celui de Mme Ostry indiquent une réponse peu réjouissante à la question: tout simplement, les Canadiens se laissent devancer par leurs rivaux.

Le 10 novembre

The Globe and Mail



Par une journée d'occupation en novembre à l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, le personnel et des groupes de femmes ont uni leurs efforts pour tenter de convaincre le ministère des Affaires sociales de concrétiser leur projet d'une maison des naissances.

photothèque LA PRESSE

## La volonté de dialoguer pas évidente à Ste-Jeanne-d'Arc

Les pressions exercées par la direction, le personnel et les clientèles de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc de Montréal n'ont pas infléchi la volonté du ministère des Affaires sociales de fermer immédiatement le

hôpital. Adieu, donc, Maison des naissances!

Par contre, dans une optique d'humanisation des soins, le MAS favorise l'implantation de «chambres de naissances» dans les hôpitaux de la région de Montréal qui conserveront une vocation d'obstétrique. De fait, l'hôpital Saint-Luc a déjà mis en place des chambres de naissances et il s'attend à intégrer prochainement toute l'équipe du département d'obstétrique de Sainte-Jeanne-d'Arc (dix obstétriciens-gynécologues-omnipraticiens).

### Le MAS coupe le budget de l'hôpital

On se souvient que Ste-Jeanne-d'Arc faisait partie des six hôpitaux de la région de Montréal auxquels le MAS a ordonné, dans le cadre de l'opération «rationalisation des soins» en mai dernier, de fermer leur département d'obstétrique. Non sans protester au début contre cette amputation, les cinq autres hôpitaux, soit Fleury, Bellechasse, Verdun, Lachine et Général de Montréal, se sont finalement pliés à la volonté du ministère. Pas Ste-Jeanne-d'Arc. Faisant la sourde oreille, celui-ci a continué ses activités d'obstétrique. En réaction, le ministère informait récemment la direction de cet hôpital que son budget serait réajusté à la baisse «dans une proportion correspondant à la cessation des activités d'obstétrique depuis octobre 1982». Le MAS ajoutait cependant qu'il pourrait se raviser si... Ste-Jean-

ne-d'Arc fixait la date (prochaine) de la fermeture de son département. Selon le directeur général de l'hôpital, M. Albert Nantel, «l'argent étant le nerf de la guerre, Ste-Jeanne-d'Arc paraît, cette fois, forcé de s'incliner...»

De toute évidence, la fermeture de l'obstétrique n'est qu'un pas vers un changement radical de la vocation de l'hôpital dont la clientèle se compose déjà, à plus de 30 p. cent de malades chroniques. Mais là-dessus, la décision du MAS, que le ministre Pierre-Marc Johnson avait pourtant promis pour ce mois de novembre, se fait toujours attendre. Qu'attend-il pour trancher la question et mettre fin à un débat de fond devenu stérile à toute fin utile? «Dès que le gouvernement se sera sorti de la négociation avec le front commun, nous passerons à l'action dans ce dossier», assure-t-on à son cabinet.

### Les intérêts régionaux avant tout

L'orientation du ministère est claire à qui peut lire entre les lignes suivantes:

«Le MAS met de l'avant des intérêts régionaux, ce qui implique un système conçu selon les besoins d'une région toute entière. Au nom de ces intérêts, il (le MAS) n'hésitera pas à poser des gestes qui pourront apparaître, au niveau local, comme des décisions illogiques ou inhumaines, voire comme des coupures de services. Pourtant, nous sommes convaincus que l'ensemble des citoyens à l'échelle régionale ti-

ra profit des changements commandés par la rationalisation des soins.»

Voilà la position ferme du MAS, telle qu'expliquée cette semaine à LA PRESSE par M. Guy Versailles, porte-parole du ministre Johnson. Cela ne signifie pas forcément, assure-t-il, que le ministère se ferme à toute discussion avec les autorités de Ste-Jeanne-d'Arc.

Des aménagements sont-ils possibles?

Le MAS croit que oui... si la direction de Ste-Jeanne-d'Arc se résigne à remettre sa vocation en question. Le directeur Nantel croit aussi que oui... sans qu'il soit nécessaire de remettre en question la vocation de l'hôpital! N'a-t-on pas fait reculer le gouvernement Bourassa sur un projet identique en 1974? Pourquoi en irait-il autrement aujourd'hui?

Voyons ce qui s'est passé avec les deux autres hôpitaux pour lesquels le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal (CSSSRM) a également recommandé un changement de vocation. Avec le ministère, l'hôpital Thoracique de Montréal et le Reddy Memorial sont parvenus à trouver un terrain d'entente. La même volonté de dialoguer n'est pas évidente à Sainte-Jeanne-d'Arc, alors que le MAS se déclare «insensible aux arguments plaçant en faveur du statu quo pour cet hôpital, mais par contre sensible à la réalité des besoins exprimés par certaines clientèles de cet hôpital.»



HUGUETTE ROBERGE

département d'obstétrique de cet hôpital. Et, vraisemblablement, de transformer bientôt cet hôpital général en établissement pour malades chroniques.

Au cours des derniers mois, l'hôpital menacé s'est débattu avec l'énergie du désespoir pour conserver sa mission traditionnelle d'hôpital général, organisant séances d'information et pétitions, multipliant ses communications de presse et ses publicités dans les médias. Son argument de base: pourquoi faire disparaître un hôpital qui fonctionne bien, à l'échelle humaine, en équilibre budgétaire?

Parallèlement, des groupes de femmes proposaient de transformer Ste-Jeanne-d'Arc en Maison des naissances. A leur grande déception, le ministère des Affaires sociales établissait clairement cette semaine qu'il n'était pas question — qu'il n'avait jamais été question — de revenir sur sa décision de fermer le département d'obstétrique de cet



Lysiane Gagnon

## Trois fois minoritaires

Ce ne sont certes pas nos hommes politiques qui nous font honneur à l'étranger. On se souvient encore de la célèbre rencontre entre l'ex-premier ministre français, Pierre Mendès-France et l'un de nos anciens ministres, M. Prosper Boulanger le crois. Le premier se présente: «Pierre Mendès-France», dit-il en tendant la main. Et le second de répliquer: «Prosper Boulanger-Canada...!»

De nos jours ce n'est guère mieux. C'est même pire. On est peut-être un peu plus initié aux usages du monde qu'au temps de M. Boulanger (encore que je n'en sois pas si sûr), mais on va d'outrance en outrance. A Paris, devant un auditoire assez âgé pour avoir un souvenir encore vif de la guerre, le ministre Landry ose comparer le fédéralisme canadien à l'occupation nazi en France. A Washington, le ministre Chrétien déclare à un reporter que le Québec est en train de devenir «un gros Nouveau-Brunswick». Devant un groupe d'hommes d'affaires à New York, le ministre Joyal se lance dans une autre opération publique de lavage de linge sale en clamant qu'avec le PQ le Québec s'en va à la faille.

Heureusement, nous avons nos artistes et nos écrivains. Ce sont eux, nos meilleurs ambassadeurs.

Prendre un taxi à Paris, entendre à la radio Diane Dufresne ou Fabienne Thibeault, présentes sur les ondes au même titre que n'importe quelle grande vedette de la chanson française... Voir toute une salle de Français ovationner Vigneault, non pas d'abord par sympathie politique, mais parce qu'il est extraordinaire en scène. Lire «L'Observateur» et y trouver le compte-rendu d'un spectacle, d'un essai ou d'un roman québécois sans que le critique s'attarde outre mesure sur l'origine de l'auteur... signe éloquent qu'on juge l'oeuvre pour elle-même, qu'on reconnaît, simplement, le talent, et cela sans cette sympathie attendrie habituellement réservée aux «cousins» de cette lointaine province — sympathie si irritante, comme tout ce qui ressemble à de la condescendance.

Voir, à New York, «Quest for fire» (La guerre du feu), et se réjouir, en voyant au générique le nom du producteur: un petit gars de Laval... Se réjouir encore en regardant à la télé, le soir des Oscars à Hollywood, le même Héroux frôler la victoire avec «Atlantic City»... Savoir que dans un pays aussi perfectionniste que le Japon, un autre cinéaste québécois, Claude Gagnon, a fait sa marque. Et d'autres, beaucoup d'autres, de la grande Bujold au grand Riopelle...

Et voici qu'une fois de plus, c'est une francophone d'Amérique — et, comme les trois autres, une femme — qui remporte en France l'un des prix littéraires les plus convoités. Anne Hébert reçoit le Fémina pour «Les fous de bassan», après Gabrielle Roy («Bonheur d'occasion», prix Fémina 1947), Marie-Claire Blais («Une saison dans la vie d'Emmanuel», prix Médicis 1966) et Antonine Maillet («Pélagie-la-Charette», prix Goncourt 1979).

J'ai déjà vu Anne Hébert, une fois, mais sans lui parler, il y a cinq ou six ans, dans la salle à manger d'une petite auberge de St-Joseph-de-la-rive, où elle mangeait avec une amie. Je la regardais du coin de l'oeil, m'émerveillant en silence devant la grâce et la beauté de cette femme si racée, et qui avait dans le regard tant d'intelligence et de vivacité. Elle mangeait avec les gestes délicats d'une personne raffinée, elle conversait à mi-voix, souriante, discrète, élégante jusqu'au bout des ongles. Et c'était ce personnage diaphane, irréel, sans âge, qui avait donné naissance à ces êtres de chair et de sang, de feu, de nuit et d'enfer, habillés par tant de magnificences et de terribles passions... O mystère de la création, que personne au monde n'a encore percé. On connaît presque tout de la lune, on ne connaît rien de ce mystère-là. Tant mieux.

Qu'ont-elles donc en commun, ces quatre femmes qui ont propulsé la littérature québécoise sur la scène internationale? Elles ont en commun le fait d'être femme, c'est assez évident. Qu'est-ce que cela prouve? Peut-être rien, peut-être quelque chose mais j'ignore quoi.

Mais ce que je sais, c'est qu'elles ont aussi d'autres choses en commun: toutes les quatre sont profondément, essentiellement, par toutes les fibres de leur être, des marginales, des solitaires, des minoritaires: Antonine Maillet par son appartenance à l'Acadie, Gabrielle Roy par son origine franco-manitobaine, et les deux autres par choix. Tant Marie-Claire Blais qu'Anne Hébert ont préféré vivre ailleurs, l'une aux Etats-Unis, l'autre en France. Choix personnels, et qui ne regardent qu'elles-mêmes. Mais on doit quand même constater qu'aucune, parmi ces quatre femmes, ne répond à la définition courante de l'«écrivain québécois», censé porter son pays comme un flambeau.

Exclues depuis toujours et à jamais de tous les lieux du pouvoir et de toutes les luttes de pouvoir, totalement à l'écart de tous les engagements politiques partisans, elles sont *aillours*, en exil ou en marge, et trois fois minoritaires: comme femmes, comme francophones en Amérique, comme écrivains.

Mais à l'intérieur de la société, combien de femmes et combien d'écrivains, hommes ou femmes, apparemment bien enracinés, bien *intégrés*, bien inscrits dans la majorité, ne vivent-ils pas au fond d'eux-mêmes dans la solitude des minoritaires?

Mais l'une des choses qui prouve la reconnaissance si méritée qu'ont reçue successivement ces quatre femmes-écrivains, c'est que l'on crée mieux, et avec plus de vigueur, à l'écart des pouvoirs, et peut-être davantage encore quand on est minoritaire, les grandes oeuvres naissant rarement dans le confort intellectuel et le consensus du groupe.

## Le rapport sur la protection de la jeunesse prend une saveur politique

Malgré le jargon et les détours pour le dire, le message a passé la rampe: les jeunes de 18 ans et moins ne pourront plus se moquer des lois et tout se permettre impunément. Reste maintenant au gouvernement Lévesque de le démontrer à la population. Précisément à cause d'un mouvement populaire en ce sens et du contexte, le rapport de la commission parlementaire spéciale, chargée d'évaluer l'application de la loi 24 sur la protection de la jeunesse, prend une saveur politique.

Néanmoins un peu tout le monde se pose la même question. En quoi, de façon concrète, les nombreux changements proposés et traduits dans un avant-projet de loi — en supposant que le gouvernement retienne intégralement le document soumis et légifère au plus tôt — touchent-ils les simples citoyens, les parents et leurs enfants mineurs? Difficile pour l'instant d'apprécier toute la portée des 250 recommandations. Elles réfèrent à un système procédurier et à une

machine technocratique en traitant deux réalités complexes: celle des jeunes «en besoin de protection» parce qu'abandonnés, négligés, maltraités etc., et celle des délinquants d'un jour, occasionnels ou persistants. De tout cela, il ressort clairement



NICOLE BEAUCHAMP

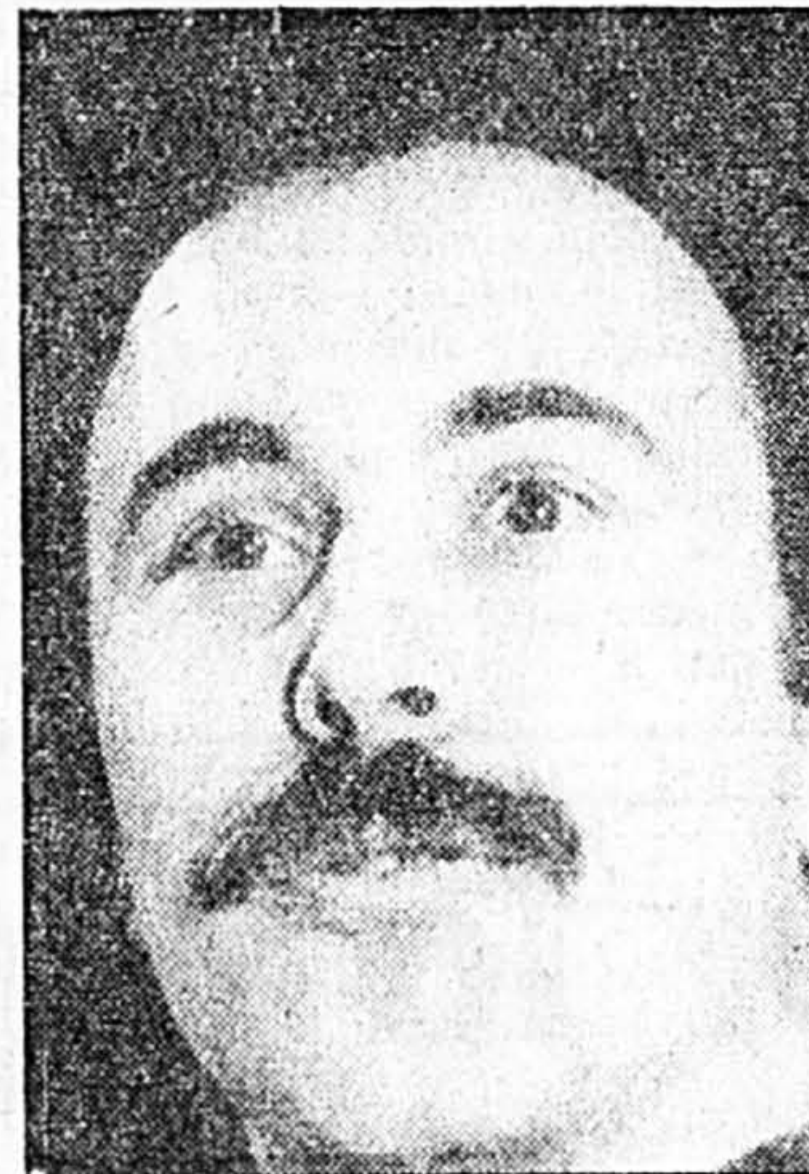
que la nouvelle loi recommandée a plus de poigne envers les adolescents de 12 à 18 ans qui commettent des délits. Cet aspect qui frappe surtout l'opinion publique préoccupait d'emblée la commission parlementaire spéciale.

### Ottawa et la clameur populaire

«Conscients de l'acuité des problèmes liés à la délinquance juvénile dans l'application de la

loi 24 et de l'urgence d'agir en cette matière, les neuf députés membres (d'allégeances péquiste et libérale) de la commission parlementaire spéciale ont décidé de se pencher en priorité sur ces problèmes afin de permettre au gouvernement de procéder le plus tôt possible à la révision de la loi», annonçait-on dès le début des travaux. Le contexte mettait en effet de la pression.

La Cour suprême du Canada prononçait en novembre 81 un jugement percutant qui rendait inopérantes certaines dispositions de la loi 24 dans les cas où un citoyen ou un policier voudrait exercer un droit de poursuite contre un jeune délinquant. Cela a forcé le ministre québécois de la Justice à s'engager auprès de la police de la Communauté urbaine de Montréal à réviser la loi 24 au terme d'un moratoire, le temps que la commission présidée par le député Jean-Pierre Charbonneau s'acquitte de son mandat.



Jean-Pierre Charbonneau.

Dans l'intervalle, Ottawa a adopté cet été une nouvelle «Loi sur les jeunes contrevenants» dont le champ se limite aux infractions au code criminel et aux lois fédérales. La loi canadienne entrera en vigueur le 1er octobre 83. Ces faits et l'impression de beaucoup de gens que la loi québécoise — adoptée à l'unanimité en décembre 77 et entrée en vigueur en janvier 79 — accordait une sorte d'immunité judiciaire aux jeunes malfaiteurs ainsi enhardis, ont ébranlé la crédibilité du système socio-judiciaire destiné aux jeunes. «La crédibilité de la loi ne saurait être assurée sans que celle-ci n'affirme solennellement les valeurs sociales fondamentales. Cette affirmation s'accompagne du droit d'utiliser la discipline et la surveillance pour se protéger des délinquants les plus dangereux sans nier la dimension d'aide à ces jeunes en difficulté», proclame le rapport Charbonneau avant de prescrire une médecine plus sévère.

Adieu tolérance, bonjour fermeté répressive? On le saura à l'usage. Mais comble d'ironie, on brandit la férule à l'endroit des adolescents au moment même où ils assistent au spectacle de leurs aînés syndiqués prêchant la désobéissance civile à la face même d'un gouvernement qui, coincé dans ses erreurs de calcul, s'apprête à la réprimer au nom de la société... «Le problème des jeunes en est un de crise de civilisation et de société dans laquelle ils ont perdu confiance», disent pour leur part les porte-parole de mouvements de jeunes (IMAJ 85, Sommet québécois de la jeunesse etc.).

C'est justement sur ce type d'argument que le rapport Charbonneau assoit sa recommandation de créer un poste de ministre délégué à la Jeunesse. Le député péquiste de Verchères ambitionne ouvertement de décrocher ce poste. La présidence de la commission parlementaire spéciale lui aura-t-elle servi de tremplin? D'ailleurs, personne n'est assez naïf pour croire que le caractère non partisan de cette commission l'épurait complètement des intérêts politiques de tous genres, compris en termes de pouvoir face aux décisions que prend le gouvernement.

Dans cette veine, on peut au moins observer que des pressions ont déjà commencé à s'exercer sur le gouvernement Lévesque. Dès le lendemain du dépôt du rapport Charbonneau, l'Association des centres de services sociaux du Québec — de nombreuses recommandations convergent pour faire de ces institutions les chevilles ouvrières plus que jamais indispensables dans l'administration de la nouvelle loi envisagée — émettait un communiqué qui «presse le gouvernement de légiférer rapidement dans le sens des propositions faites par la commission». Loi changée ou non, on a devancé le législateur dans les faits. Il y a deux semaines à Sorrel, une quarantaine de garçons et filles mineurs ont, avec leurs parents, défilé devant le Tribunal de la jeunesse et écopé d'amendes pour avoir fréquenté illégalement un débit d'alcool. Cet exercice d'exemplarité ne pousse pas moins dans le dos du gouvernement. Il y va de l'intérêt public...

DEUX DES 74 DÉPUTÉS LIBÉRAUX DU QUÉBEC VONT ÉCOUTER PARIZEAU



Louis Duclos.

# Un groupe qui ne veut entendre qu'une version de l'affaire?



Roland Comtois.

Seulement deux des 74 députés libéraux fédéraux du Québec ont jugé utiles de se déplacer jeudi pour entendre le ministre québécois des Finances, M. Jacques Parizeau, présenter ses objections au bill S-31 devant un comité du Sénat.



GILBERT LAVOIE

(de notre bureau d'Ottawa)

L'un était Roland Comtois, de Terrebonne, et l'autre, Louis Duclos, de Montmorency. Marcel Prudhomme, de Saint-Denis, avait délégué son adjoint.

Pourtant, l'Alberta, la Colombie britannique et la Saskatchewan avaient cru nécessaire d'envoyer des observateurs. Le président du Sénat, M. Jean Marchand, était là, lui aussi, parmi l'assistance. Mais il n'y avait que deux députés libéraux...

Pourquoi une telle absence? «Il faut bien que je gagne ma vie», a lancé à la blague le député de Shefford, M. Jean Lapierre, en expliquant qu'il n'avait pas eu le temps.

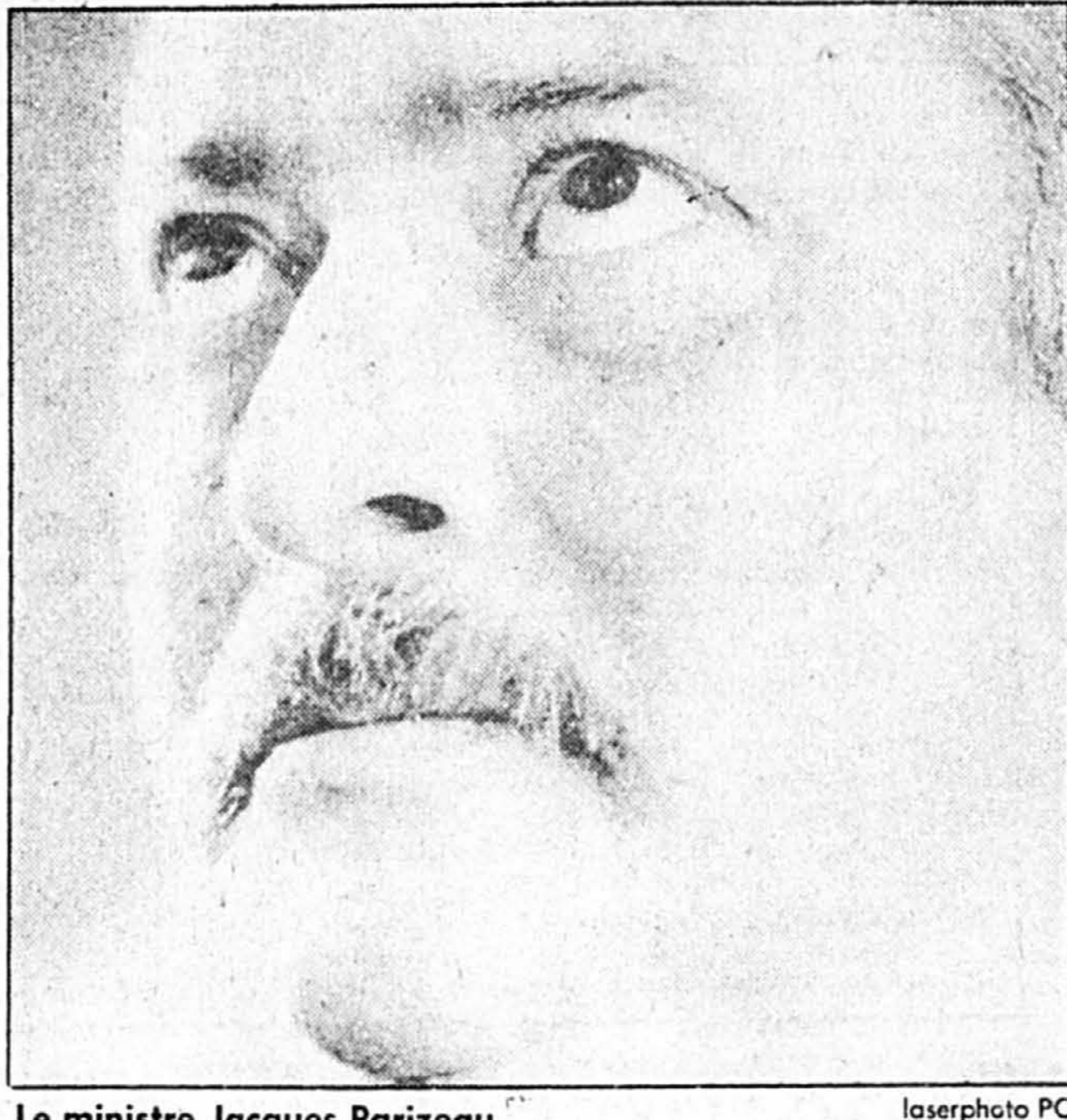
La semaine prochaine, les mêmes députés se feront dire en caucus par le ministre André

Ouellet que Jacques Parizeau est dans l'erreur, que le bill S-31 ne vise pas la Caisse de dépôt du Québec, qu'il cherche à protéger la constitution, la libre-circulation des biens, etc... Ils retourneront dans leurs comités pour convaincre leurs électeurs.

Le but de l'exercice n'est pas de démontrer, ici, que Jacques Parizeau a raison et qu'André Ouellet a tort.

En fait, il faut bien admettre que l'idée de base du projet de loi S-31 est probablement acceptable aux députés fédéraux et à un bon nombre de Québécois fédéralistes qui ont appuyé la démarche constitutionnelle du gouvernement Trudeau en 1981. Si l'on est convaincu de la nécessité d'un pouvoir central fort pour résister aux forces «centrifuges» des provinces, on est probablement d'accord avec le principe d'une loi qui cherche à éviter qu'une province mieux nantie ou plus agressive prenne le contrôle de sociétés de transport interprovinciales ou internationales, et qu'elle n'utilise son droit de propriété au détriment des autres provinces. C'est une question d'opinion.

Mais les principes à la base de ce bill ne sont pas tout. Ses modalités d'application et les raisons de sa présentation-surprise devant le Sénat devraient soulever bien des points d'interrogation



Le ministre Jacques Parizeau.

laserphoto PC

tion chez les députés qui représentent le Québec à Ottawa.

Quand le président de la Bourse de Toronto, M. Pearce Bunting, admet ouvertement qu'il a

proposé un bill de la même nature à ses collègues des autres bourses le printemps dernier parce que les actionnaires anglophones du Canadien Pacifique craignaient une prise de contrôle par Paul Desmarais de Power

Corporation et la Caisse de Dépôt du Québec, il y a lieu de se poser des questions. M. Bunting a beau dire qu'il n'a pas fait de pressions à Ottawa et le ministre Ouellet peut toujours affirmer que le projet de loi n'a rien à voir avec les inquiétudes des actionnaires du Canadien Pacifique, son empressement à donner force de loi au bill S-31 et la coïncidence dans le temps parlent d'eux mêmes.

De plus, quand de nombreux financiers québécois comme M. Pierre Lortie de la Bourse de Montréal, ou Raymond Garneau de la Banque d'Épargne, se disent d'accord avec le principe de la loi mais trouvent qu'il va trop loin ou demandent au fédéral de s'y soumettre également, il y a là matière à réflexion.

Enfin, quand le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau soutient que le projet de loi coûtera des emplois au Québec, il vaut au moins la peine d'entendre son point de vue.

À deux exceptions près, les députés libéraux fédéraux du Québec ne l'ont pas fait. M. Roland Comtois a déploré cette situation jeudi, après avoir écouté le témoignage de M. Parizeau. Il a signalé à notre collègue Gilles Paquin que ses confrères pourraient toujours lire les journaux ou la transcription du témoignage, mais il a signalé que le résul-

tat n'est pas le même lorsqu'on cherche à se faire une opinion personnelle.

Les propos de M. Comtois sont d'autant plus valables que la plupart des membres du caucus libéral du Québec, interrogés sur le sujet depuis deux semaines, ont admis ne pas avoir approfondi suffisamment le sujet pour se prononcer. La majorité d'entre eux se contentent de répéter l'argument du ministre Ouellet, mais il leur est impossible d'aller plus loin, faute de connaissances. Seul le député de Manicouagan, M. André Maltais, a déclaré jeudi à LA PRESSE qu'Ottawa devrait lui aussi se soumettre à la loi S-31.

Il a été impossible hier d'obtenir une explication du président du caucus du Québec, M. Dennis Dawson. Le vice-président, le député Bernard Loiselle, a soutenu que le caucus aurait tout le temps d'étudier le projet de loi, et que les députés pourraient interroger le ministre Ouellet à leur prochaine réunion. «Les arguments de Parizeau, on les connaît pas mal» a-t-il déclaré, en ajoutant qu'on en ferait néanmoins une analyse approfondie. Cela reste à voir.

En attendant, l'absence des députés du Québec cette semaine donne l'impression d'un groupe qui ne veut entendre qu'un côté de la médaille.

Lors d'une rencontre d'information la semaine dernière avec des hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation, dont le sous-ministre Jacques Girard, il a été établi que le gouvernement du Québec n'avait jamais contrôlé adéquatement le nombre d'enseignants au niveau élémentaire et secondaire.



CLAUDE-V MARSOLAIS

(de notre bureau de Québec)

Aussi loin que les statistiques permettent de remonter dans le temps, soit pour l'année 1972-1973, on constate que le Québec se permettait d'engager un enseignant pour 20,3 élèves alors que la riche province de l'Ontario n'embauchait qu'un enseignant pour 23,1 élèves.

En 1979-1980, dernière année disponible, l'écart s'est encore accru entre les deux provinces, le Québec dénombrait un enseignant pour 16,2 élèves et l'Onta-

## Québec n'a jamais contrôlé adéquatement le nombre de ses enseignants

rio un enseignant pour 21,2 élèves.

Or, plus le nombre d'enseignants dans le réseau scolaire est important plus le coût du système est onéreux. Il ne faut donc pas s'étonner que cette question fasse l'objet de l'enjeu principal des négociations entre la CEQ et le gouvernement.

Certes, ce n'est pas la faute de la CEQ si, en utilisant le rapport de force du Front commun inter-syndical, elle a été en mesure d'aller se chercher depuis 1972 les meilleures conditions de travail qu'on puisse trouver en Amérique du Nord. N'empêche qu'un élève québécois de niveau élémentaire ou secondaire coûtait en 1979-1980 aux contribuables \$1392 alors qu'en Ontario, il en coûtait \$1058.

La position de la CEQ dans l'actuelle négociation est de dire que cinq élèves de moins par en-

seignant fait la différence entre une éducation de très bonne qualité et une éducation de moins bonne qualité. Cependant, la preuve n'est pas faite que l'Ontario qui investit beaucoup moins dans son réseau élémentaire et secondaire produit davantage de cancras qu'au Québec.

Malgré les coûts énormes que le Québec a investis dans l'éducation depuis la révolution tranquille du milieu des années 1960, force est de constater sur le plan strictement économique que les attentes n'ont pas encore donné les dividendes escomptés. En 1982 tout comme dans les années 1960, le Québec compte toujours le tiers des chômeurs canadiens bien que sa population représente 27 pour cent de l'ensemble canadien.

Si le Québec consacrait le même pourcentage de son produit intérieur brut à l'éducation

que l'Ontario, soit 5,6 pour cent, il en coûterait \$1,2 milliard de moins aux contribuables québécois. C'est énorme mais irréalisable actuellement.

Comme le signalait le sous-ministre Jacques Girard, même si le Québec ramenait les dépenses du réseau élémentaire et secondaire au niveau de celui de l'Ontario, le coût de l'éducation serait encore plus élevé au Québec en raison notamment des dépenses au chapitre du transport scolaire et du service de la dette.

À lui seul, le transport scolaire est de \$90 plus coûteux par étudiant au Québec qu'en Ontario. Le ministère explique l'écart par le fait que le nombre d'élèves transportés est plus élevé au Québec qu'en Ontario et les distances plus grandes. M. Girard devait cependant souligner qu'on avait dénombré certaines lacunes dans la gestion du trans-

port scolaire et que le ministère s'y attaquerait une fois les négociations terminées avec les enseignants.

En 1979-1980, le Québec dépensait \$183 de plus par étudiant pour le service de la dette. Il est facile de comprendre que le Québec, ayant investi considérablement depuis le milieu des années 1960 dans la construction d'écoles polyvalentes et de CEQ, ait à absorber des dépenses plus grandes à ce chapitre pendant au moins une décennie.

L'objectif du gouvernement à l'occasion de cette négociation n'est pas d'atteindre la parité des coûts avec l'Ontario mais de contrôler la progression des dépenses qui, selon M. Girard, était devenue insupportable avec un taux de croissance annuel de 17 pour cent. À ce propos, certains dirigeants de la CEQ sont

convaincus que le gouvernement dispose de données plus récentes portant sur l'année dernière et même cette année et qui indiquent un net ralentissement de l'accroissement des dépenses publiques à ce chapitre. Selon eux, pour ne pas affaiblir sa thèse, il se garde bien de rendre ces chiffres publics durant la présente négociation.

Cela explique pourquoi le gouvernement veut abolir la notion de rapport maître-élève et de ne se référer que sur le nombre maximum d'élèves par classe. S'il maintient cette position en cours de négociations, le nombre d'enseignants mis en disponibilité devrait se situer à 6000 lors des trois prochaines années scolaires. Comme il offre à ceux-ci de leur payer 80 pour cent de leur traitement la première année de mise en disponibilité et 50 pour cent à compter de la deuxième année, le coût du système de l'éducation devrait atteindre une augmentation raisonnable au cours des prochaines années.

## Sans parti pour la représenter, la gauche québécoise est déjà divisée

Le Nouveau parti démocratique est maintenant persuadé qu'il ne pourra jamais s'implanter au Québec sans l'aide d'un parti provincial.

Comme le NPD-Québec, qui dit compter présentement entre 7 000 et 8 000 membres, n'est pas



PIERRE VENNAT

d'accord avec les orientations du Mouvement socialiste, qui tient son premier congrès en fin de semaine, et que le Parti québécois a encore des prétentions sociales-démocrates, il risque d'y avoir engorgement à gauche aux prochaines élections.

Il y a 20 ans cette année qu'est né le NPD. Pourtant, même au plus fort de la direction de ce parti par Robert Cliché, le leader le plus vigoureux que le NPD ait

eu au Québec, il n'a pas réussi à faire élire qui ce soit, même s'il réussit encore à aller chercher entre 8 et 10 pour cent du vote dans la province.

Pour Jean-Denis Lavigne, le permanent de la CEQ qui dirige le NPD-Québec depuis quatre ans, cela est surtout dû au manque d'organisation chronique du parti. «Il y avait vague de fond, mais pas d'organisation. Maintenant, nous allons mettre l'accent sur l'organisation et, pour ce faire, selon moi, il faut aller sur la scène provinciale».

En 1976, une vingtaine d'individus tout au plus, de dire Lavigne, décidèrent avec précipitation de s'unir avec des militants syndicaux trotskystes réunis sous la bannière du Rassemblement des militants syndicaux (RMS), pour présenter une brochette de candidats aux élections.

L'aventure fut un échec, les candidats en question ne recueillant que 1 pour cent du suffrage populaire ou à peu près.

Cette fois-ci, on voudrait s'or-

ganiser plus sérieusement et Lavigne, qui termine au printemps prochain son deuxième mandat à la présidence du NPD-Québec travaille avec un comité de rédaction à mettre la main à ce qui pourrait être, selon lui, une tribune acceptable pour les Québécois d'allégeance sociale-démocrate.

### Non au Mouvement socialiste

Les néo-démocrates s'estiment encore influents au Québec.

La preuve en est, fait remarquer fièrement M. Lavigne, que deux des nouveaux conseillers élus sous la bannière du RCM à Montréal, André Cardinal, dans Plateau Mont-Royal et Filippo Salvatore, dans Loyola, furent candidats néo-démocrates aux dernières élections fédérales.

«La machine péquiste est sûrement responsable de l'élection de quelques conseillers du RCM dans l'est. Mais nous sommes sûrement responsables, quant à nous, de l'élection de quatre ou

cinq conseiller du RCM dans l'ouest de la métropole».

Ceci dit, le NPD ne veut rien savoir du Mouvement socialiste de Marcel Pepin et de Raymond Laliberté, pourtant ancien leader du NPD-Québec, qu'ils considèrent comme des adversaires idéologiques.

Le NPD, en effet, se décrit non comme socialiste mais comme social-démocrate. Lavigne dira même, lors de l'entrevue avec LA PRESSE, travailliste.

«Nous, de dire Jean-Yves Lavigne, on est conscients qu'on vit en contexte nord-américain. Nous croyons à la coexistence avec une certaine forme de capitalisme. Bref, nous sommes travaillistes à la britannique».

«Eux, ils sont socialistes à l'euro-péenne, ils rejettent la coexistence avec le capitalisme. C'est une notion qui se marie mal ou pas du tout avec la réalité nord-américaine».

«Sans compter que leur prérequis sur la question nationale est complètement irréaliste. Eux

sont idépendantistes. La société québécoise n'est peut-être pas fédéraliste, mais elle est farouchement confédéraliste, le passé du Québec le prouve. Vouloir poser l'indépendance du Québec comme préalable à l'instauration de la sociale-démocratie me semble irréaliste».

### On ne croit plus au PQ

Et le PQ dans tout cela?

Pour M. Lavigne, le Parti québécois, son comportement dans les présentes négociations du secteur public le prouve, n'est plus social-démocrate, s'il l'a jamais été.

Pourtant, en 1976, la majorité des néo-démocrates avaient voté pour le PQ, M. Lavigne en est convaincu.

Au référendum, le parti était déjà divisé 50-50 sur la question.

Depuis, le pourcentage des députés du PQ s'est accru au sein des membres du parti au point qu'on n'en parle même plus.

En ce sens, a-t-il conclu, l'arrivée du NPD sur la scène provin-



Jean-Denis Lavigne

cial pourrait avoir comme effet pratique de faire élire les libéraux, qui seraient plus à droite que le PQ, ce qui ne le dérange absolument pas.

«Parce que dans mon esprit, péquistes et libéraux sont de plus en plus semblables sur le plan social et que le PQ n'est, dans le fond, pas plus à gauche que le Parti libéral».

Le NPD-Québec tiendra son congrès au printemps prochain. C'est alors qu'on saura si, à la suggestion de son leader sortant, il fera son entrée, ou non, sur la scène provinciale.

QUEBÉCAIR II

# Clair accepte de discuter avec Ottawa et Air Canada

■ QUEBEC — Le ministre des Transports du Québec, Michel Clair, a accepté hier de s'asseoir avec Ottawa et Air Canada pour discuter la mise sur pied de Québecair II.

Il accepte ainsi l'invitation que lui adressait lundi son homologue fédéral Jean-Luc Pépin de former un groupe de travail composé des gouvernements du Québec et du Canada ainsi que de Québecair et d'Air Canada pour la « formation d'un nouveau transporteur » aérien dont le financement et la propriété seraient partagés à 50 p. cent chacun par Québec et Air Canada.

**GILLES GAUTHIER**  
de notre bureau de Québec

La proposition de M. Pépin, qui était, en fait, à prendre ou à laisser, prévoyait également qu'Air Canada aurait la responsabilité de gérer le nouveau transporteur. Québecair II « n'assumerait aucune responsabilité à l'égard des dettes, obligations et actifs antérieurs de Québecair mais en achèterait les actifs considérés nécessaires à son exploitation ».

Par la suite, le ministre québécois demandait des éclaircissements à son homologue fédéral, qui lui répondait jeudi qu'un très petit nombre seulement de cadres d'Air Canada seraient intégrés à la direction de la nouvelle entreprise et que cette dernière pourrait opérer sur certaines routes avec des avions à jet.

Il refusait toutefois de s'engager sur le réaménagement des routes, se contentant de dire que ceci ferait l'objet de plus amples discussions. On se souvient que M. Clair exigeait notamment au lendemain du dépôt du projet de loi S-31, il y a quelques semaines, qu'Air Canada se retire de l'Abitibi et de Sept-Îles au profit de Qué-

becair. M. Pépin affirmait enfin qu'il ne fallait pas songer à une réorganisation de Québecair, compte tenu de la structure financière de l'entreprise dans laquelle Québec a injecté jusqu'à maintenant \$28 millions.

Dans son télégramme, expédié tard en fin d'après-midi hier et reçu par les médias après la fermeture de ses bureaux, M. Clair dit que les précisions de son homologue sont utiles. « Je me permets donc de croire que vous manifesterez la même bonne foi et la même ouverture d'esprit, lorsque viendra le temps de faire examiner par le groupe de travail proposé la possibilité et la désirabilité de structurer un transporteur de deuxième niveau viable et financièrement sain à partir de l'entreprise existante ».

« Comme l'on m'informe que les actionnaires privés de Québecair vous feront parvenir essentiellement le même message, je ne vois donc plus d'obstacle à ce que le groupe de travail se mette à l'oeuvre sans délai afin de mettre fin à l'incertitude dans laquelle vivent les employés de l'entreprise ».

Il ajoute qu'il lui apparaît « impératif » que les travaux du comité ne s'étendent pas au-delà du 31 décembre prochain et désigne son représentant, M. Ghislain Leblond.

M. Pépin affirmait dans sa proposition que la nouvelle société aurait besoin de \$50 millions à \$60 millions pour entreprendre ses opérations et qu'une mise de fonds initiale de \$12 millions à \$15 millions de la part de chacun des deux partenaires serait nécessaire.

« Si vous deviez rejeter cette proposition, une autre option est que votre gouvernement prenne le contrôle de Québecair », concluait M. Pépin, qui écartait la fusion Nordair-Québecair.

# AVEC LA DÉFECTION DE PETER ITTINUAR Les libéraux arrachent le Grand Nord au NPD

■ OTTAWA — Après des mois d'efforts, les libéraux fédéraux se sont emparés hier de la plus grande circonscription au Canada, celle de Nunatsiag dans le Grand Nord, en ravissant aux néodémocrates le seul député Inuit à la Chambre des Communes, le transfuge Peter Ittinuar.

Rejoint à son bureau de Frobisher Bay, M. Ittinuar a indiqué que son changement de camp n'était pas une condamnation du NPD mais la simple reconnaissance du fait qu'il pouvait faire plus pour ses électeurs au sein du gouvernement.

**GILLES PAQUIN**  
de notre bureau d'Ottawa

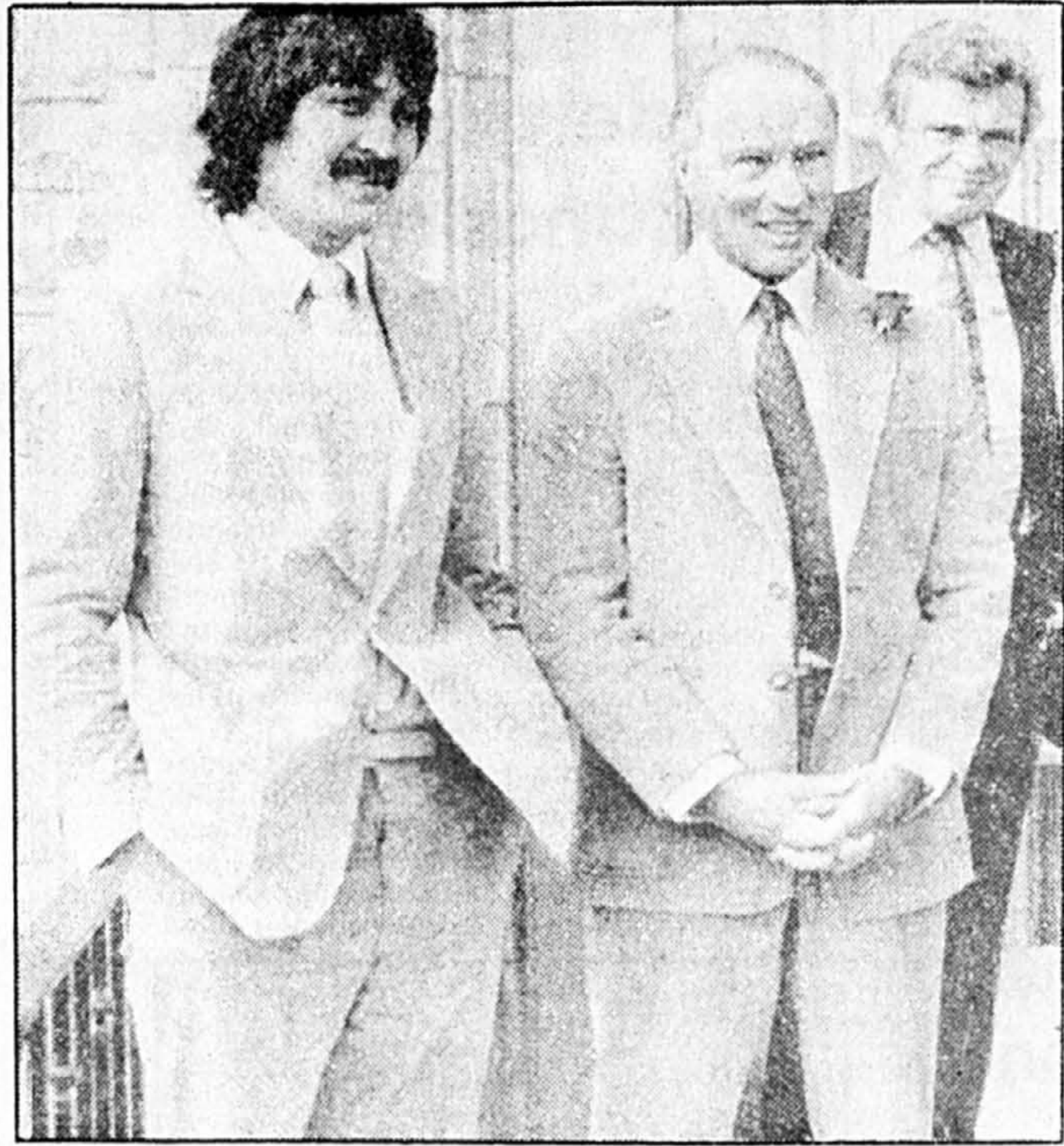
Ravi de cette acquisition, le chef libéral Pierre Trudeau a dit que son nouveau député était un expert en question nordique et un enrichissement pour le caucus de son parti.

Dans le but de mettre fin aux rumeurs d'une éventuelle nomination de sa nouvelle recrue au conseil des ministres M. Trudeau a ajouté : « Il n'a été aucune question qu'il entre au cabinet à la faveur du prochain remaniement ».

Souvent invité à se joindre aux libéraux dans le passé M. Ittinuar ne faisait aucun secret du fait qu'il réclamait un fauteuil ministériel en guise de monnaie d'échange.

Terré dans son bureau, le chef néo-démocrate Ed Broadbent s'est contenté d'émettre un communiqué laconique de 7 lignes pour faire part de sa réaction.

« Je regrette la décision de M. Ittinuar. Je ne crois pas que cette



Cette photographie d'archives, datant de novembre 81, nous montre M. Ittinuar, à gauche, en compagnie du premier ministre Trudeau et du ministre Munro. Téléphoto CP

décision soit dans les meilleurs intérêts de ses électeurs qui ont élu un député du NPD pour les représenter à Ottawa ».

Son collègue Ian Deans s'est dit attristé du geste de M. Ittinuar. « Le temps nous dira s'il a raison et s'il sera plus efficace depuis les

banquettes libérales. Les simples députés libéraux ont tendance à disparaître derrière les rideaux », a-t-il dit, Peter s'apercevant peut-être qu'il avait plus de poids et de moyens de se battre dans l'opposition. »

Elu pour la première fois en

1979, à l'âge de 30 ans, M. Ittinuar devenait le premier député Inuit à Ottawa. Il était un fervent défenseur de la division des Territoires du Nord-Ouest en deux régions lors du référendum du printemps dernier.

Cette option l'ayant emporté, le ministre des Affaires indiennes et du Nord John Munro annonçait d'ailleurs hier que le gouvernement en acceptait le principe. C'est pour participer à la mise en place de cette nouvelle structure que M. Ittinuar a accepté de siéger du côté du gouvernement a dit le ministre.

Lors de la dernière élection fédérale en 1980 M. Ittinuar avait remporté 47 pour cent des 5,713 votes exprimés dans la circonscription contre 41 pour cent qui allaient aux libéraux.

Selon un rédacteur de la revue Inuit Today de Frobisher Bay, publication que dirigeait autrefois M. Ittinuar, le geste du député est sage dans les circonstances. « Nous réglerons nos problèmes plus rapidement comme ça. »

« On ne peut comparer la position de M. Ittinuar à celle de Jack Horner en Alberta soutient le rédacteur, les gens ici ne détestent pas les libéraux comme on le voit dans l'Ouest. De plus, il n'existe pas un esprit de parti comme ailleurs au Canada. Les 22 députés élus à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest sont tous des indépendants. »

Au moment du débat constitutionnel de l'an dernier, M. Ittinuar s'était rangé derrière M. Trudeau moins rapidement que le NPD. Il avait exigé et obtenu la reconnaissance des droits des autochtones dans la nouvelle constitution.

# Programme de relance économique: les Canadiens devront attendre en février

■ OTTAWA (PC) — Les Canadiens devront attendre certainement jusqu'au mois de février pour prendre connaissance, lors d'un prochain dis-

cours du trône, des détails d'un programme de relance économique en cinq points, promis plus tôt ce mois-ci par le premier ministre Trudeau, ainsi que du prochain budget.

La plus longue session dans les annales parlementaires canadiennes a débuté il y a deux ans et demi et devrait être prorogée à la fin de janvier. Selon diverses sources, une nouvelle session devrait débuter dès la première semaine de février.

Le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, devrait déposer son premier budget intégral à la fin de ce même mois, selon les mêmes sources.

Le cabinet a, à toutes fins pratiques, fermé la porte à un discours du budget avant Noël. Les deux partis de l'opposition ont vainement fait pression sur le gouvernement libéral pour qu'il soumette

au Parlement le plus tôt possible toute nouvelle initiative si seulement il en a à présenter.

Lors du récent congrès libéral, M. Trudeau a dit que son gouvernement s'occuperait de « cinq secteurs stratégiques », soit l'éducation, l'entraînement professionnel et les programmes de création d'emplois dans les secteurs portuaires, routiers et aéroportuaires où il y a place pour des améliorations.

En vertu de nouveaux règlements sur lesquels tous les partis se sont entendus et qui seront adoptés lundi, le Parlement ajournera ses travaux le 22 décembre

pour ne les reprendre que le 17 janvier pour disposer des affaires laissées en plan durant la session en cours.

La nouvelle session ne débutera pas avant la tenue de l'assemblée annuelle du Parti progressiste conservateur qui se déroulera à Winnipeg du 26 au 29 janvier et au cours de laquelle sera réglé le problème de la direction de cette formation politique dirigée par M. Joe Clark.

D'ailleurs, le premier ministre Trudeau, qui effectuera lui-même une tournée en Asie, ne sera pas de retour dans la capitale avant le 20 janvier.

## QUEBÉC

# Deux femmes siégeront à la Commission d'accès à l'information

■ Dans un geste probablement sans précédent, le gouvernement a décidé de nommer une majorité de femmes au sein de la Commission d'accès à l'information. LA PRESSE a en effet appris que deux des trois membres de l'organisme chargé de l'application de la Loi 65, qui traite de la protection des renseignements personnels et de l'accès aux documents des organismes publics, seront des femmes.

L'autre membre, et pas n'importe lequel puisqu'il s'agit du président, sera toutefois un homme. Le bureau du premier ministre a en effet offert le poste au journaliste Marcel Pépin, qui est présentement éditorialiste en chef du quotidien Le Soleil. Agé d'une quarantaine d'années, M. Pépin a aussi travaillé au Droit d'Ottawa, et surtout à LA PRESSE où il a été membre de la direction de l'information et chef du bureau d'Ottawa.

M. Pépin n'a toutefois pas encore accepté l'offre qui lui a été faite et ce n'est que lundi qu'il fera connaître sa réponse.

Mais, aussi étonnant que cela puisse paraître, le bureau du premier ministre n'a pas attendu d'avoir l'acceptation des intéressés avant de soumettre leur nom à l'opposition libérale. Le critique du parti en matière de communications, Richard French, n'a pas voulu commenter (ni révéler) les choix du gouvernement, sinon pour dire qu'il était très favorablement impressionné.

Tout ce que nous avons pu savoir au sujet des deux femmes

commissaires est que l'une est avocate et l'autre économiste.

## Le ministre Laurin courtise les étudiants

Depuis qu'il est ministre de l'Éducation, Camille Laurin s'est fait le promoteur enthousiaste de la participation des étudiants à la vie de l'école et de la société. Il est nostalgique de la belle époque des années 60, alors que dans le cadre du syndicalisme étudiant, les « jeunes travailleurs intellectuels », par le biais de leurs associations, jouaient un rôle important dans leurs institutions et dans la société.

La belle époque a pris fin à compter de 69, alors que les plus importantes associations étudiantes se sont sabordées ou sont mortes faute de moyens et d'intérêt.

Plusieurs associations ont été reformées depuis et certains regroupements nationaux ont été mis sur pied. Mais ils n'ont jamais atteint le niveau d'efficacité et l'audience de leurs ancêtres des années 60. D'abord parce qu'ils ont été paralysés jusqu'à il y a deux ou trois ans par les guerres qui opposaient les divers groupes d'extrême gauche.

Mais aussi parce que les directions d'universités et de cégeps ne communiquaient pas du tout à la nostalgie du ministre Laurin et ont tout fait pour leur mettre des bâtons dans les roues. Notamment en ce qui a trait au financement des associations étudiantes et des journaux étudiants.

M. Laurin s'est attaqué au problème. En plus de ses professions de foi et du fait qu'il traite les étudiants comme des parte-

naires, au même titre que les professeurs et les administrations, quand il s'agit de consulter le milieu, il publiait le 12 octobre trois documents pour relancer le débat sur la question.

Et jeudi, il annonçait que 24 bourses de \$6 000 seraient disponibles pour des étudiants qui souhaiteraient s'occuper à temps complet de leurs associations. Cela n'implique aucun déboursé additionnel pour l'État, mais nécessite des modifications à la réglementation de l'aide aux étudiants. Il faudra en effet spécifier que ceux qui consacreront l'essentiel de leur temps à ces associations et qui pour cette raison ne pourront s'inscrire qu'à quelques cours ou à aucun, ne perdront pas leur statut d'étudiant et donc, l'accès aux prêts et bourses.

Les 24 bourses seront distribuées par les associations étudiantes, à raison d'une par 10 000 membres.

Les méchantes langues pourraient dire que l'annonce de cette politique vient au bon moment, puisque le ministre Laurin prenait la parole, hier soir, à l'ouverture d'un colloque de trois jours du Regroupement des associations étudiantes universitaires du Québec, à l'Université Laval, qui porte justement sur le thème de la participation. Mais au bureau du ministre, on nous dit que la décision est prise depuis plusieurs semaines, que les étudiants en ont été informés depuis longtemps et que si le communiqué n'est venu que jeudi, c'est en raison d'un surcroît de travail.

Louis Falardeau

## Loto-Québec remet moins d'argent au gouvernement

■ QUEBEC (PC) — Même si Loto-Québec augmente ses ventes de billets de loterie, la contribution que cet organisme remet au gouvernement va en diminuant.

Ainsi, pour les six premiers mois de la présente année financière, les ventes de Loto-Québec ont augmenté de \$22.6 millions par rapport à la même période l'an dernier, mais le gouvernement touchera néanmoins \$1.3 million de moins.

Dans son rapport intérimaire que la société d'État vient de publier, on apprend que les ventes ont atteint \$247 millions depuis le début de l'année financière. En 1981, les ventes de cette période avaient atteint \$224.5 millions.

Toutefois, le gouvernement ne percevra cette année que \$79.3 millions du montant, soit moins que l'an dernier (\$80.6 millions).

Les raisons de cet état de choses sont une augmentation des coûts d'à peu près toutes les dépenses. Le coût des lots attribués aux gagnants a augmenté de \$11 millions, l'escompte aux détaillants de \$1.1 million, l'impression des billets de \$1.2 million, les frais d'administration de Loto-Québec de \$1.4 million, la publicité de \$1.1 million et le coût de l'informatique de \$6 millions.

## SONDAGE GALLUP

# Moins d'un tiers des Canadiens entrevoient une paix possible entre Arabes et Israéliens

■ Les récents combats au Liban entre Israéliens et l'O.L.P. semblent avoir amoindri la confiance des Canadiens dans la venue d'une paix possible au Proche-Orient.

Actuellement, 31 p. cent des Canadiens pensent qu'une telle paix est possible — environ le même pourcentage que ceux qui pensaient la même chose il y a dix ans, en 1973 (33 p. cent). Immédiatement après les accords de Camp David, en 1978, 42 p. cent des Canadiens disaient croire à une fin définitive des hostilités entre Israéliens et Arabes.

Le dernier épisode du conflit semble aussi avoir diminué la sympathie des Canadiens pour la cause israélienne, d'un niveau de 23 p. cent en 1978 à 17 p. cent actuellement. Le pourcentage des Canadiens sympathiques à la cause arabe est passé de 7 p. cent il y a cinq ans à 13 p. cent aujourd'hui.

Les résultats du présent sondage sont basés sur 1 047 entrevues personnelles effectuées à domicile avec des adultes de 18 ans et plus, tenues au début d'octobre. Un tel échantillonnage ne devrait pas varier de plus de quatre pourcentage de point, à un niveau de confiance de 95 p. cent.

La première question posée était : « Croyez-vous qu'une paix durable entre Israël et les pays arabes soit possible, oui ou non ? »

Les résultats actuels, ceux de 1978 et ceux de 1973 sont :

	1982	1978	1973
Oui, c'est possible	31%	42%	33%
Non, impossible	49	34	42
Pas d'opinion	21	23	25

Note: le total des pourcentages peut ne pas atteindre 100 en raison des chiffres arrondis.

Une deuxième question était ensuite posée : « Personnellement, vous sentez-vous plus sympathique envers les Arabes ou les Israéliens ? »

	1982	1978	1973
Arabes	13%	7%	5%
Israéliens	17	23	22
Pas d'opinion	70	70	73

Les certificats de

### DÉPÔT GARANTI

du Trust Général  
le mode d'épargne d'un intérêt  
**SUPÉRIEUR**

• Taux d'intérêt élevé  
• Sécurité du capital et des intérêts  
• Aucun coût  
• Taux d'intérêt garanti  
• Souplesse dans le paiement des intérêts  
• Conseillers financiers à votre service

# 1 2 1/2

Intérêts versés annuellement. Période de 5 ans. Dépôt minimum 500\$. D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans. Taux sujets à confirmation.

**TRUST GENERAL**  
Montreal/University: 1100, University, 871-7260  
Montreal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383  
Outremont: 1, Vincent d'Irby, 739-3265

**NOUVEAU**  
Renseignez-vous sur nos certificats **deponatic** garantis

Institution membre de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

# UNE BRIGADE D'« ANGES GARDIENS » À MONTRÉAL

## Réaction mitigée de la police et de la CTCUM

La formation prochaine d'une brigade d'anges gardiens à Montréal, suscite jusqu'à maintenant très peu de réactions de la part de la police de la Communauté urbaine de Montréal et encore moins de la CTCUM.

Un porte-parole de la police de la CUM a déclaré que Jean Boisvert, coordonnateur de la section montréalaise des Guardian Angels, et Lisa Sliwa, la femme du fondateur du mouvement de protection américain, avaient eu une première rencontre, jeudi après-midi,

avec le lieutenant Laurent Lévis de la section des Relations publiques de la police de la CUM. Le policier a demandé à M. Boisvert et à Mme Sliwa de faire connaître par écrit, au directeur intérimaire André De Luca, leurs intentions quant à l'implantation d'une brigade d'anges gardiens sur le territoire de la CUM.

Du côté de la Commission de transport de la CUM, on a été encore beaucoup moins loquace. LA PRESSE a sollicité à plusieurs reprises, durant les

journées de jeudi et vendredi, l'opinion de la CTCUM, mais la

Commission a gardé le silence le plus complet.

## En 1980: 56 000 cas de gonorrhée au Canada

(PC) — Les maladies transmises par voie sexuelle sont présentement à l'état épidémique au Canada.

Selon le Dr Roger Morrisette, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 56,000 cas de gonorrhée ont été déclarés officiellement en 1980, mais on doit parler également de milliers d'autres non comptabilisés.

Le médecin, qui dirigeait un atelier dans le cadre de la Semai-

ne de la médecine omni-pratique, a soutenu qu'il faudrait parler plutôt de 250,000 cas de gonorrhée.

Le docteur Morrisette a de plus souligné que plusieurs maladies vénériennes, tel l'hépatite qui peut se transmettre par voie sexuelle, ne sont également pas comptés.

Enfin, il a rappelé que la libéralisation des mœurs joue pour beaucoup dans l'augmentation du nombre de ces maladies.

Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

La Faculté de l'éducation permanente vous offre des programmes d'études de 30 crédits chacun conduisant à l'obtention d'un certificat.

### Communication

- Relations publiques
- Publicité
- Information et journalisme
- Traduction I
- Traduction II
- Recherche documentaire et rédaction française
- Sciences de la communication

### en cours du soir

Annuaire disponible

Date limite d'admission et d'inscription: 1er décembre

sauf pour les certificats de Recherche documentaire et rédaction française et de Traduction I

### Renseignements:

3335, chemin Queen Mary  
Rez-de-chaussée  
343-6090



### ERRATA:

Veuillez prendre note des corrections suivantes aux cahiers publicitaires de Simpsons:

• La vente Noël 110 chez Simpsons — encarté dans La Presse d'aujourd'hui, 27 novembre 1982.

Veuillez allouer jusqu'à 4 semaines pour la livraison de certains articles.

Page 23, article F. La description aurait dû se lire: verre à vin de forme ronde, non tel qu'indiqué.

Page 30, achat no 87. Tentures «Marie», longueur 83", sur commande spéciale seulement.

Page 30, achat no 89. Coussin non offert en vert.

Page 30, achat no 90. Coffret recouvert en divers tissus.

Page 31, achat no 95. Le tapis «Rajasthan» sera remplacé par «Nirvana» en blanc/blanc, blanc/rouge, blanc/bleu, blanc/vert. 75 x 115 CM. Prix de vente \$115.

Page 33, achat no 103. Illustration des sacs: le sac sans lettre aurait dû se lire A et A devient B, B devient C et C devient D.

• Les cadeaux Noël 110 chez Simpsons

Page 2, description de la page couverture.

Les descriptions pour 1-1 et 2-1 auraient dû être inversées.

Page 14, articles 1 et 2. Polojamas non disponibles à Montréal.

Page 22, articles 1 à 3. Vêtements «Runner» non offerts en TG.

Page 35, article 7. L'établi «Workmate» n'est pas disponible. Le «Workmate» n'est pas disponible. Le «Workmate» no 79-005-003 le remplacera. Prix ord. Simpsons 59.99, prix de vente 39.99. Rabais \$20.

Simpsons regrette tout inconfort causé par ces erreurs.

À la maison du cadre seulement  
PRIX DE GROS — AU DÉTAIL!

DES MILLIERS DE PEINTURES À L'HUILE!

Choix parmi: Paysages, florales, natures mortes, etc...

SUPER-SPECIAL  
FORMAT CADEAU  
8" x 10"

\$12

Choix de 4 saisons

SUPER SPECIAL  
FORMAT DIVAN

\$49

Cadeau boni GRATUIT  
Cadre de bois avec chaque peinture

### POURQUOI PAYER PLUS CHER!



Des milliers de cadres standard en magasin  
Nos prix... les meilleurs!  
... Parce que nous les fabriquons.

POLITIQUE D'ÉCHANGE DE 30 JOURS SUR PEINTURES ET CADRES

OUVERT DIMANCHE

28 NOVEMBRE  
de midi à 17h.

à ces 4 succursales

- ROSEMÈRE
- MAISONNEUVE
- RIVE-SUD
- PIERREFONDS

la maison du cadre

«Le plus grand centre d'art au Québec»

ROSEMÈRE LES GALERIES MILLE-ÎLES 315, boul. LABELLE 621-9444	PIERREFONDS CENTRE D'ACHATS STE-GENEVIEVE 10962, boul. Gouin 683-3950	A DUVERNAY (Laval) CENTRE D'ACHATS DUVERNAY 3100, boul. de la Concorde 661-2348
A L'EST CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE 2975, est, rue Sherbrooke 521-3019	RIVE-SUD LES GALERIES TASCHEREAU 739, boul. Taschereau Greenfield Park 468-6600	A L'OUEST LES GALERIES ST-LAURENT 2031, boul. Laurentien (à l'est de Concorde) 333-3097

## LES PETITES DOUCEURS DONNÉES AVEC AMOUR...



GRANDISSENT DANS SON COEUR!

Noël approche, les Petits Frères ont besoin de vos dons pour aider les personnes âgées, démunies et isolées dont ils s'occupent.

NOM: ..... CODE POSTAL: ..... No D'ENREGISTREMENT: 0187757-46-08

ADRESSE: ..... PROV: ..... Un reçu pour fins d'impôt vous sera envoyé pour les dons de plus de 5,00\$

APP: ..... TÉL: .....

VILLE: .....  Je voudrais de la documentation sur les Petits Frères L.P.

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES 4624, rue Garnier, Montréal H2J 3S7 • Tél.: 527-8653

# RAVARI le colosse

9275, boul. LANGELIER (angle des GRANDES PRAIRIES) ST-LÉONARD

Communiquez durant nos heures d'ouverture avec nos représentants

326-6800

Au Québec, le chauffage bi-énergie porte un nom:

### INSTALLATION FACILE

Le D 15 s'adapte facilement à la plupart des systèmes de chauffage à air pulsé, et de plus il se raccorde à une entrée électrique de 100 ampères. Son installation ne nécessite aucune transformation coûteuse, et ne requiert donc que quelques heures.

ESTIMATION GRATUITE CHEZ VOUS

### ÉLIGIBLE AUX SUBVENTIONS:

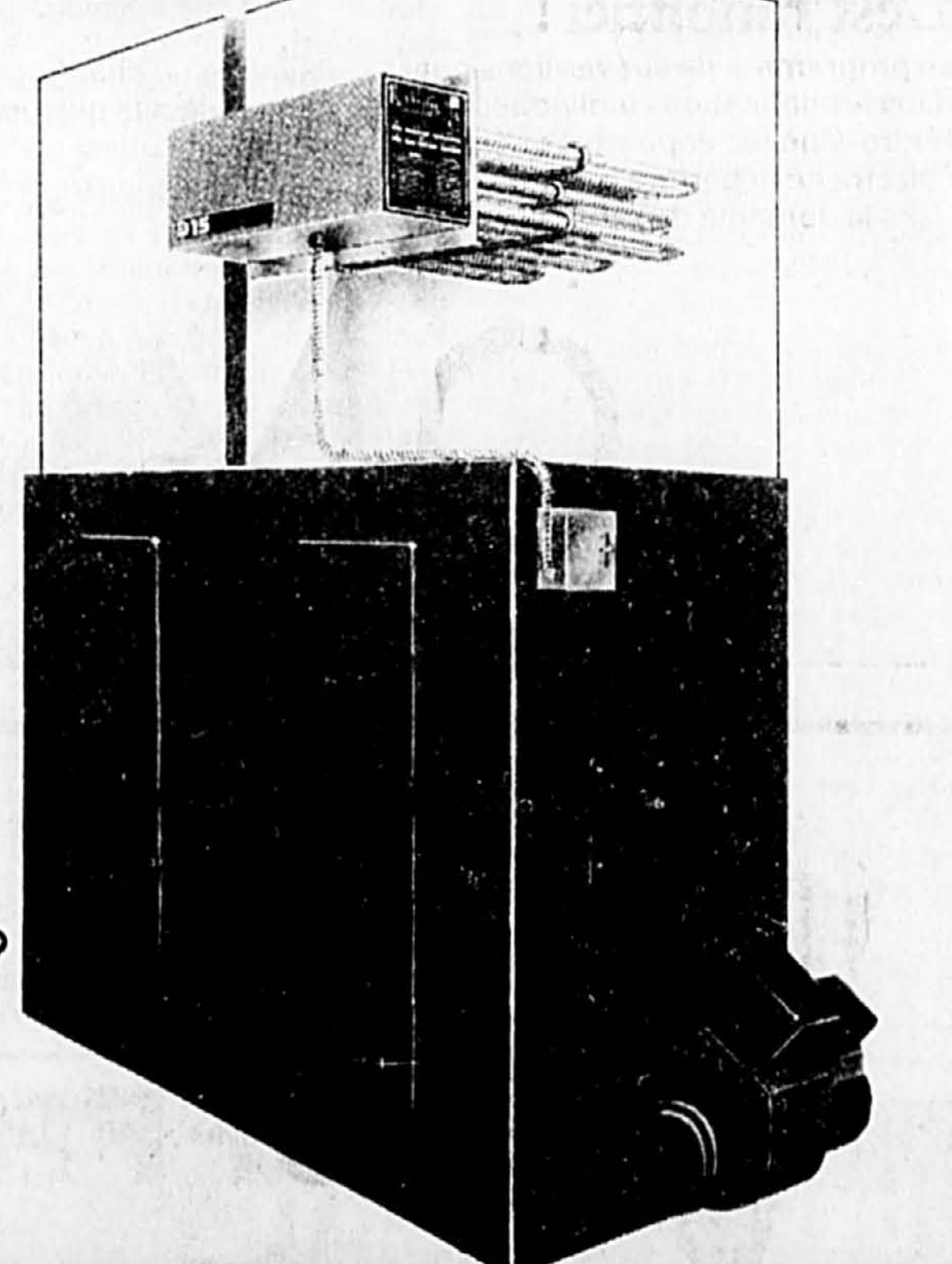
Cet appareil, le D 15 de P.S.C., est conforme au programme de subventions de l'Hydro-Québec (pouvant atteindre 650\$) car il utilise, selon la température extérieure, la meilleure source d'énergie: l'électricité ou le mazout.

Pour plus d'informations, consultez le programme de subventions de l'Hydro-Québec.

SUBVENTIONS:  
Gouvernement Fédéral: P.C.R.P. — 50% des coûts jusqu'à concurrence de \$800.00  
Hydro-Québec: Bi-énergie — \$650.00 additionnels

Le D 15 conçu, développé et fabriqué par

# D 15



LES CONTRÔLES  
P.S.C. LTÉE

Avec P.S.C. l'énergie est sous contrôle

CONJOINTEMENT AVEC JEAN-GUY ET ADRIEN DUBOIS

# Le nouveau procès de Claude Dubeau a été reporté au 5 janvier prochain

■ C'est lundi matin que devait débiter, devant le juge Claire Barrette-Joncas, le nouveau

procès que doit subir Claude Dubeau, et cette fois avec Jean-Guy Dubois et Adrien Dubois, pour le

meurtre de Jacques McSween, en 1974.

À la toute dernière minute, hier après-midi, le juge Barrette-Joncas a toutefois ajourné l'instruction au 5 janvier prochain. Le tribunal a pris cette décision après avoir écouté de longues représentations des procureurs de la défense, Mes Robert La Haye, Léo-René Maranda, et Jacques Bouchard, invoquant principalement l'énorme publicité faite autour du procès qui s'est terminé il y a deux semaines, dans les cas de

Dubeau, Claude Dubois et Yves Belzil. Et au terme duquel les trois prévenus ont été tous déclarés coupables.

Toutefois, ce n'est pas l'accusation de débordement publicitaire qui a emporté le morceau, mais bien le fait que Dubeau, n'ayant pas encore reçu sa sentence, et celle-ci faisant partie de l'instruction, selon la cour, serait dans la périlleuse position de subir, pour ainsi dire, deux procès différents pour meurtre en même temps.

## Une maladie de peau contagieuse: 86 élèves renvoyés chez eux

■ Une maladie de peau contagieuse a forcé hier 86 élèves d'une école de Québec à rentrer chez eux, lorsque les désagréables démangeaisons qu'ils ressentaient se sont transformées en douloureuses plaies. «Nous croyons en connaître la provenance, mais nous n'en serons pas certains avant d'avoir complété les tests», a précisé Lucien Roy, principal du highschool Wilbrod-Behrer, en soulignant qu'il s'agissait d'une «question délicate». L'épidémie,

qui a pris naissance au début de la semaine, affecte essentiellement les élèves de 17 à 19 ans.

«Les services de santé n'ont découvert aucun parasite, mais nous n'en avons pas moins désinfecté les salles de cours», a souligné M. Roy, en ajoutant que les élèves avaient été renvoyés chez eux, avec pour instructions de prendre un bain chaud et d'utiliser un shampoing spécial prescrit par les médecins.

**ce ep**

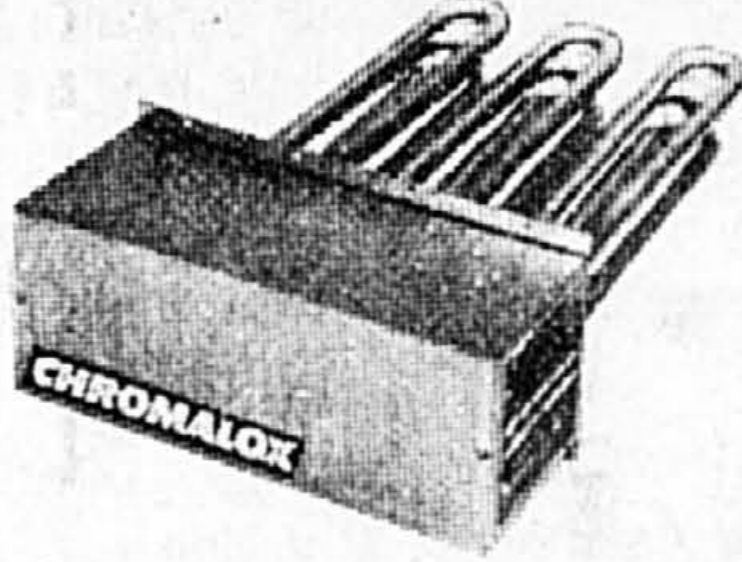
**327-2661**

**CENTRE D'ESTIMATION ÉNERGÉTIQUE PIRO DU CANADA inc.**

### BI-ÉNERGIE — HYBRIDE

Venez voir votre futur système en démonstration. Tous les genres de chauffage sont à votre disposition et en démonstration: Eau chaude, air chaud, plinthe chauffante, air pulsé, une gamme complète de thermostats.

**Produit Chromalox**



Pour votre protection, nous installons: Systèmes d'alarme industriel, commercial, résidentiel, auto et camion.

Venez rencontrer nos experts en chauffage au centre Langelier (coin Langelier et Jean-Talon)

Pour de plus amples informations: **327-2661**

## PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR L'INSTALLATION DU CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE DANS LES HABITATIONS

# Une subvention d'Hydro-Québec pouvant atteindre 650 \$

Remplissez et retournez ce coupon pour recevoir tous les renseignements sur le programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations individuelles.

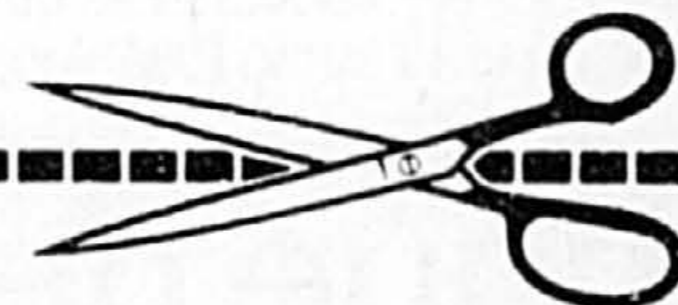
### Je veux en savoir davantage!

Veuillez me faire parvenir la documentation sur le programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations individuelles.

Découper et poster à:

Hydro-Québec  
Programme bi-énergie  
Boite postale 6106  
Montréal (Québec)  
H3C 3H6

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_



### Le chauffage bi-énergie, qu'est-ce que c'est?

Dans le cadre du programme lancé par Hydro-Québec, la bi-énergie consiste à utiliser deux sources d'énergie: l'électricité et une autre source d'énergie. L'équipement électrique qui transformera votre système de chauffage actuel en une installation bi-énergie peut être mis en place facilement et à peu de frais, quelle que soit la source d'énergie\* qui assure déjà votre chauffage. Ainsi, vous utiliserez deux sources d'énergie et conserverez tous les avantages du système existant et même les accessoires que vous y avez ajoutés comme, par exemple, le climatiseur central.

### C'est avantageux!

L'utilisation de l'une ou l'autre source d'énergie est commandée automatiquement par un dispositif extérieur, réglé à une température prédéterminée de manière à tirer le meilleur rendement de chacune des deux sources d'énergie.

### C'est rationnel!

Le programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations individuelles répond aux objectifs que poursuit Hydro-Québec depuis plusieurs années: favoriser l'utilisation rationnelle de l'électricité et permettre au Québec d'atteindre une plus grande autonomie dans le domaine de l'énergie.

### C'est subventionné!

Voici un exemple qui s'appuie sur le coût approximatif d'une installation bi-énergie dans un bungalow moyen:

Installation du système bi-énergie (électricité et mazout)	1 400 \$
Moins: subvention en vertu du Programme canadien de remplacement du pétrole	700 \$
subvention d'Hydro-Québec (montant maximal accordé)	650 \$
Montant à payer par le consommateur	50 \$

### C'est facile d'en savoir plus long!

Vous êtes admissible au programme de subventions d'Hydro-Québec si, par exemple, le chauffage central de votre habitation a encore une vie utile d'au moins cinq ans ou si vous achetez ou faites construire une maison neuve individuelle dont le chauffage sera assuré par un système bi-énergie.

*\* Dans le cadre de ce programme de subventions d'Hydro-Québec l'électricité devient la principale source de chauffage; toute autre source d'énergie, à l'exception du gaz naturel, peut alimenter le système de chauffage d'appoint déjà en usage.*

Retournez dès aujourd'hui le coupon-réponse ci-dessus pour recevoir tous les renseignements sur le programme.

*mieux*  
**Consommons l'énergie d'ici**

LPM 11-82

**SOLDE DE PIPES AVANT NOËL**  
**RABAIS DE 20%**

sur toutes les pipes importées et tous les accessoires pour fumeur.  
CETTE OFFRE EXPIRE LE 7 JANVIER 1983.

**CHOIX COMPLET DE**

- pipes en écume de mer
- pipes d'Angleterre par Sasient
- pipes du Danemark par Nording

ou choisissez parmi Savinelli, Peterson, Stanwell et Butz Choquin.

**EN MONTRE: LA PIPE LA PLUS CHÈRE AU MONDE**

**RÉPARATION DE PIPES PAR EXPERTS**

Grand choix de cigares cubains, domestiques et importés.

**Maison Marvin**  
-LA TABAGIE PAR EXCELLENCE-  
435 ouest, rue Saint-Antoine — 861-1751  
Lundi au vendredi de 8h00 à 17h00  
Samedi de 9h00 à 13h00

## Chauffage Bi-Energie

Convertisseur mazout-électricité

**P M W - 15**

DE **P.M. Wright** Ltée

(depuis 1921)

Pour **UNIFAMILIALE** seulement

**PRIX: \$1400**

avec subvention fédérale de

**\$700**

subvention Hydro-Québec

**\$650**

**VOTRE COÛT \$50**

Pour la visite d'un représentant ou pour de plus amples renseignements contactez:

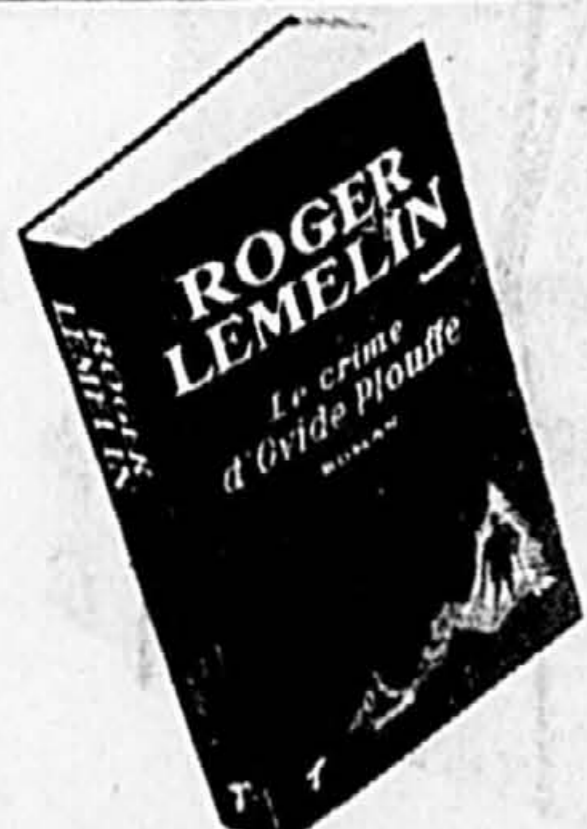
**Entreprise T.G.S.**

Lundi au vendredi: 9h à 21h  
Samedi: 9h à 18h

**744-5424**

**747-0262**

Île de Montréal - Banlieue ouest  
Laval - Rive nord - Rive sud  
Région de St-Jean  
RÉGION DU QUÉBEC  
348-9919  
Régions Saint-Hyacinthe et Saint-Hilaire composez 774-3304



L'évènement Littéraire de l'année.

## Une Primeur Dans Votre Supermarché Provigo.

Le tout dernier roman de Roger Lemelin

**OFFRE SPÉCIALE DE LANCEMENT**

En exclusivité dans **provigo** PARTICIPANTS

**9,95 \$**

10e ANNIVERSAIRE DE FONDATION

## La CSD se tourne vers les PME

■ QUÉBEC (PC) — « La Centrale des syndicats démocratiques n'a pas encore atteint l'âge adulte. Elle est en devenir et elle se taille une place en développant un syndicalisme moderne, nouveau et différent », estime son président, M. Jean-Paul Héту.

Et ce nouveau syndicalisme, c'est surtout du côté de la petite et moyenne entreprise qu'il se développera.

M. Héту a exprimé cet avis hier à Québec lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a notamment tracé un bilan des dix premières années d'existence de cette centrale.

Selon lui le syndicalisme a subi un déclin important sur le plan des effectifs à cause de la crise qui a entraîné la fermeture d'entreprises et de nombreuses mises à pied.

On estimait à 100.000 en septembre dernier le nombre des travailleurs syndiqués qui ont ainsi perdu leur emploi au Québec.

Pour corriger la situation et amener la création d'emplois, M. Héту soutient qu'il faudra se tourner vers la petite entreprise parce que le virage technologique, à l'instar de l'automatisation des dernières années, aura des effets

à la baisse sur l'emploi dans la grande industrie.

Si l'on examine la situation de l'emploi au Québec et au Canada, on s'aperçoit que c'est au niveau de certains types de PME qu'il se crée des emplois et non dans les grandes entreprises, a-t-il indiqué.

La centrale compte d'ailleurs 62.000 membres regroupés dans quelque 400 syndicats, dont seulement 15 p. cent comptent plus de 500 membres.

Par ailleurs, la Centrale des syndicats démocratiques inaugurerait hier une semaine sous le thème « On semaine à la CSD », pour commémorer son 10e anniversaire de fondation. Un thème qui invente un nouveau verbe qui signifie sans doute qu'on doit fêter toute la semaine... Cette semaine sera marquée d'événements syndicaux : des réunions dans les bureaux régionaux pour tracer le bilan des 10 années de luttes et réfléchir sur les défis à venir ; inauguration officielle du siège social et du centre de formation de la CSD à Québec et une tournée provinciale du président. Le tout se terminera le 4 décembre prochain avec la clôture de la « plénière » (l'instance suprême entre les congrès) de deux jours qui se tiendra à Montréal.

**Ma banque... même le samedi**

**Vous n'avez pas le temps d'aller à la banque du lundi au vendredi?**

La Banque de Montréal a pensé à vous. Grâce à plus de 40 succursales ouvertes le samedi à travers tout le Québec et à la carte inter-Service, vous avez une journée de plus pour faire vos transactions bancaires.

### L'ÎLE DE MONTRÉAL

#### QUEST

- CENTRE FAIRVIEW\*  
6702, route Transcanadienne  
Pointe-Claire
- 6795, chemin de la Côte-des-Neiges  
(angle Bedford)
- 282, Parc Elgar  
Île-des-Sœurs, Verdun
- 5601, rue Sherbrooke ouest  
(angle Marcell)
- 1554, avenue Van Home  
(angle McEachren) Outremont
- 4850, rue Wellington  
(près de la 4<sup>e</sup> avenue) Verdun

#### EST

- LES GALERIES D'ANJOU (Mini-banque)  
7891, boul. ies Galeries d'Anjou  
Ville d'Anjou
- 1981, avenue du Mont-Royal  
(angle Bordeaux)
- PLACE POINTE-AUX-TREMBLES  
1400, boul. St-Jean-Baptiste
- PLACE VERSAILLES  
7275, rue Sherbrooke est
- 6700, rue St-Hubert  
(angle St-Zotique)

#### NORD

- LAGORA DUPLESSIS  
7711, boul. Maurice Duplessis est
- LES GALERIES SAINT-LAURENT  
2133, boul. Laurentien  
Saint-Laurent
- PLAZA K-MART  
5940, boul. des Grandes Prairies  
Saint-Léonard

\*À compter de février 1983.

De plus, il y a 7 succursales ouvertes le samedi à Laval et la région et 11 sur la Rive-Sud.



**Banque de Montréal**

*Ma banque... depuis 1817!*

## COMMENT? VOUS N'AVIEZ PAS PRÉVU UN WEEK-END À L'HÔTEL LE CONCORDE DE QUÉBEC!

L'hôtel Loews Le Concorde sur Grande-Allée, les Champs-Élysées de la ville de Québec.

Nos chambres sont spacieuses... Et l'Astral est le

seul restaurant-bar rotatif en ville à dominer la capitale de sa hauteur. Le Cabaret Disco est l'une des étoiles les plus scintillantes de la vie nocturne de Québec.

Et nos saunas et notre piscine extérieure chauffée peuvent vous accueillir toute l'année.

Mais il y a plus! Il y a le point de vue unique que vous avez du fleuve Saint-Laurent

et des Plaines d'Abraham! Il y a, juste à quelques pas, juste à quelques minutes... les rues et boutiques au cachet particulier du Vieux-Québec!

Et dire que vous n'aviez pas prévu un week-end à l'hôtel Le Concorde de Québec...!

Pour faire des réservations, communiquez avec LRI Inc. (Loews Representation International) en composant 800-268-7106 (au Québec); ou appelez l'agent de voyages le plus près de vous; ou appelez Loews Le Concorde directement au numéro (418) 647-2222.

**29,50\$**

par personne chaque nuit, lorsque la chambre est occupée par au moins deux personnes. Restez avec nous vendredi, samedi, dimanche. Une seule nuit, n'importe laquelle, ou les trois nuits, stationnement inclus.

Ce tarif est en vigueur jusqu'au 30 avril 1983 sauf du 4 au 13 février (période carnavalesque). Les groupes ou congrès ne peuvent se prévaloir de cette offre.

LOEWS Le Concorde

À L'INTÉRIEUR, ON A VU À TOUT!  
À L'EXTÉRIEUR, ON A VUE SUR TOUT!

# TÔT RONTO

Toronto appartient à ceux qui se lèvent tôt. Et qui arrivent à l'heure. Air Canada vous offre 6 Prêt-à-partir pour Toronto tous les matins de la semaine.

### Toronto, le matin.

Départ	Arrivée
6h50	8h05
8h00	9h12
9h00	10h10
10h00	11h10
11h00	12h10
12h00	13h10

Seul Air Canada vous offre le voyage-éclair entre Montréal et Toronto, avec 38 vols par jour en semaine.

**Prenez votre Prêt-à-partir pour le succès.**

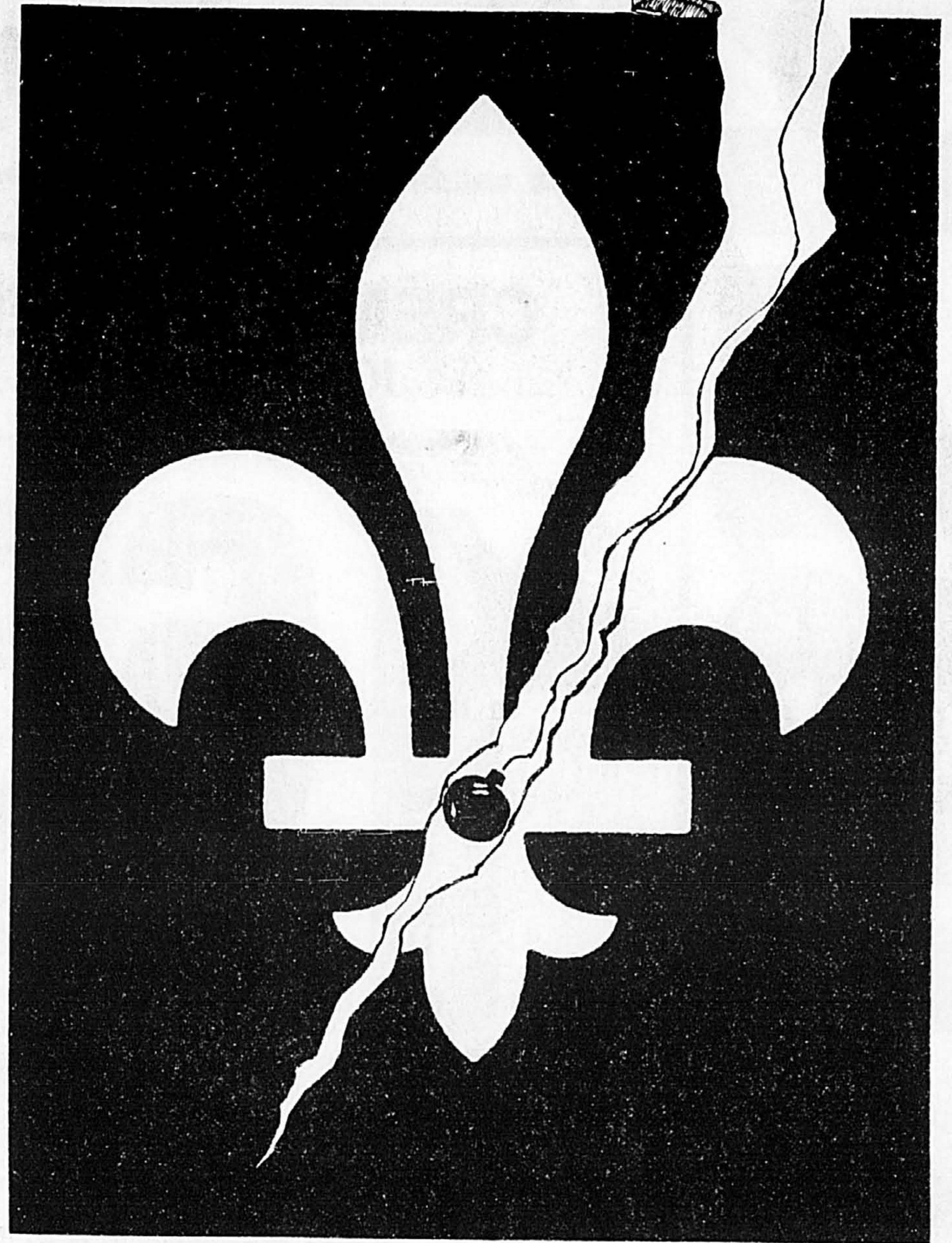
**AIR CANADA**



# MONSIEUR LÉVESQUE



**VOUS AVEZ PERDU  
LES DROITS TRADITIONNELS  
DU QUÉBEC  
CE QUI A PERMIS  
AU FÉDÉRAL  
DE TRAITER LE QUÉBEC  
DE FAÇON MÉPRISANTE  
NOTAMMENT AVEC  
LE PROJET DE LOI S-31  
ET DE BLOQUER AINSI LES  
PLACEMENTS PROFITABLES  
DE L'ARGENT DES  
QUÉBÉCOIS**



**Vous n'avez pas le droit de faire perdre  
au Québec son avenir**

**Vous n'avez pas le droit de  
saboter l'éducation de nos enfants**

**Vous n'avez pas le droit d'augmenter  
le nombre de chômeurs**

**Vous n'avez pas le droit de traiter le Québec  
comme Trudeau l'a traité**

**“NOUS NE LAISSERONS PAS  
FAIRE ÇA”**



Alliance des professeurs de Montréal

Centrale de  
l'enseignement  
du Québec



# POUR DES SUPER-BAS PRIX: FIEZ-VOUS À NOUS!

Prix valables le lundi 29 novembre et le mardi 30 novembre seulement.



**CRÈME GLACÉE**  
**ICE CASTLE**  
SAVEUR AU CHOIX  
FORMAT RECTANGULAIRE DE 2 LITRES

# 165



**LAVE VITRE**  
**MIRA MART**  
CONT. DE 4 LITRES

# 119

**BOEUF HACHÉ MAIGRE**  
(PROVENANT DE PARTIES  
FRAÎCHES SEULEMENT)

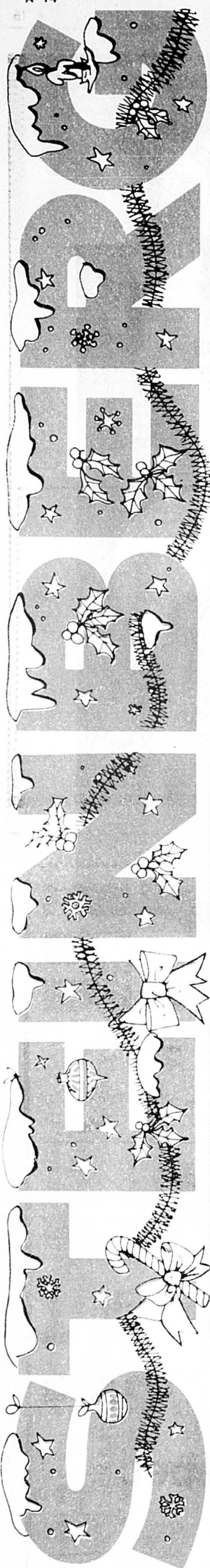
# 437 /kg

# 198 /lb

**TOMATES**  
DE FLORIDE  
PRODUIT DES É.-U.  
CANADA No. 1  
GROSSEUR 6 x 7

# 174 /kg

# 79¢ /lb



**UN GROS MERCI À VOUS TOUS!**

Steinberg et Esso tiennent encore une fois à s'unir pour vous remercier de l'immense succès qu'à connu la promotion des bons d'essence et d'épicerie de \$1 pour 1¢.

Esso n'émettra plus de bons d'épicerie à partir du 29 novembre 1982, mais continuera d'accepter les bons d'essence jusqu'au 31 janvier 1983.

Steinberg n'émettra plus de bons d'essence à partir du 29 novembre 1982, mais continuera d'accepter les bons d'épicerie jusqu'au 31 janvier 1983.

**CONSERVEZ DONC VOS COUPONS ET CONTINUEZ D'ÉCONOMISER À PLEINS GAZ AVEC**



## ACHETEZ UNE DINDE FARCIE D'ÉCONOMIES!

Achetez une dinde de votre choix et vous recevrez gratuitement à la caisse, un bon d'alimentation de 2\$ échangeable sur une prochaine commande dans n'importe lequel de nos supermarchés. Aucun achat minimum n'est requis, mais le bon ne peut s'appliquer à l'achat exclusif de cigarettes ou au développement de films. Ne ratez donc pas cette chance unique d'économiser.



Offre valable jusqu'au mardi 30 novembre 1982. Pas de vente aux marchands.

Les prix indiqués dans cette page sont valables lundi et mardi prochain seulement dans tous les supermarchés Steinberg situés dans la zone de diffusion principale de ce journal. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

\* Cependant, il se peut que certains supermarchés écoulent encore leurs bons après cette date.

# EMBARGO SUR LES PEAUX DE PHOQUES Le Canada pourrait prendre des mesures de représailles

**LONDRES (PC)** — Des hommes politiques canadiens ont rencontré des représentants du gouvernement britannique, hier, dans le but de les inciter à se prononcer contre l'interdiction d'importation de peaux de phoques qu'envisage la Communauté économique européenne.

Étaient de la délégation canadienne, le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, et le ministre fédéral de la Petite entreprise et du Tourisme, M. William Rompkey. Le Parlement européen et la Commission européenne ont déjà recommandé l'interdiction et il ne reste plus qu'au Con-

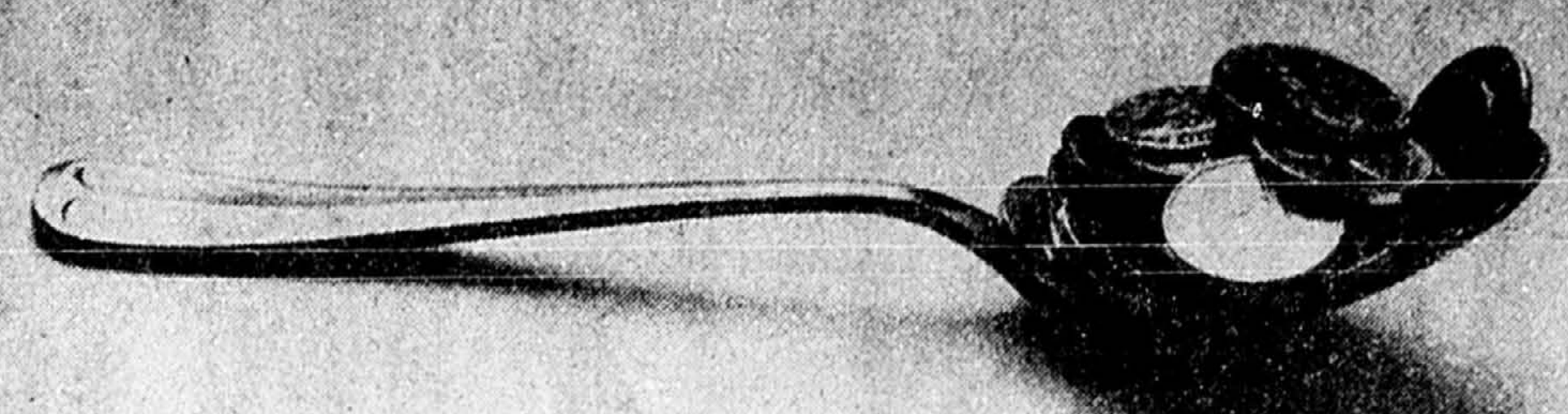
seil des ministres à se prononcer. Ce vote doit être pris à Bruxelles vendredi prochain. En conférence de presse, M. Peckford a expliqué que deux pays étaient déjà sympathiques à la position canadienne: le Danemark et l'Allemagne de l'Ouest. Le premier, parce qu'il fait lui-même la

chasse aux phoques, et le second, parce qu'il a conclu une entente de pêche avec le Canada et que cet accord pourrait être en péril si l'Allemagne appuyait l'interdiction.

**Représailles**  
« Si la Communauté économique européenne met cette interdiction en vigueur, a déclaré M. Peckford, le gouvernement de Terre-Neuve va faire pression auprès du gouvernement fédéral, avec toutes les autres provinces, pour qu'il adopte des mesures de représailles.

« Nous ne nous laisserons pas faire. C'est un affront à notre façon de vivre. Cela ne peut tout simplement pas se justifier. »

M. Rompkey, de son côté, a reconnu que des mesures de représailles étaient envisagées par Ottawa.



## Un bon remède contre ce "bon" gouvernement

Participons au financement du **Parti libéral du Québec**



"Pour remettre le Québec au travail"

### Normes de perception suivant la loi 2 sur le financement des partis politiques

1. Seuls les individus peuvent souscrire à un parti politique; les personnes morales: corporations, compagnies, associations, sociétés, coopératives, de même que les syndicats ne peuvent, en aucune circonstance, donner des fonds pour un parti politique.
2. Le montant maximum de souscription, par personne, est de \$3,000.
3. Les chèques doivent être faits à l'ordre du Parti libéral du Québec.
4. Aucun versement comptant excédant \$100, en argent ne peut être accepté; au delà de \$100, seul un chèque est accepté.
5. La perception doit se faire auprès des électeurs québécois seulement.
6. Le Parti libéral du Québec transmettra ultérieurement, à chaque souscripteur, un reçu officiel qui lui servira pour son rapport d'impôt.
7. Une partie des contributions fait l'objet d'un crédit d'impôt, soit 50% du premier \$100, et, 25% du deuxième \$100.

### Crédit d'impôt

La loi 2 sur le financement des partis politiques permet à chaque souscripteur de déduire directement de son impôt à payer, et non de son revenu imposable, une partie de sa souscription, soit 50% du premier \$100.

**EXEMPLES:**

Souscription:	Crédit d'impôt:	Coût réel de votre souscription:
\$ 25.00	\$ 12.50	\$ 12.50
\$ 50.00	\$ 25.00	\$ 25.00
\$ 100.00	\$ 50.00	\$ 50.00
\$ 150.00	\$ 62.50	\$ 87.50
\$ 200.00	\$ 75.00	\$ 125.00
\$ 365.00	\$ 75.00	\$ 290.00
\$1000.00	\$ 75.00	\$ 925.00

Pour informations:  
**Parti libéral du Québec**  
(514) 284-1212  
(418) 688-8910



**Parti libéral du Québec**  
460, rue Gifford  
Montreal, Québec  
H2J 1N3

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_

Téléphone (Bureau) \_\_\_\_\_ (Domicile) \_\_\_\_\_

Circonscription électorale \_\_\_\_\_

Montant du don \_\_\_\_\_ \$ Un reçu pour fins d'impôt vous sera retourné

## URGEL BOURGIE LIMITÉE La sécurité des pré-arrangements

Les pré-arrangements, c'est une entente que vous concluez vous-même avec la maison Urgel Bourgie Limitée. Parmi la gamme des services, vous déterminez ceux que vous voulez voir assurés. C'est une sage précaution, comme l'assurance-vie et le testament.

### Les pré-arrangements, un choix logique

Les pré-arrangements vous permettent de faire en sorte que vos convictions soient reconnues et respectées. Le coût final des pré-arrangements ne changera pas, quel que soit le temps écoulé depuis la signature de l'entente. En cas d'annulation, le montant total sera remboursé. La maison Urgel Bourgie Limitée atteste votre dépôt dans un compte en fiducie au moyen d'un reçu émis directement par la Banque Nationale.

### Conseiller spécial

M. Pierre Rousseau (932-2225), conseiller en pré-arrangements, est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions à ce sujet.



URGEL BOURGIE LIMITÉE

Veuillez me faire parvenir votre documentation sur les pré-arrangements et autres services offerts par la maison Urgel Bourgie Limitée.

NOM: \_\_\_\_\_ UB-04-82

ADRESSE: \_\_\_\_\_

CODE POSTAL: \_\_\_\_\_ TÉL: \_\_\_\_\_

Urgel Bourgie Limitée  
2630, rue Notre-Dame ouest, Montréal (Québec) H3J 1N8  
Tél.: (514) 932-2225 L.P. 27-11-82

## ACHÉTEZ chez nous on vous remet de l'argent

Valiquette 8

PAYEZ A Madame Ledos 15 novembre 1982 \$510.00

NON NEGOCIABLE  
NON NEGOCIABLE

Valiquette 9

PAYEZ A Monsieur Rémi 15 novembre 1982

NON NEGOCIABLE  
NON NEGOCIABLE

Valiquette 3

PAYEZ A Madame Accord 15 novembre 1982 \$1,195.00

NON NEGOCIABLE  
NON NEGOCIABLE

Valiquette 19

PAYEZ A Monsieur Lenoir 15 novembre 1982 \$175.00

NON NEGOCIABLE  
NON NEGOCIABLE

Chers clients, Pour ses 92 ans, Langelier Valiquette a l'immense plaisir de vous annoncer qu'il partagera ses PROFITS du 15 novembre au 15 décembre 1982.

En effet, à l'achat d'un orgue, d'un piano Yamaha, dont la réputation mondiale n'est plus à faire, ou d'un superbe piano Weber-Berlin, NOUS VOUS REMETTRONS DE \$100.00 à \$2,000.00 et plus DÉPENDANT DU MODÈLE.

De cette manière vous pourrez meubler vos heures de loisirs, vous pourrez être le point de mire de la famille pour Noël, vous trouverez un ami fidèle pour la vie et vous ferez un investissement qui profitera aussi à toute la famille.

Ainsi avec l'argent que nous vous remettrons vous pourrez acheter d'autres cadeaux pour les Fêtes.

Langelier Valiquette L.T.E.E.

510 est, Ste-Catherine, Montréal 842-8811

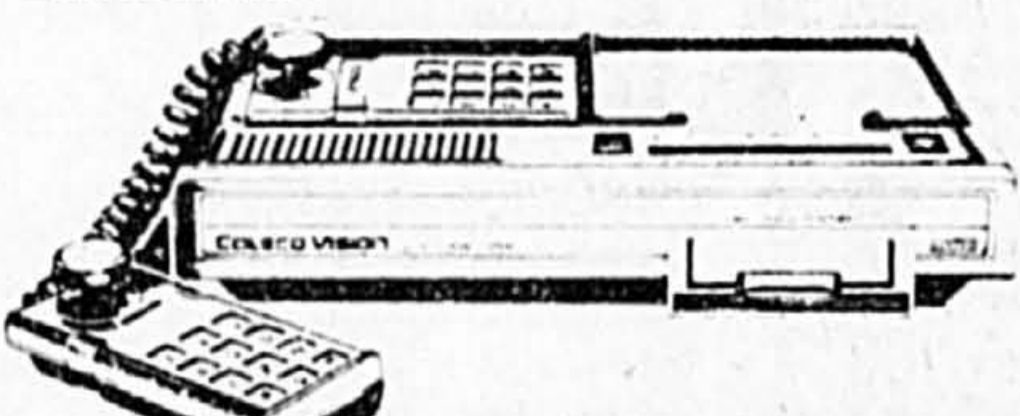
# LA PLACE

Choisissez entre les 3



### CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

Ce nouveau jeu vidéo offre les plus récents perfectionnements technologiques. Coleco offre un module qui vous permet d'adapter toutes les cartouches de jeux vidéo MATTEL INTELLIVISION ou ATARI. Venez sans tarder pour une démonstration.

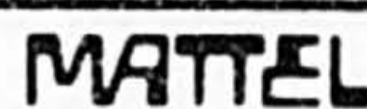


PRIX LA PLACE \$289

DEUX JEUX Gratuits



Le fameux jeu d'arcade DONKEY KONG plus ZAXXON, avec tout achat du COLECOVISION.



### CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

Le seul jeu vidéo qui vous «répond». Nous avons actuellement en stock le sensationnel INTELLIVOICE avec trois nouvelles cartouches qui vous parlent véritablement • SPACE SPARTANS • BOMB SQUAD • BOMBARDIER B17. Vous pouvez en outre courir la chance de gagner jusqu'à \$10,000 au Sweepstake MATTEL INTELLIVISION.



PRIX LA PLACE \$339

DEUX JEUX Gratuits

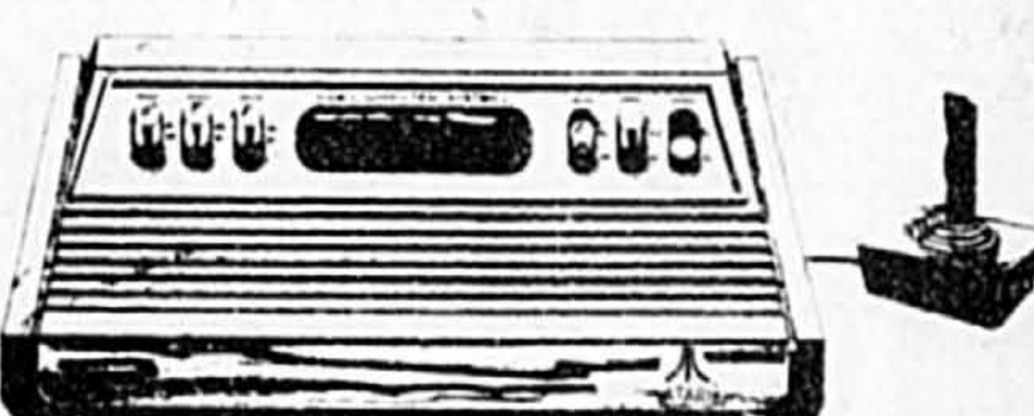


Le jeu vidéo ASTROSMASH plus jeu de POKER et de VALET de pique avec l'achat du MATTEL INTELLIVISION.



### CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

Atari vous apporte un jeu vidéo puissant qui s'adapte à votre télévision. Il vous permet de sélectionner une gamme de jeux vidéo aussi nombreux que dans les arcades. «Avez-vous joué avec Atari aujourd'hui?» Si vous ne l'avez pas fait, venez en juger par vous-même.



PRIX LA PLACE \$239

DEUX JEUX Gratuits



Le célèbre jeu vidéo ASTÉROÏDES plus la cartouche COMBAT avec l'achat du JEU VIDEO ATARI.

## POURQUOI ACHETER À LA PLACE ?

**Parce que vous obtenez le meilleur prix.**  
Nous offrons les plus bas prix en ville sur tous les jeux vidéo que nous avons en magasin. Venez en juger par vous-même.

**Parce que le choix y est plus grand**  
Nous avons le plus vaste choix de cartouches de jeux vidéo. Nous vous offrons de faire l'essai de tous les jeux que nous avons en magasin. Mais faites attention, vous aurez peut-être envie de les acheter tous!

**Parce que le service est sans égal**  
Nous offrons une garantie d'échange immédiate de 120 jours sur tous les jeux et cartouches vidéo défectueux. Que pensez-vous de ce service?



Tous nos jeux vidéo sont approuvés ACNOR pour votre protection. Notre service d'ordinateur n'a pas d'égal. Nos techniciens seront heureux de vous aider à faire le meilleur choix en fonction de vos besoins. Demandez ROBERT

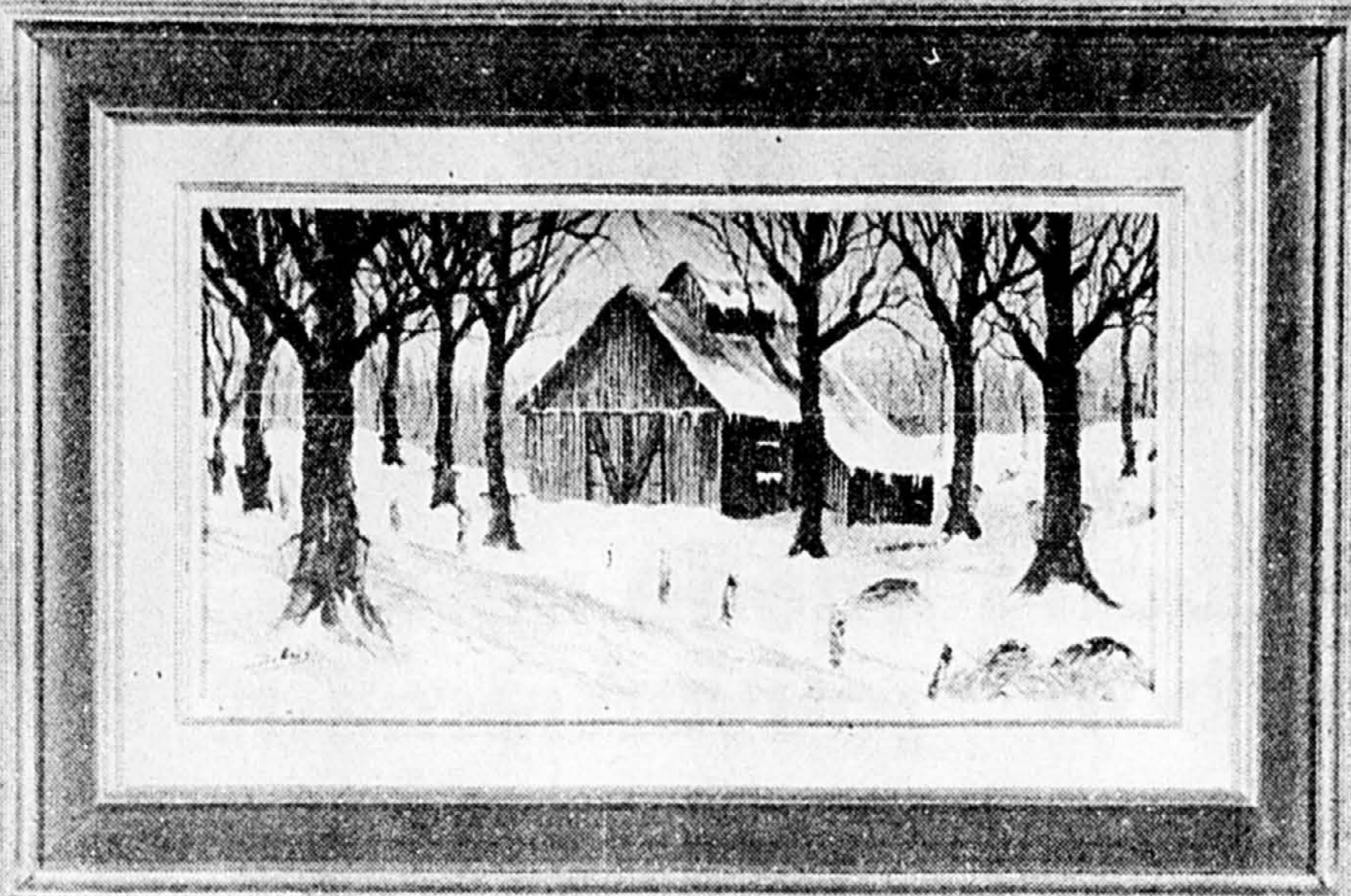
**VENEZ POUR CONNAÎTRE NOS BAS PRIX DE CHAQUE JOUR**

# LA PLACE

Les spécialistes du logiciel

2050, boul. St-Laurent  
7 ouest, St-Antoine  
288-7755

AUCUNE CARTE DE CRÉDIT ACCEPTÉE SUR LES PRIX ANNONCÉS



# ERTÉ

**EXPOSITION 90<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**  
Collection de sculptures  
et  
**Suite Zodiac**  
Inauguration samedi 11 décembre 1982

Vernissage 9 décembre 1982  
sur invitation seulement

Pour les invitations, contacter  
**DUNCAN THAMES GALLERY**  
260 SPADINA AVENUE  
2<sup>e</sup> ÉTAGE  
TORONTO, ONT.  
416-979-9563

Distributeur  
canadien des  
sculptures ERTÉ et  
de la collection  
Zodiac.

**SERGE RENAUD**  
La compagnie Xerox du Canada Inc. est heureuse d'annoncer la nomination de Serge Renaud de Trois-Rivières au Club de la Distinction Honorifique pour son travail exceptionnel au niveau technique.

**JEAN NAULT ABATTU AU COURS D'UN HOLD-UP**  
**Michelle Castonguay blanchie par le coroner**

« Il a pointé son revolver vers moi, j'ai reculé jusque dans l'arrière boutique où j'ai vu le pistolet du patron, je m'en suis emparé, l'individu a fait feu en ma direction et j'ai riposté ». C'est ainsi qu'a relaté hier, Mme Michelle Castonguay, devant le coroner Maurice Laniel, probablement les pires moments de sa vie.

Un chauffeur de taxi, M. Jean-René Leblanc, qui après le hold-up raté avait pris le fuyard à bord de sa voiture, a déclaré pour sa part ne s'être aperçu de rien jusqu'au moment où le répartiteur de la compagnie lui a dit d'arrêter son taxi parce que la police voulait lui parler. « C'est à ce moment que mon client s'est emparé de son arme et qu'il m'a menacé me disant, — en montrant sa poitrine: — Moi j'ai ça ici, toi tu vas l'avoir dans la nuque si tu arrêtes. »

« Comme on entrait dans le tunnel Wellington, il a semblé avoir une douleur à sa blessure, il a baissé son arme et j'en ai profité pour la lui arracher des mains et la jeter par la fenêtre », a déclaré au coroner Laniel, le chauffeur de taxi.

Toujours selon M. Leblanc, le suspect lui aurait alors dit: « Tu as jeté mon gun, je vais t'égorger avec mon couteau ». Le témoin a ajouté qu'il avait alors appuyé sur les freins afin de l'empêcher de son mieux en attendant l'arrivée d'un confrère de travail qui suivait sa voiture taxi.

**C'EST UNE RÉVOLUTION...  
C'EST UNE OFFRE SANS PAREILLE...  
C'EST UNE LIQUIDATION**

## AUX ENTREPÔTS DE LA GALERIE ROYALE

SUITE 801, AU 8<sup>e</sup> ÉTAGE  
1420 ouest, rue Sherbrooke (angle Bishop)

Une sélection énorme de peintures à l'huile doit être sacrifiée à des prix absolument ridicules.

Voici quelques exemples au hasard:

<del>\$120</del> <b>\$55</b>	<del>\$300</del> <b>\$100</b>	<del>\$400</del> <b>\$165</b>	<del>\$500</del> <b>\$195</b>	<del>\$700</del> <b>\$290</b>
---------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

C'est une grande occasion dont tous les Montréalais doivent profiter.

**Pour deux jours... MAIS FAITES VITE**

aujourd'hui                      demain, dimanche  
9h à 5h                              1h à 5h

Tél.: 845-4383 ou 845-4677

**Inscription pour septembre 1983**  
Pensionnat — Externat  
GARÇONS ET FILLES

## Collège Bourget

(RIGAUD)  
INSTITUTION PRIVÉE

dirigée par les Clercs de St-Viateur, construite à flanc de montagne, à environ 30 milles de Montréal, près de l'auto-route transcanadienne.

Cours secondaire complet (avec ou sans latin).  
Classes spéciales pour les élèves anglophones.  
Animation, pastorale et sports privilégiés.  
Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc.  
Transport organisé pour les fins de semaine.

Pour une inscription en 4<sup>e</sup> et en 5<sup>e</sup> secondaire, veuillez communiquer avec la direction des études de cette section au numéro

**(514) 451-4716**

Pour une inscription en 1<sup>re</sup>, en 2<sup>e</sup> ou en 3<sup>e</sup> secondaire, veuillez vous présenter au collège pour les tests d'admission avant 9h30

**le samedi 4 décembre 1982  
ou le samedi 15 janvier 1983  
ou le samedi 12 février 1983**

et pour plus de renseignements, composer  
**(514) 451-5785**

# Nous achetons au comptant les pièces d'or ou d'argent, les pièces de monnaie, les bijoux, les diamants, les antiquités, etc.

### PIÈCES D'ARGENT CANADIENNES

1966 et avant	1\$	Nous payons	7,25\$ ch.
	50¢	Nous payons	3\$ ch.
	25¢	Nous payons	1,50\$ ch.
	10¢	Nous payons	60¢ ch.
1967	25¢	Nous payons	1,15\$ ch.
	10¢	Nous payons	46¢ ch.
1968	25¢	Nous payons	90¢ ch.
	10¢	Nous payons	36¢ ch.

Prix basés sur le taux de 10,50\$ U.S. l'once.  
Prix sujets à changement

### PIÈCES D'ARGENT CANADIENNES

Nous offrons:

1 <sup>er</sup> - 1858 -	20\$	10 <sup>e</sup> - 1893 -	3,75\$
1 <sup>er</sup> - 1891 -	1\$	10 <sup>e</sup> - 1948 -	2,50\$
1 <sup>er</sup> - 1922 -	5\$	20 <sup>e</sup> - 1858 -	25\$
1 <sup>er</sup> - 1923 -	10\$	25 <sup>e</sup> - 1875 -	50\$
1 <sup>er</sup> - 1925 -	9\$	25 <sup>e</sup> - 1880 -	6\$
5 <sup>e</sup> - 1858 -	5\$	25 <sup>e</sup> - 1889 -	20,95\$
5 <sup>e</sup> - 1875 -	25\$	25 <sup>e</sup> - 1893 -	10\$
5 <sup>e</sup> - 1884 -	25\$	25 <sup>e</sup> - 1927 -	6\$
5 <sup>e</sup> - 1925 -	20\$	50 <sup>e</sup> - 1870 -	25\$
5 <sup>e</sup> - 1926 -	2\$	50 <sup>e</sup> - 1871 -	25\$
10 <sup>e</sup> - 1872 -	35\$	50 <sup>e</sup> - 1890 -	150\$
10 <sup>e</sup> - 1875 -	60\$	50 <sup>e</sup> - 1934 -	5\$
10 <sup>e</sup> - 1889 -	100\$	50 <sup>e</sup> - 1948 -	30\$

### DOLLARS D'ARGENT CANADIENS

Nous offrons

1935, 36 et 37	12\$
1938	25\$
1939	7,25\$
1945	60\$
1947 ML	100\$
1947 PTD	100\$
1947 B.L	50\$
1948	450\$
1949	10\$
1950-1967	7,25\$

### PIÈCES D'OR CANADIENNES

Série 1967, avec or	Nous payons 240\$ ch.
Pièce d'or de 100\$ 1976 (14k)	Nous payons 115\$ ch.
Pièce d'or de 100\$ 1976 (22k)	Nous payons 220\$ ch.
Pièce d'or de 100\$ 1977 (22k)	Nous payons 250\$ ch.
Pièce d'or de 100\$ 1978, 1979 et 1980 (22k)	Nous payons 220\$ ch.
Pièce d'or de 100\$ 1981 (22k)	Nous payons 270\$ ch.

Nous achetons toutes les autres pièces d'or canadiennes selon le taux de 420\$ U.S. l'once.

### PIÈCES D'ARGENT AMÉRICAINES

1964 et avant	1\$	Nous payons	9\$ ch.
	50¢	Nous payons	3,50\$ ch.
	25¢	Nous payons	1,75\$ ch.
	10¢	Nous payons	70¢ ch.
1965 à 1969	50¢	Nous payons	75¢ ch.

Nous achetons toutes les pièces d'or américaines et toutes les pièces de monnaie étrangères.

**PARFAIT POUR LES CADEAUX DE NOËL**  
Pièces canadiennes 1982

Dollars en argent - Épreuves numismatiques 19\$  
Ensemble de dollars, double 49\$

Nous sommes prêts à évaluer et acheter toutes les collections de figurines Royal Doulton. Les figurines doivent être en parfait état. Nous refusons les figurines endommagées ou réparées.

Visitez notre nouveau rayon des bijoux et articles-cadeaux. Offre spéciale d'ouverture: Petite chaîne torsadée 1\$ le pouce

Jusqu'à 50% de rabais sur tous les bijoux et toutes les montres en or et en argent. Prix spéciaux pour revendeurs et bijoutiers.

Nous achetons au comptant les **DIAMANTS**

Mesure sur place. Estimé et évaluation gratuits, par des experts. Nous payons 10% de plus. Nous vendons aussi des diamants.

Nous achetons toutes les horloges et les montres de poche antiques. (en état de marche ou non)

Argentier Sterling. Nous payons jusqu'à 30% et plus le gramme.

MEILLEURS PRIX EN VILLE!

**PRÊTS SUR DEMANDE**

**AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?**  
Nous achetons n'importe quel article de valeur (y compris les appareils-photos, bijoux, diamants) et nous vous offrons la possibilité de rachat à certaines conditions.

**NOUS ACHETONS N'IMPORTE QUEL ARTICLE DE VALEUR.**  
Ce que vous ne pouvez évaluer, peut être très évaluable pour nous. Nous achetons aussi les antiquités.

Tous nos prix sont sujets aux fluctuations quotidiennes sur le marché de la Bourse. Toutes les pièces doivent être en bon état. Nous nous réservons le droit de n'accepter que les pièces que nous approuvons.

Sur présentation de cette annonce, vous recevrez un cadeau GRATUIT. (Quantité limitée)

# Maison D'Argent

(House of Coins)

**350, Sherbrooke ouest • 842-6825 / 6 842-0606**

Heures d'ouverture:  
Lundi au mercredi: 9h à 17h  
Jeudi et vendredi: 9h à 21h  
Samedi: 9h à 17h

**AU CANADA, EN 1981  
Une femme sur  
4 761 a porté  
plainte pour viol**

■ OTTAWA (d'après CP) — Au Canada l'an dernier, une femme sur 4,761 a porté plainte pour viol, mais, selon le Centre des statistiques judiciaires, ce crime est beaucoup plus fréquent en Colombie Britannique, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest que dans le reste du pays.

En tout, 2,559 viols ont été signalés en 1981, c'est-à-dire 21 par tranche de 100,000 femmes.

Le taux provincial le plus élevé a été enregistré en Colombie Britannique, avec 20.1, suivi de l'Alberta, 17.1, du Manitoba, 16.6 et de la Saskatchewan, 11.8. Au Yukon, le taux était de 18.2, alors qu'il atteignait 57.8 dans les Territoires.

Le taux le plus fai-

ble - 5.6 - a été enregistré dans l'Île-du-Prince-Edouard.

Dans l'est du pays, la Nouvelle-Ecosse vient en tête avec 9.1, suivie du Québec, 8.6, de l'Ontario, 6.9, puis du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve, tous deux à 6.8.

Le Centre souligne que le nombre de viols signalés par les femmes a augmenté de 35.7 p. cent au cours de la période s'étendant de 1977 à 1981. Les groupements féminins n'en maintiennent pas moins que de nombreuses femmes répugnent encore à avouer qu'elles ont été victimes de ce crime, par suite de l'opprobre qui s'y rattache et de l'humiliation qu'elles ont à subir lors du procès.

**Pornographie: un jeu vidéo à bannir du Canada**

■ OTTAWA (PC) — Le ministre du Revenu Pierre Bussières a déclaré aux Communes, hier, qu'il a demandé aux douanes d'étudier de quelle façon on pour-

rait empêcher l'importation des Etats-Unis d'un jeu vidéo appelé "Custer's Revenge".

La ministre responsable du statut de la femme, Mme Judy Erola, a signalé pour sa part que le ministre de la Justice Mark MacGuigan s'occupe également de l'affaire.

Le jeu vidéo en question consiste à faire accoupler le plus de fois possible le héros, qui ne porte qu'une coiffure et des bottes, avec une Indienne nue, sans être frappé par une flèche.

**PROBLÈME avec L'ALCOOL?**

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

652-3981

Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

**CORRECTIONS**

Chez Eaton, nous nous faisons un point d'honneur de vous offrir une publicité exacte. Une erreur peut toutefois se glisser. Nous prenons aussitôt les mesures adéquates afin de la corriger.

Cahier Vente des fêtes encarté dans La Presse d'aujourd'hui.

Page 2  
2F. Chemise de nuit «Nocturne» de Luffy. Achats en personne seulement.

Page 12  
12A. Mini Lamborghini. Le modèle n'a pas de commande à distance.

Page 14  
14B et 14C. Pantouffles de cuir. Pleines peintures seulement.

Page 15  
15D. Les bottes de cuir ne seront pas offertes.

Page 20  
20H. Banc inclinable Brawny. Veuillez accorder 4 semaines pour la livraison.

Page 21  
21F. Chaussettes thermiques Leisure 7. Veuillez accorder 3 semaines pour la livraison.

21L1. Ensemble de ski. Le modèle devrait être nommé «Karhu Easy wax 52».

Page 23  
23F. Jeu électronique «Tours et dragons». Le prix devrait être 49.95 ch.

Page 24  
24F. Réchaud pour brandy. Le verre n'est pas compris.  
24N. Verrerie Fjord. Le prix devrait être 4 pour 19.99.

Page 26  
26C. Cafetière «Aroma Plus» de Melitta. Le modèle n'est pas tel que représenté.

Page 27  
27H. Système d'ouvre-porte de Stanley. Veuillez accorder 4 semaines pour la livraison.

27H1. Transmetteur supplémentaire pour ouvre-porte. Veuillez accorder 3 semaines pour la livraison.

Page 29  
29A. Pantalon Mr. Jump. Le modèle est en coton.

Cahier Avant-gout des fêtes encarté dans La Presse du 20 novembre.

10D. Fer CGE. N'a pas de semelle anti-adhésive.

Page 16  
16F. Service pour fondue au chocolat. Veuillez accorder 3 semaines pour la livraison.

Nous nous excusons auprès de nos clients des incon vénients causés par ces erreurs.

**EATON**

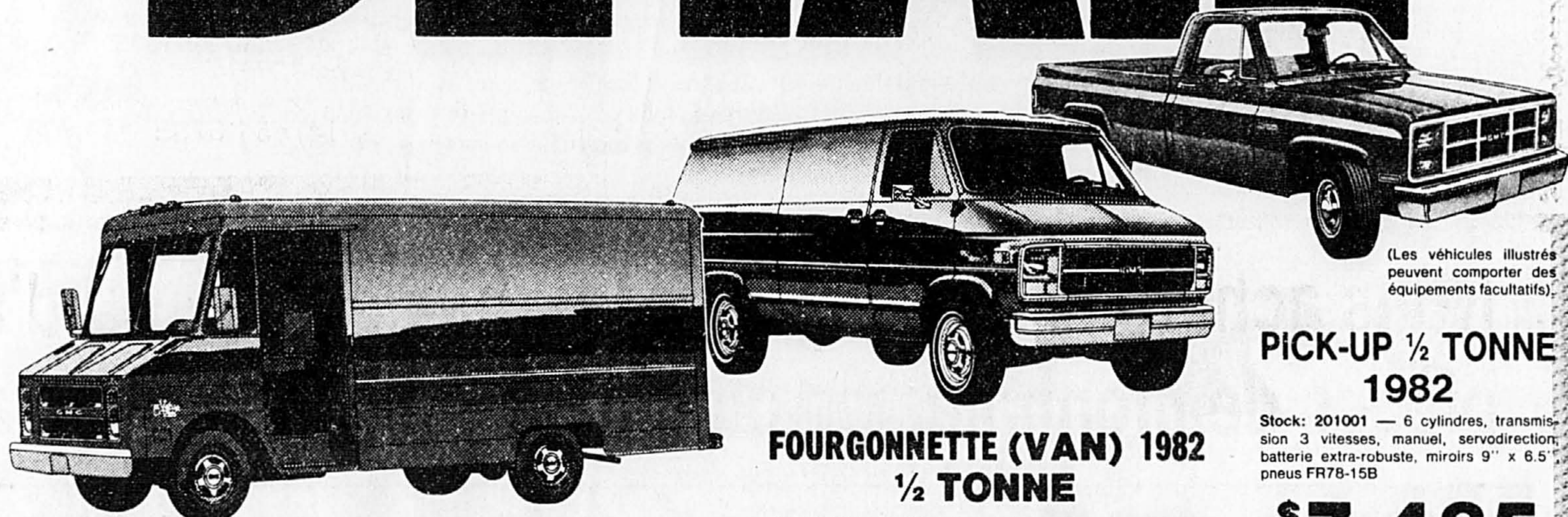
**Les camions c'est notre affaire...**

*bien sûr*

**NOUS VENDONS**

**AU**

**DÉTAIL**



(Les véhicules illustrés peuvent comporter des équipements facultatifs).

**PICK-UP 1/2 TONNE 1982**

Stock: 201001 — 6 cylindres, transmission 3 vitesses, manuel, servodirection; batterie extra-robuste, miroirs 9" x 6.5" pneus FR78-15B

**\$7,485**

**FOURGONNETTE (VAN) 1982 1/2 TONNE**

Stock: 208168 — 6 cylindres, transmission automatique, servodirection, servofrein, suspension renforcée, barre stabilisatrice, amortisseurs robustes, allume-cigaretttes, sièges baquets, vitres arrière, miroirs 9" x 6.5"

**\$8,695**

et en plus des 3/4 de tonne à partir de \$9,544

**NE MANQUEZ PAS DE VENIR VOIR NOS POPULAIRES «VALUE VAN»**

- \* Moteur à essence ou diesel.
- \* Construction en acier (Union City) ou aluminium (Kurb Master).
- \* Choix de longueur 10' - 12' - 14' - 16', tous prêts pour livraison immédiate.

**VALUE VAN 1980 Flambant neuf — Stock SL006103**

Carosserie par «Fleet Truck bodies», amortisseurs extra robustes, ressorts arrière auxiliaire, servofreins, extra robustes, chauffe moteur, V-8, 5.7 litres, transmission automatique, servodirection, roue doubles arrière, batterie extra robuste, portes arrière double (60").

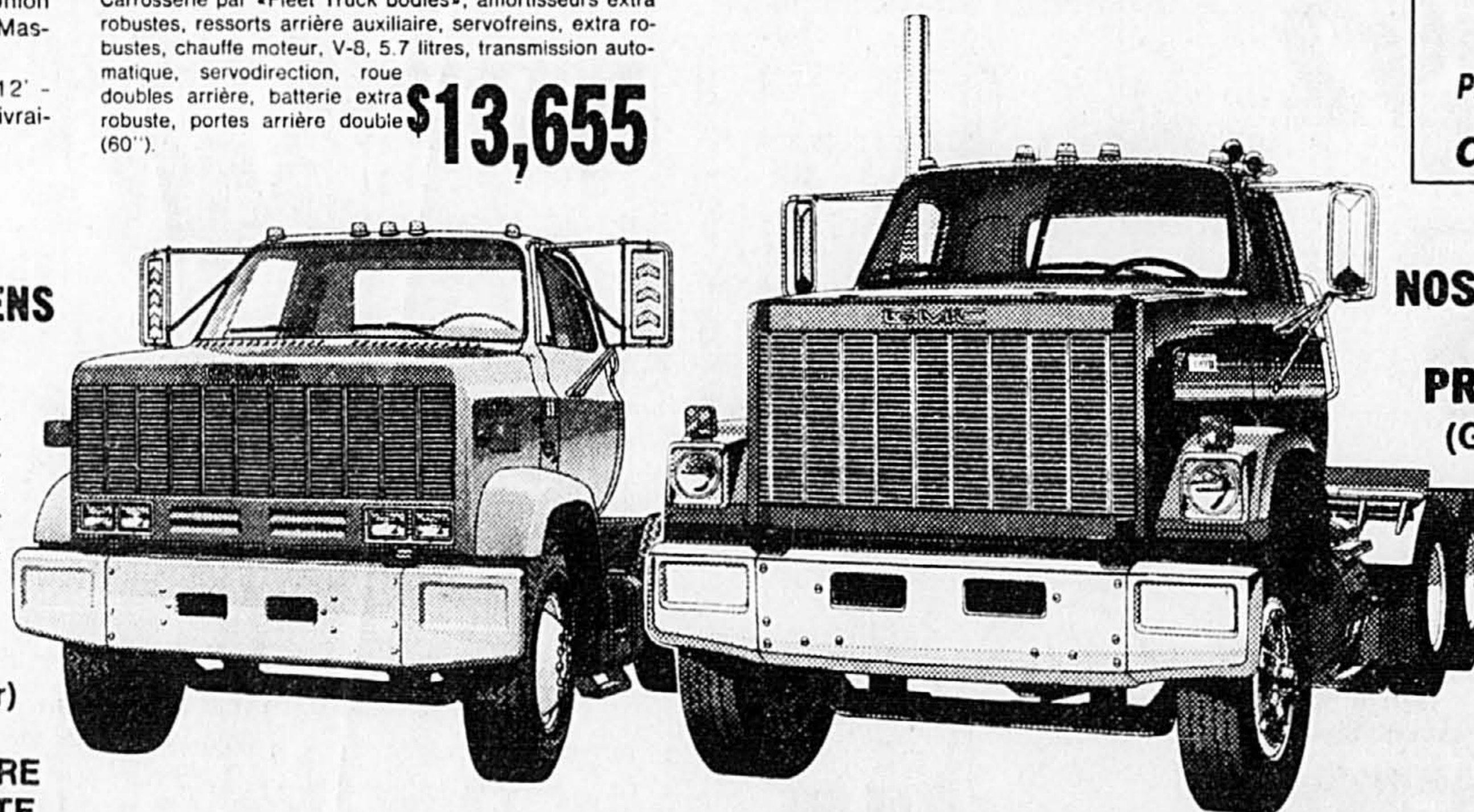
**\$13,655**

**LES POIDS MOYENS GMC**

Bien construits pour mieux vous servir. Plusieurs modèles en stock équipés de moteurs DIESEL (D.D.A.) ou encore à ESSENCE.

**TOPKICK (moteur Carterpillar)**

**VENEZ VOIR NOTRE GAMME COMPLÈTE**



**NOS POIDS LOURDS POUR LES PROFESSIONNELS (GÉNÉRAL - ASTRO)**

**BRIGADIER cabine classique**

Un très vaste choix, au niveau moteurs, transmissions et empattements.

**NOUS POSSÉDONS LE PLUS GRAND INVENTAIRE DE TOUT L'EST DU CANADA**

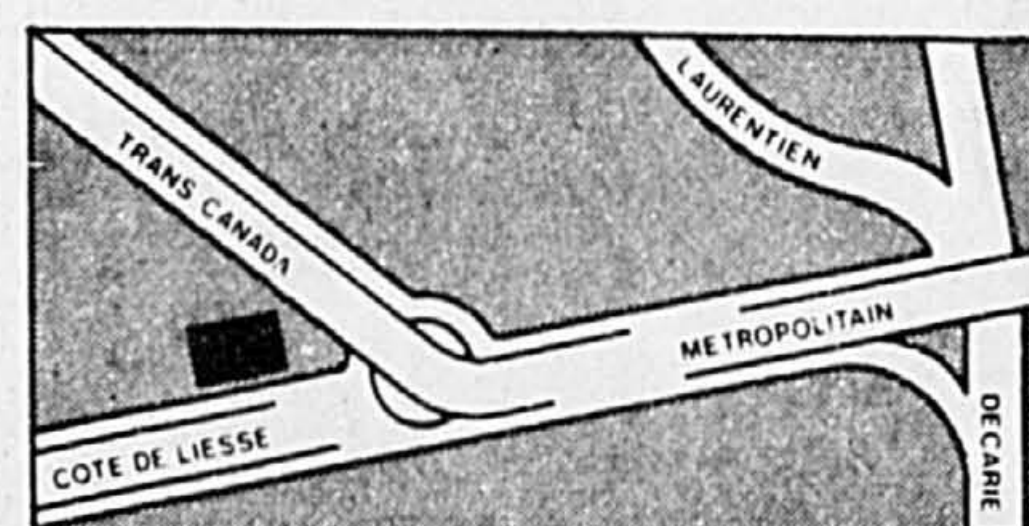
Une division de General Motors du Canada

Faites affaire directement avec des professionnels

**CENTRE DE CAMIONS**  
GMC  
**TRUCK CENTRE**

**SERVICE et PIÈCES OUVERT de 7h a.m. à MINUIT**

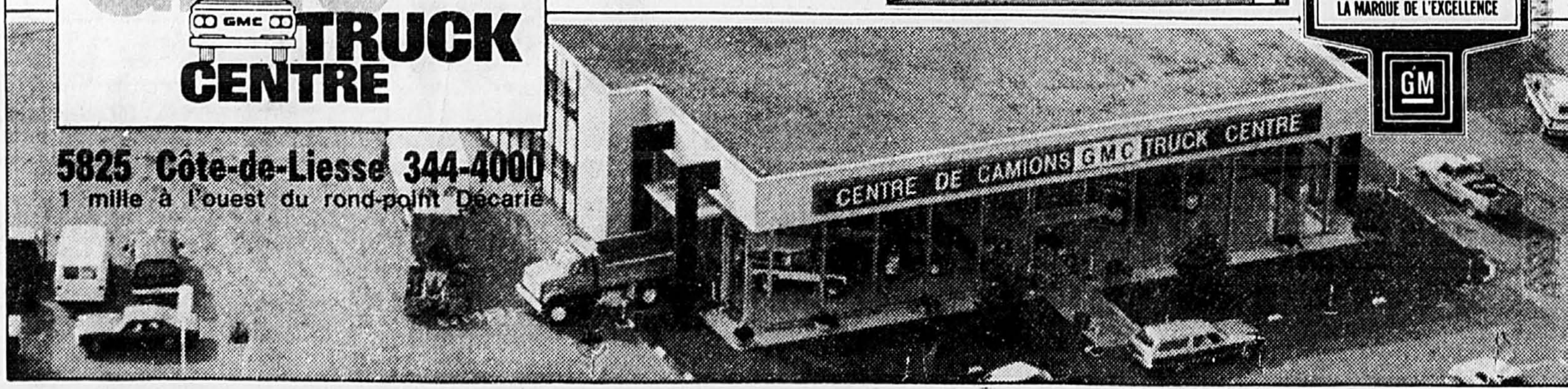
**CAMIONS USAGÉS 344-4065**



**CAMIONS**  
**GMC**  
**CAMIONS**  
LA MARQUE DE L'EXCELLENCE

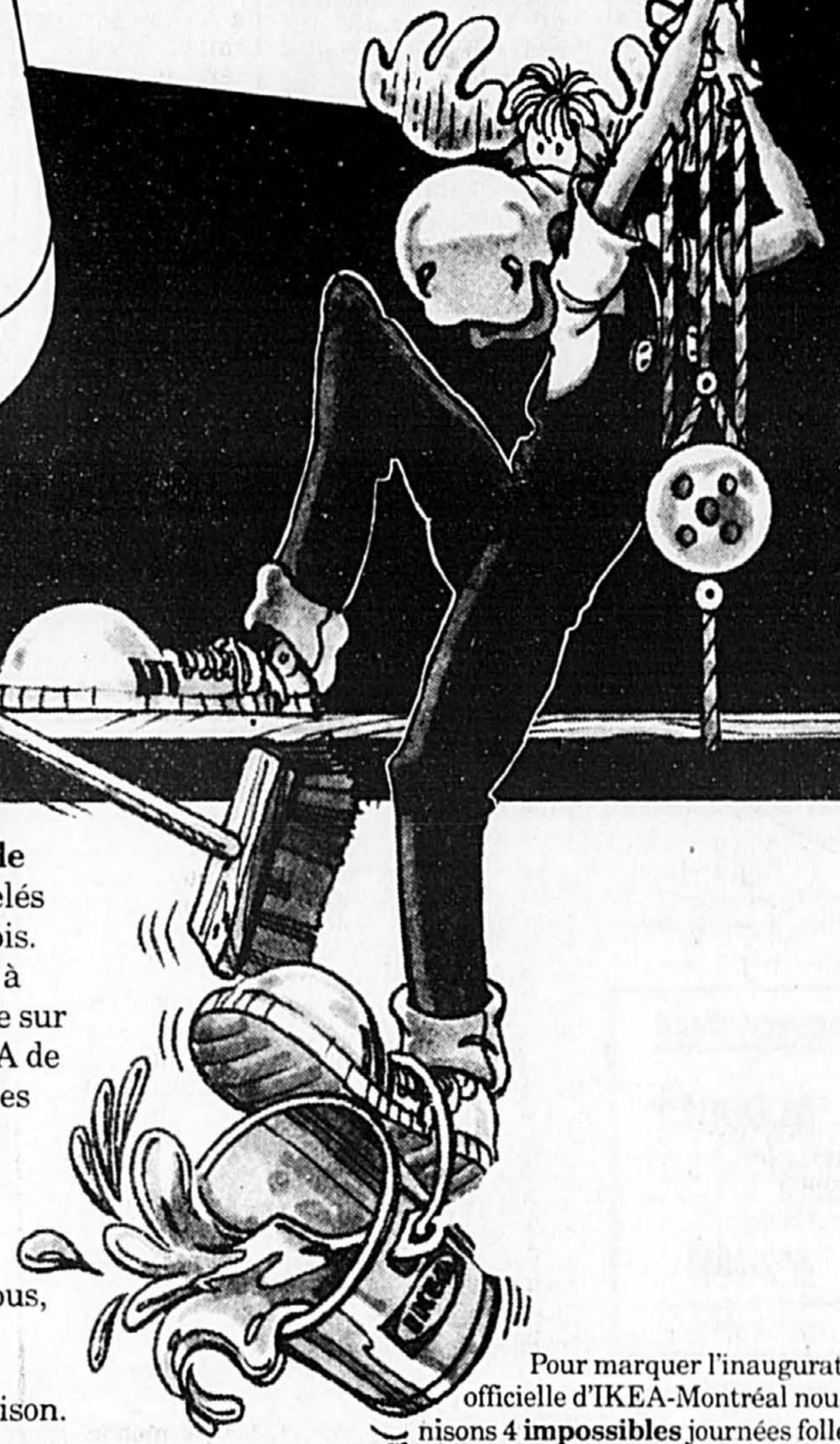


**5825 Côte-de-Liesse 344-4000**  
1 mille à l'ouest du rond-point Decarie



# IKEA - IMPOSSIBLE INAUGURATION OFFICIELLE

## MERCREDI 1er DÉCEMBRE PLAZA ALEXIS NIHON



**LEDARE.** Bibliothèques blanches. Hautes — 176.5x75 cm. Norm. \$68



**PRIX INAUGURAL**  
**\$45**

Basses — 93x75 cm. Norm. \$45  
(4 max. par client, jusqu'à épuisement de l'article)

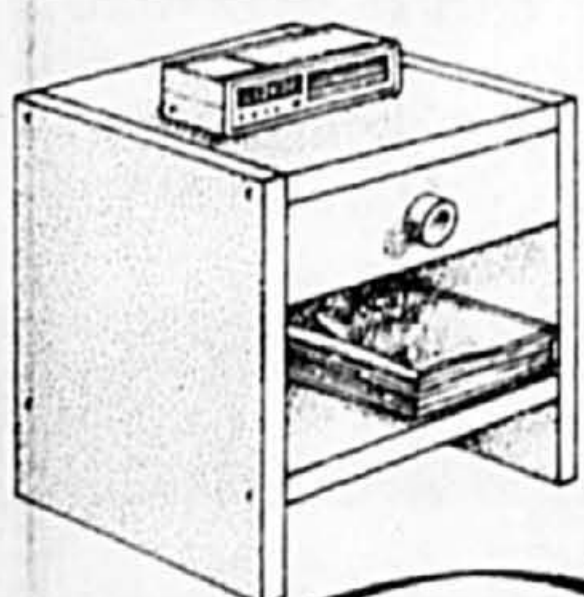
**BOHUS** 90. Lit. **möbelfakta**  
Tête et pied en pin massif; finition teinté brun noyer. Laqué incolore. 90x200 cm.



Norm. \$143  
**PRIX INAUGURAL**  
**\$92**

Illustré avec édredon POLKA. Existe en brun, bleu foncé, jaune ou rouge. 150x200 cm. Norm. \$34

**AKTUELL.** Table de chevet. **möbelfakta** Finition émaillé blanc.

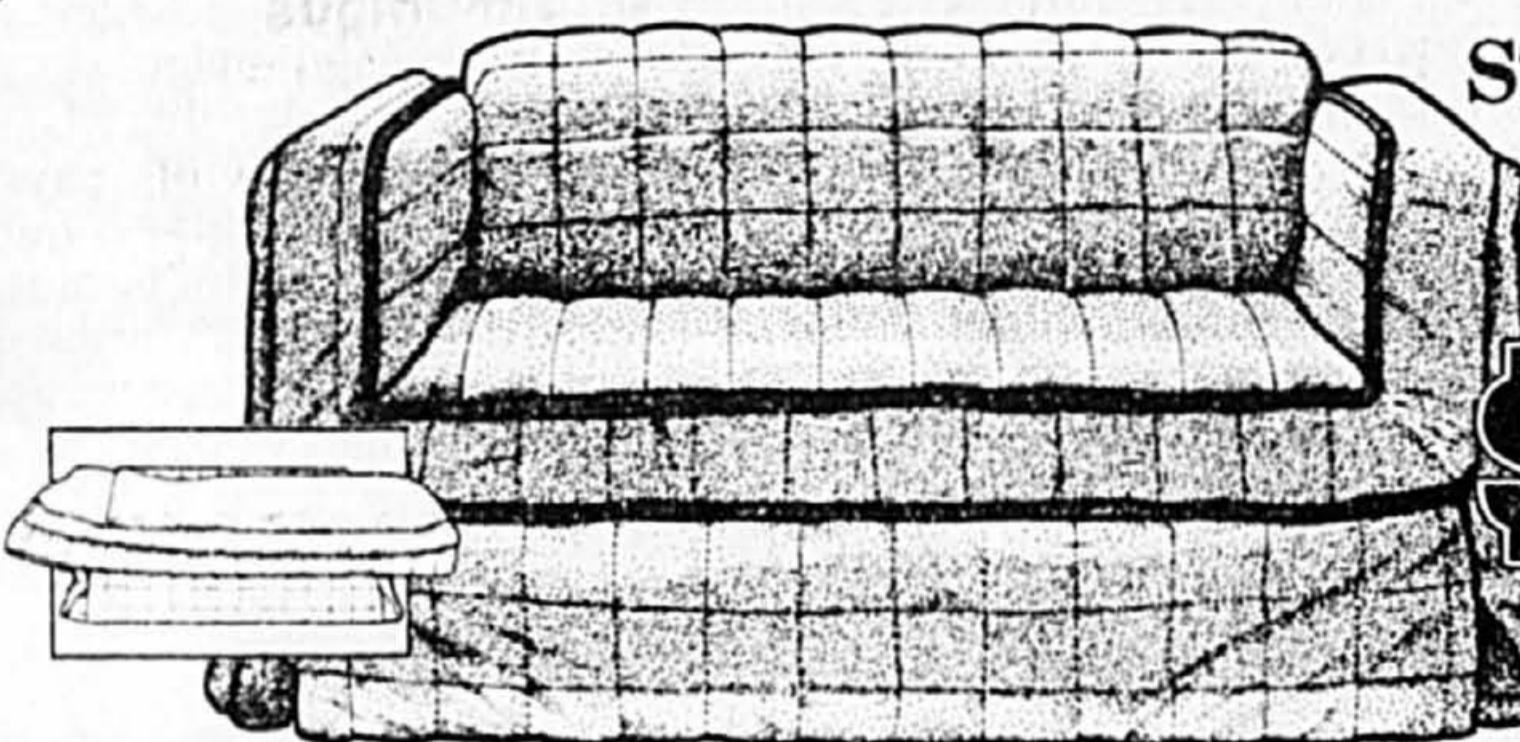


Norm. \$94  
**PRIX INAUGURAL**  
**\$70**

**L'impossible** va avoir véritablement lieu à Montréal ce mercredi-IKEA! Impossible parce que vous y aurez l'occasion de vous promener tout à votre aise, sans être harcelés par des vendeurs, dans des salles-expositions regorgeant de mobiliers de style suédois. Impossible encore, car IKEA vous engage à voir, mais aussi à toucher! Et même à sauter sur ses canapés, à vous installer sur ses fauteuils et jusqu'à faire un somme sur ses lits! Mettez à profit ces moments de détente pour feuilleter le luxueux catalogue IKEA de 100 pages, bourré d'une foule d'impossibles idées de décoration et d'illustrations d'articles aux prix incroyablement bas qui sont la règle chez IKEA.

Votre choix fait, allez tout simplement chercher les articles encombrants\* qui sont emballés dans des cartons de faible volume et faciles à transporter. Arrivés chez vous, assemblez ensuite vous-même le tout sans difficulté grâce au système M.R. (Montage Rapide). Vos meubles une fois assemblés, vous vous sentirez **impossiblement** fiers de vous, sans avoir eu à dépenser des sommes **impossibles**. IKEA: l'impossible magasin d'ameublement de Suède! Vraiment!

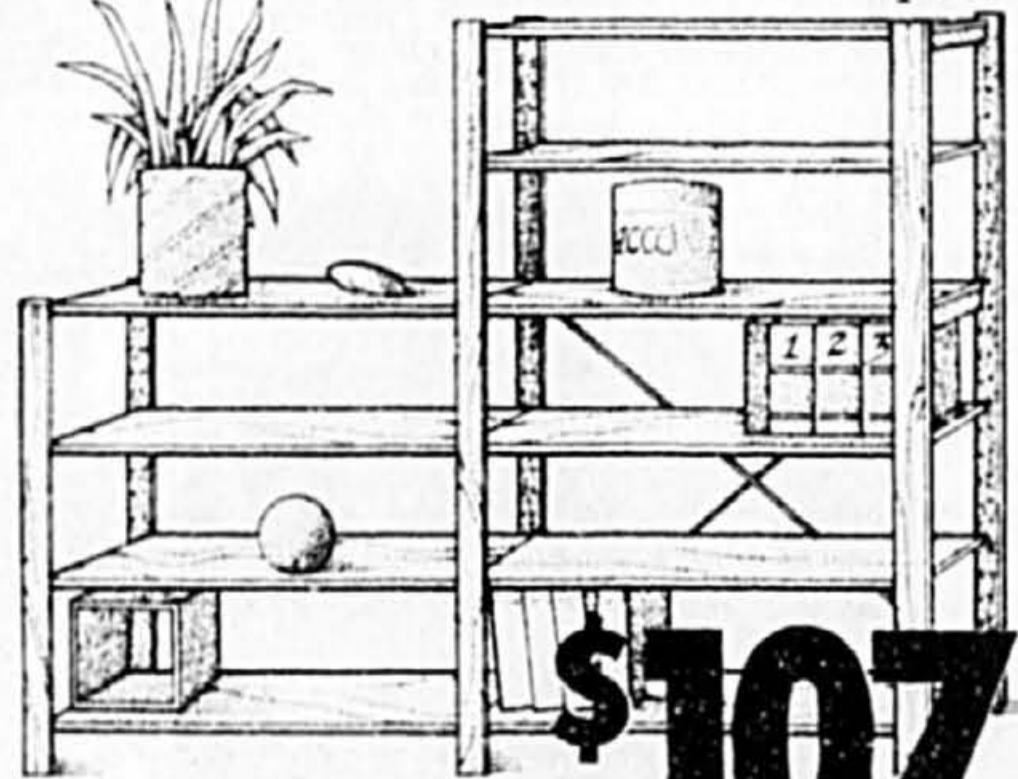
\*Nous nous ferons un plaisir, contre un modique supplément, de nous charger de la livraison.



**STOCKHOLM SET.** Fauteuil. Châssis tubul. acier; Canapé/lit. Brun rouille. Norm. \$299 habillage des coussins patchwork cuir brun. Norm. \$95

**PRIX INAUGURAL**  
**\$178**

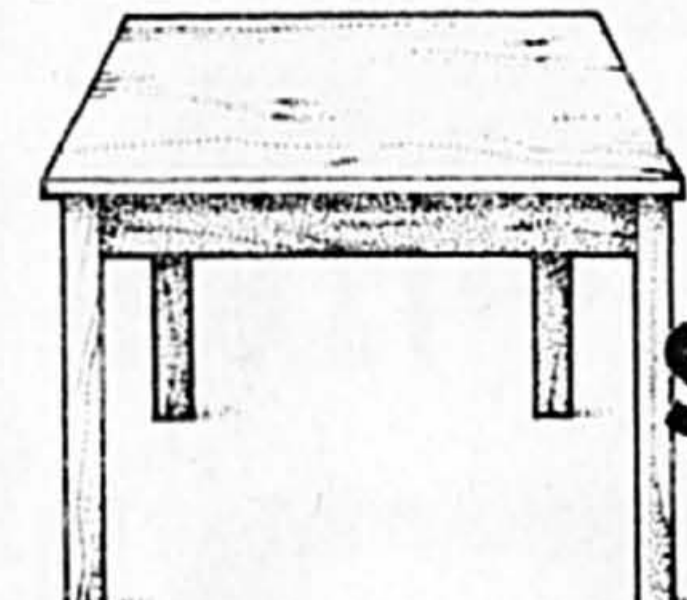
**UFFE.** Système de rangement. Eléments en pin massif brut, combinables de 1000 façons impossibles. Peut s'huiler, se teinter, se vernir, se peindre ou rester tel quel.



Groupe tel qu'illustré

**\$107**

**INGO.** Table basse. **möbelfakta** Pin brut. 71x71 cm.



**\$48**

**GUTE.** Commode. **möbelfakta** Vaste assortiment de formats et finitions. Modèle illustré: GUTE 87/4, en plaqué pin naturel, finition laqué incolore. 87x80x40 cm.



**\$145**

**RONDO.** Vaisselle blanche. Assortiment complet d'assiettes plates, creuses et tasses.



**\$16/jeu de 4**



**FUNKA** Lampe pince. Aluminium avec finition émail cuit en blanc, noir ou rouille.

**\$29**



**BOJ.** Bureau. **möbelfakta** Hêtre naturel, finit. laqué incolore. Dessus 120x60 cm.



**\$141**  
**\$59**

Illustré avec chaise pivotante JÄRVI. **möbelfakta** Châssis tubul. acier chromé; sièges coloris assortis.

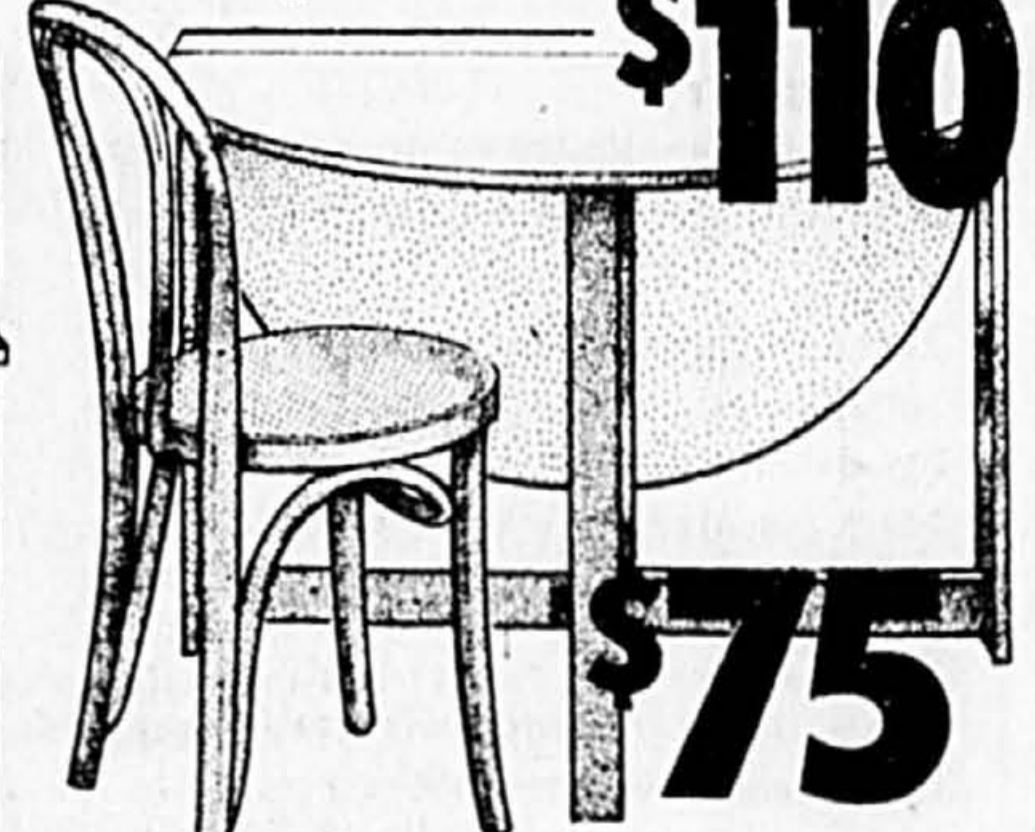
**RÅD.** Boîtes de rangement. Beige à rayures rouges.



**A PARTIR DE \$6/jeu de 4. (et au-dessus)**

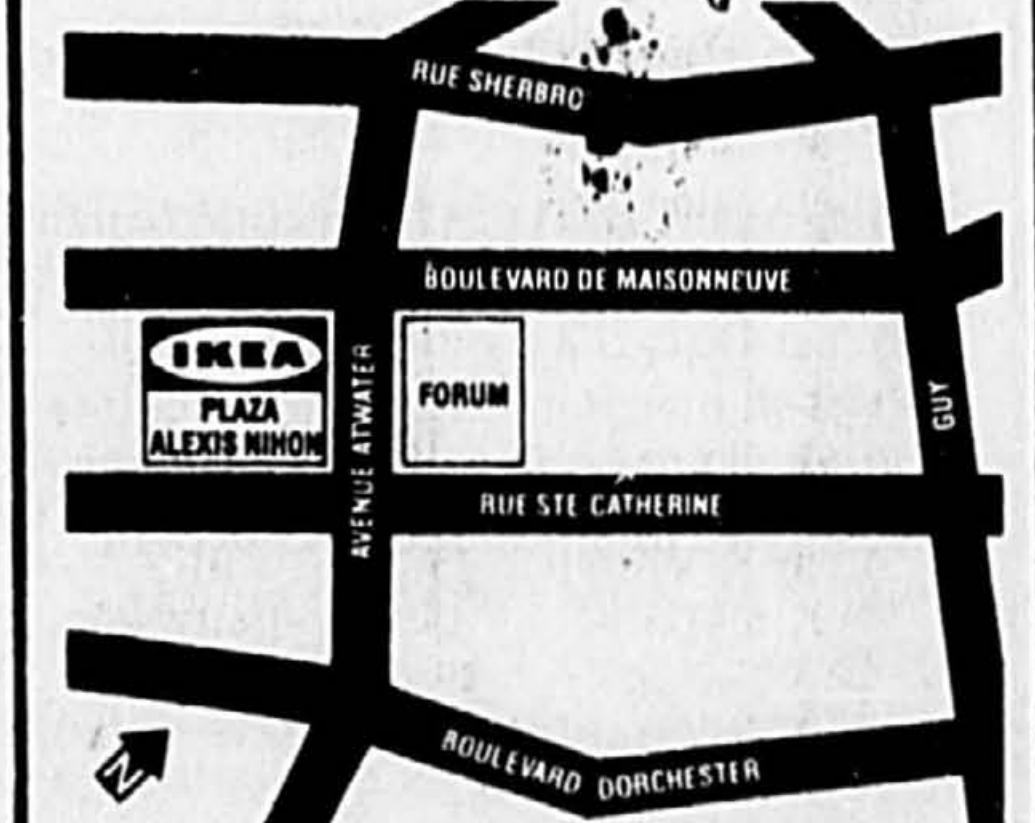
Pour marquer l'inauguration officielle d'IKEA-Montréal nous organisons 4 impossibles journées folles où il vous sera possible de faire des économies impossibles sur toute une foule d'articles d'ameublement de style suédois et de gagner EN PLUS DES MILLIERS de prix et surprises suédois, en particulier la chance de remporter un voyage pour 2, assorti d'une allocation-hébergement et de \$500 d'argent de poche, grâce au CONCOURS DU PASSE-PORT IKEA POUR LA SUÈDE. Consultez les journaux de mardi pour plus amples détails.

**VANSBRO/VANDA** Table pliante VANSBRO laqué incolore. **möbelfakta** Plateau laminé blanc sur châssis hêtre massif naturel. Longueur avec 2 rallonges: 115 cm, 1 rallonge: 65 cm. Largeur: 100 cm.



Illustrée avec chaise hêtre courbé VANDA, finition blanc.

**JONAS.** Chaise. **möbelfakta** Hêtre massif, finition naturel, teinté brun noyer ou rouge foncé.



Jusqu'à épuisement de la marchandise, ou jusqu'au samedi, 4 décembre à 17h.



**l'impossible magasin d'ameublement de Suède**

Altitude 3, Plaza Alexis Nihon, 1500 Atwater, Montréal, P.Q. H3Z 1X5  
Heures: lun. à mer. 9h30 à 18h, jeu. ven. 9h30 à 21h, sam. 9h30 à 17h/Tél. (514) 931-IKEA

